UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON III

LES ELECTIONS DE LA CINQUIEME REPUBLIQUE

DANS LA HUITIEME CIRCONSCRIPTION DU RHONE:

ETUDE DU COMPORTEMENT ELECTORAL

MEMOIRE POUR LE D.E.S.

DESCIENCE POLITIQUE

présenté et soutenu en 1975 par Guillemette de ROQUEFEUIL

INTRODUCTION

L'objet de la présente étude est d'examiner le comportement politique des électeurs de la huitième circonscription pendant la Cinquième République, et de tenter de tirer de cette analyse des éléments d'explication.

Après avoir limité l'étude du comportement électoral à la période allant de 1958 à nos jours, il fallut décider des élections qui serviraient de révélateur du comportemet politique. A notre avis, le choix des élections au niveau national s'imposait, dans la mesure où l'observation des élections cantonales et municipales n'aurait pas permis à l'analyse de se dégager suffisamment des particularismes locaux. Lais il est bien entendu que nous nous réservons la possibilité d'y faire référence chaque fois que la necessité s'en présentera.

Notre étude sera donc limitée aux élections législatives, présidentielles et référendaires, et ordonnée autour de deux concepts : celui de bipolarisation des attitudes politiques et celui de séparation très nette entre une zone industrialisée et une zone rurale.

Il existe en effet, une opposition entre la droite et la gauche, qui déjà se manifestait en 1936.

Le découpage électoral n'était pas le même, et à l'époque, deux cantons ruraux de l'actuelle huitième circonscription appartenaient à la dixième circonscription, tandis que les trois autres faisaient partie de la onzième de même que le canton industrialisé de GIVORS . Lors des élections des 27 Avril et 3 Mai 1936, le député sortant de la dixième circonscription, M. PEISSEL, candidat U.R.D. était réélu dès le premier tour. Par contre dans la onzième circonscription, il y avait ballotage entre le candidat U.R.D., M. RUELLE et celui représentant la S.F.I.O., M. JORDERY. Finalement grâce aux suffrages obtenus dans le canton de GIVORS, ce dernier était élu avec 13.137 voix.

Après la coupure occasionnée par la seconde guerre mondiale, le découpage électoral fut révisé afin de satisfaire aux exigences du nouveau mode de scrutin choisi, la représentation proportionnelle. Le département du Rhône fut alors divisé en deux circonscriptions, les six cantons qui nous intéressent faisant partie de la seconde.

Le 21 Octobre 1945, les résultats mettaient une fois de plus les candidats de gauche en mauvaise posture, puisque sur les quatre sièges à pourvoir, un seul sera attribué à M. MONTAGNIER, représentant le Parti Communiste, deux à des candidats du M.R.P., M. PEIS: EL et M. LECRIVAIN et le dernier à M. DELORME, membre de la Fédération Républicaine.

Quatre élections auront encore lieu avant l'avènement de la Cinquième République, deux en 1946, une en 1951 et la dernière en 1956.

Lors de l'élevtion à la Constituante du 2 Juin 1940, la répartition ne fut pas très différente de ce qu'el e avait été un an avant : furent élus deux candidats du M.R.F., F. VILLARD et M. LECRIVAIN, un représentant du P.R.L., M. DELCRME, et un Communiste M. MONTAGNIER.

Moins de six mois plus tard, le 10 Novembre, les électeurs

durent retourner aux urnes : de nouveau, le M.R.P. arrivait en tête, les deux élus sortants étant réélus de même que le candidat Communiste, M. MONTAGNIER, le dernier siège étant attribué à M. DEGOUTTE, Radical Socialiste.

En 1951, le représentant du Parti Communiste, M. MONTAGNIER vit ses résultats diminuer et aucun siège ne lui sera attribué. En outre, les Indépendants Paysans prenaient des voix au M.R.P. et obtenaient ainsi deux sièges, tandis que seul M. VILLARD était réélu. Par contre le candidat Radical Socialiste reçut encore une fois le quatrième siège.

Cinq ans plus tard, les résultats furent encore un peu différents et se rapprochèrent de ceux obtenus au début de la Quatrième République: M. VIILARD conservait son siège tandis qu'un seul candidat Indépendant Paysan était réélu, M. LABORDE. Le Parti Communiste recouvrait le siège qu'il avait perdu aux dernières élections à la Constituante, tandis que le quatrième siège était attribué cette fois à un Poujadiste M. VIGNAT.

Ces résultats nous montrent que tout au long de cette période, la majorité des suffrages allaient vers des candidats modérés, tandis que les voix de gauche ne permettaient l'élection que d'un seul candidat.

C'est pourquoi il peut être intéressant de voir si par la suite cette situation évoluera et sinon pourquoi il en est ainsi.

Les nécessaires étapes de cette recherche imposaient le plan de l'étude : après avoir présenté la circonscription considérée, le recensement des faits électoraux devait être effectué afin de pouvoir déceler les facteurs détéminants de ce comportement.

PLAN DETAILLE

CHAPITRE PR MIER : PRESENTATION DE LA HUITIEME CIRCONSCRIPTION

Section I : la huitième circonscription résultante d'un découpage artificiel.

- § I . Les limites
- § 2 . Sociologie de la huitième circonscription
 - A . La zone rurale
 - B . La zone urbaine

Section II : Les influences

- § I . La religion
- § 2 . La presse
 - \S 3 . Les partis politiques et les syndicats

CHAPITRE DEUXIEME : LES ELECTIONS FOLITIQUES PENDANT LA

CINQUIEME REPUBLIQUE

Section I : Les déduts de la Cinquième République

- § I . Le référendum du 28 Septembre 1958
 - A . La conjoncture politique
 - b . Les prises de position
 - C . Résultats et commentaires
- § 2 . Les élections législatives du 23 Novembre 1958

Section II : Le référendum du 8 Janvier 1961

- § I . La situation politique
- § 2 . Les prises de position
- § 3 . Résultats et commentaires

Section III : Le référendum du 8 Avril 1962

- § I . Le contexte politique
- § 2 . Les prises de position
 - § 3 . Résultats et commentaires

Section IV : Le référendum d'Octobre 1962 et les élections législatives de l'ovembre

- § I . Le referendum du 28 Octobre 1962
 - A . La situation politique
 - B . Les prises de position
 - C . Résultats et commentaires
- § 2 . Les élections législatives de Novembre 1962

Section V: Les élections présidentielles de 1965

Section VI : Les élections législatives de Mars 1967 et de Juin 1968

- § I . Les élections législatives de Mars 1967
- § 2 . les élections législatives de Juin 1968

Section VII : Le référendum du 27 Avril 1969

- § I . La situation politique
- § 2 . Les prises de position
- § 3 . Résultats et commentaires

Section VIII : L'élection présidentielle de 1969

Section IX: Le référendum de 1972

Section X: Les élections législatives de Mars 1973

Section XI : Les élections présidentielles de 1974

CHAPITRE TROISIEME : ANALYSE DU COMPORTEMENT ELECTORAL

Section I : Les traits caractéristiques du compostement électoral

- § I . L'abstentionnisme
- § 2 . La personnalité des élus

Section II : Les facteurs possibles de l'orientation du vote

- § I . L'influence de la position socio-économique

 A .L'influence de la position socio-profession
 nelle
 - B . L'influence du niveau des revenus
- § 2 . L'appartenance à un groupe organisé
 - A . L'influence de l'Eglise Catholique
 - B . L'influencede la cellule familiale

CHAPITRE I

PRESENTATION DE LA HUITIEME

CIRCONSCRIPTION

Il est logique de commencer par décrire le cadre de cette circonscription, sa population, ses activités et tous les éléments relevant de la géographie physique ou humaine, avant de voir quelles influences peuvent s'y exercer.

SECTION I : LA HUITIEME CIRCONSCRIPTION, RESULTANTE D'UN

DECOUPAGE ARTIFICIEL

Nous étudierons d'abord ses délimitations géographiques avant de nous livrer à son étude sociologique.

§ I. LES LIMITES

Située au sud ouest du département du Rhône, la huitième circonscription regroupe soixante quinze communes appartenant aux six cantons de l'ARBRESLE, CONDRIEU, GIVORS, MORNANT, VAUGNERAY et de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE. Toutefois, il faut remarquer que bien que faisant partie du canton de VAUGNERAY, la commune de TASSIN LA DEMI LUNE n'est pas rattachée à la huitième circonscription. Ce fait ne provient pas d'un pur hasard mais d'un choix réfléchi : en effet, lors des élections des 23 et 30 Novebre 1958, un candidat du R.P.F. (Rassemblement du Peuple Français) se présentait dans la septième cir-

conscription, son suppléant étant un adjoint au maire de TASSIN LA DEMI LUNE. Afin de favoriser son succès, il fut décidé que cette commune serait rattachée à la septième circonscription. Cet état de chose dura jusqu'en 1973, date à laquelle la septième circonscription fut divisée, TASSIN LA DEMI LUNE faisant partie de la douzième circonscription créée à ce moment là.

De caractère essentiellement rural, le territoire considéré ne bénéficie pas cependant d'une quelconque unité: aucune limite géographique naturelle n'intervenant, cette circonscription semble avoir été consituée de façon à maintenir un subtil équilibre entre un milieu rural et un milieu urbain. Déjà au niveau de la superficie, une certaine inégalité existe: nous trouvons un seul canton, celui de GIVORS, où l'industrie est relativement développée, auquel s'oppose une région très étendue, à vocation agricole ou parfois résidentielle, puisque le canton de VAUGNERAY, quoique ne bénéficiant d'aucune industrie particulière, ne peut être compté parmi les zones où l'élevage et la polyculture sont généralement pratiqués.

Ce déséquilibre constaté au niveau géographique se poursuit au plan sociologique.

§ 2 . SOCIOLOGIE DE LA HUITIEME CIRCONSCRIPTION

Il nous a paru nécessaire d'examiner d'abord la démographie générale avant d'étudier la stratification sociale de la population.

Dans sa totalité, la huitième circonscription compte, selon les statistiques de l'I.N.S.E.E., environ 105.000 habitants.

Mais il est plus interessant de voir comment cette population se répartit dans les différents cantons : trois cantons seulement se situent au dessus de la moyenne, ceux de VAUGNERAY, GIVORS et l'ARBRESLE .Puis viennent ceux de CONDRIEU, MORNANT et SAINT SYMPHORIEN qui, à eux trois ,ne regroupent qu'environ un tiers de la population.

A ce niveau, nous voyons qu'il y a aussi déséquilibre puisque les communes rurales comptent environ deux fois plus d'habitants que celles de la zone industrialisée.

Cette inégalité va donc obligatoirement se traduire au niveau des électeurs, surtout si l'on considère que l'âge moyen de la population est légèrement plus élevé dans certains cantons ruraux.

Il y aura donc une sur-représentation des électeurs ruraux au niveau de la circonscription, qui se répercutera au niveau parlementaire puisqu'un député représentera environ cinq mille électeurs de moins que la moyenne départementale.

En ce qui concerne la stratification des classes sociales, nous envisagerons séparement l'étude de la zone rurale et de la zone industrielle.

A . La zone rurale.

Les personnes qui vivent de l'agriculture ne constituent en fin de compte qu'une fraction de la population rurale, voire une fraction qui diminue de plus en plus, sans doute à cause de l'attraction exercée par les villes et du caractère peu encourageant du milieu naturel.

Les zones spécifiquement agricoles se situent surtout au sud ouest et à l'ouest de la circonscription, dans les cantons de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN, où l'on vit essentiellement

de la polyculture et de l'élevage.Les agriculteurs répugnent en général à la monoculture dont les risques seraient trop importants.En outre, ces personnes ne représentent pas une classe particulièrement riche, comme c'est parfois le cas en France : on ne trouve à peu près pas de propriétés dont la superficie soit supérieure à cinquante hectares, les terres ayant été de nombreuses fois divisées lors des héritages.L'exploitation n'est pas non plus facilitée par les opérations de remembrement qui restent très rares, ceci peut être à cause du caractère renfermé et de la méfiance des agriculteurs du Lyonnais.De même les coopératives ont beaucoup de mal à s'implanter et à se développer.Cet état de choses oblige d'ailleurs beaucoup d'agriculteurs à avoir en plus une activité salariée.

A côté de la population agricole proprement dite, il existe beaucoup de non-agriculteurs dont les professions peuvent se diviser en deux catégories : les unes se rencontrent dans tous les centres et forment l'armature de la société. Ce sont les artisans locaux, les commerçants, les professions libérales... D'autres caractérisent plus spécialement la région : il s'agira essentiellement du travail du textile à domicile, ceci surtout dans les cantons de l'ARBRESLE et de CONDRIEU, ou du travail dans les villes proches comme LYON.

Mais il faut signaler la présence de groupes sociaux nettement à part ,installés dans certaines localités ,notamment
dans le canton de VAUGNERAY, qui peuvent presque être qualifiées
de résidentielles. Ainsi un certain nombre de lyonnais , domiciliés dans le pays, louent ou possèdent une villa qu'ils n'occupent
en fait que pendant l'été. De même , des ménages de retraités s'installent souvent ici pour bénéficier des avantages de la vie à
la campagne près des portes d'une ville.

Il faut évidemment bien voir que socialement ces deux caté-

gories ,agriculteurs et non-agriculteurs appartiennent à des classes totalement différentes.

B . La zone urbaine .

Bien que la fraction des agriculteurs diminue de plus en plus, on ne peut pas dire cependant que l'industrie se développe du même coup. En effet la majeure partie de la circonscription ne possède pas ou très peu d'industrie. On trouve quelques petites usines, mais le plus souvent ce ne sont que des ateliers de textile. On peut tout de même citer le cas de SAIN BEL, dont les mines fournissent du travail à une grande partie de la population de cette commune et des environs. Ailleurs, l'implantation de l'industrie n'a été ni encouragée, ni facilitée.

La seule zone industrialisée reste finalement celle de GIVORS où vont travailler ,non seulement ses habitants, mais encore une partie de ceux des régions avoisinantes. Les principales activités y sont la métallurgie et l'industrie chimique. Il est à remarquer que dans le canton de GIVORS les ouvriers représentent 56 % de la population active, alors que cette proportion tombe à 39,62 % dans le canton de CONDRIEU pour diminuer encore dans la zone agricole.

SECTION II . LES INFLUENCES .

Nous avons choisi de nous limiter aux principales, c'est à dire, à celles de la religion, de la presse, et des partis politiques et des syndicats.

§ 1 . LA RELIGION .

Là encore, il existe une opposition complète entre le canton de GIVORS au sud et la zone montagneuse. Si on ne peut pas parler

d'un esprit spécialement religieux dans le premier canton, il n'en va pas de même ailleurs.

D'après les renseignements obtenus, le phénomène religieux parait très important. Il nous a été impossible de déterminer des chiffres exacts relatifs à la pratique religieuse, mais selon certains membres du clergé, cette pratique serait supérieure à celle qui existe en bretagne. On peut signaler ici, que ce n'est sans doute pas par hasard si cette région fut surnommée "la petite vendée" et si elle fut aussi la zone de prédilection des "recruteurs de vocation".

Quant au caractère de cette religion, il est assez traditionnel. Une hostilité importante se manifeste envers toute réforme ou simple modification et il ne semble pas que les convictions religieuses soient exemptes de toute superstition.

Cela semble , sinon être la conséquence, du moins concorder avec la mentalité de la population qui se refuse à toute ouverture vers l'extérieur et à tout changement en entretenant un esprit familial très important.

§ 2 . LA PRESSE .

Nous ne tiendrons pas compte ici des publications nationales mais uniquement de la presse régionale.

Les deux quotidiens les plus lus restent LE PROGRES et L'ECHO- LIBERTE, tous deux de tendance très modérée.

Le PROGRES qui existe depuis plusd'un siecle a eu tout le temps nécessaire pour devenir une véritable institution. C'est le journal dont le tirage est le plus important, en raison de son caractère quotidien d'information et de sa chronique locale. Si sa neutralité parait évidente à cause du caractère purement descriptif de ses articles, on ne peut pas dire pour autant qu'il ne pratique pas une certaine discrimination à l'égard des partis de gauche. Lors des élections législatives de 1967, par exemple, ses colonnes paraissent avoir été prêtées plus largement aux formations politiques autres que le parti communiste.

motor

Quant au deuxième journal, il reste de tendance encore plus modérée, et si le PROGRES est lu par toutes les catégories de la population, L'ECHO-LIBERTE par contre semble s'adresser beaucoup plus à une clientèle conservatrice et catholique. Ce caractère se répercute donc sur son tirage, qui plus faible que celui du PROGRES, ne cesse de diminuer.

La presse politique spéciale à cette région est finalement presque inexistante. On peut cependant citer "LA VOIX DU LYONNAIS" journal d'obédience communiste, présenté comme un supplément à L'HUMANITE - DIMANCHE.

§ 3 . LES PARTIS POLITIQUES ET LES SYNDICATS.

Si dans cette circonscription, il existe des permanences pour tous les grands partis, on ne peut pas dire que l'influence de ces formations politiques soit considérable. Dans l'ensemble, la population vote assez facilement mais ne s'engage que rarement de façon décisive et intense. L'action politique menée par l'intermédiaire des partis semble inexistante dans cette région.

Seul M.VALLIN, conseiller général du canton de GIVORS, maire communiste semble avois entraîné une partie de la population de son canton vers la vie politique, puisque c'est la seule partie de cette circonscription où l'on trouve une forte proportion d'adhérents à un parti politique. Le parti communiste semble depuis faire des efforts pour essayer de s'implanter ailleurs, en particulier dans les régions rurales de MORNANT et de

SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et d'augmenter son influence dans la région de SAIN BEL.

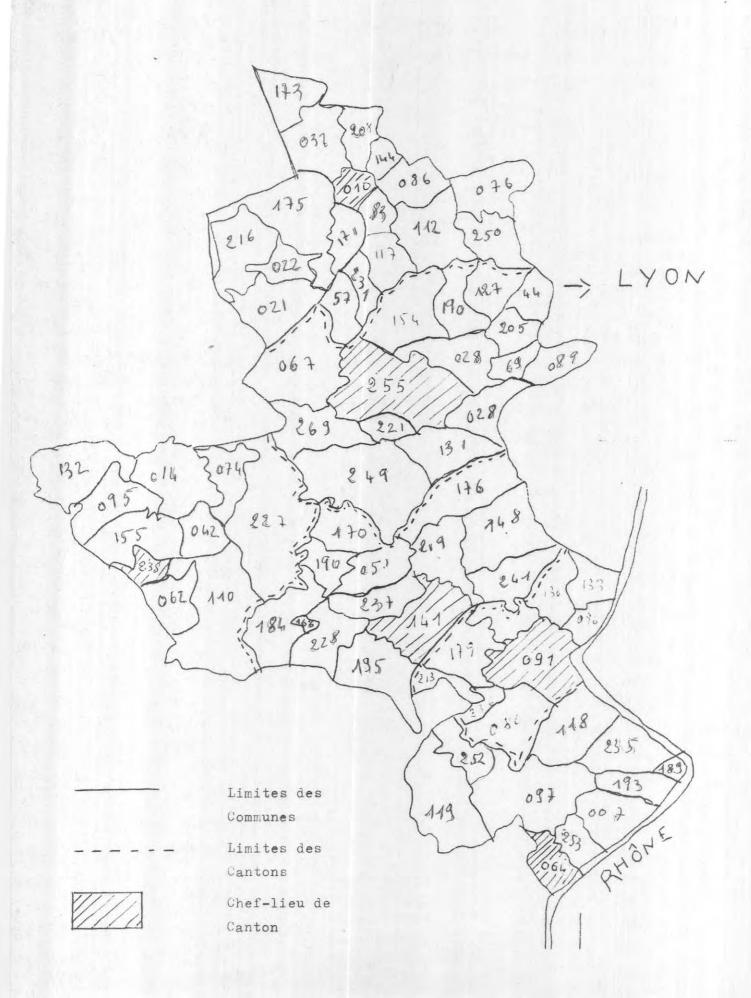
Outre le parti communiste, parmi les partis de gauche, le P.S.U. (Parti Socialiste Unifié) semble bénéficier d'une certaine audience dans le canton de CONDRIEU dont une partie de la population active travaille dans les usines de la bordure occidentale du département de l'Isère.

Ailleurs le parti socialiste essaie de s'implanter notamment par l'intermédiaire des comités d'entreprise.

Mais en fait, si tous ces partis essaient, sinon d'augmenter leur influence, du moins de s'implanter, ils sont loin de bénéficier du même soutien de la part de la population que les partis de la droite modérée.

Quant à la vie syndicale, elle ne semble pas non plus très intense. Certes les syndiqués cégétistes seront-ils nombreux dans le canton de GIVORS, mais cela sera surtout dû à l'influence de M. VALLIN. Les autres grands syndicats ne seront représentés que faiblement. Et ceci pour deux raisons : d'une part l'industrialisation reste fable, d'autre part beaucoup d'ouvriers sont en même temps des agriculteurs qui se désintéressent plus de la vie ouvrière que de la vie rurale.

On pourrait dès lors s'attendre à ce que le syndicalisme agricule soit plus effectif. En fait il n'en est rien, et s'il compte un nombre assez important d'adhérents, il ne fait pas pour autant beaucoup parler de lui. Les agriculteurs semblent pas du tout un moyen d'action politique. Au cours de ces dernières années, il aura fallu qu'un problème aussi important
que celui de l'affaire BONJEAN se pose pour que le syndicalisme
agricole se manifeste.



Canton de L'ARBRESLE

- 010 L'Arbresle
- 221 Bessenay
- 022 Bibost
- 032 Bully
- 057 Chevinay
- 076 Dommartin
- .083 Eveux
- 086 Fleurieux
- 112 Lentilly
- 144 Nuelles
 - 171 Sain Bel
 - 173 Sarcey
 - 175 Davigny
 - 177 Sourcieux les M.
 - 208 St Germain
 - 216 St Julien
 - 231 St Pierre la Palud
 - 250 La Tour de Salvagny

Canton de CONDRIEU

- 007 Ampuis
- 064 Condrieu
- 097 Les Haïes
- 118 Loire
- 119 Longes
- 189 Ste Colombe
- 193 St Cyr /R.
- 235 St Romain en Cal
- 252 Trêves
- 253 Tupins et Semons

Canton de Saint SYMPHORIEN sur COISE

- 014 Aveize
- 042 La Chapelle /C.
- 062 Coise
- 078 Duerne
- 095 Grézieu le M.
- 110 Larajasse
- 132 Meys
- 155 Pomeys
- 227 St Martin en H.
- 238 St Symphorien

Canton de MORNANT

- 051 Chaussan
- 141 Mornant
- 148 Orlienas
- 166 Riverie
- 170 Rontalon
- 176 Soucieu en J.
- 180 St André la C.
- 184 Ste Catherine
- 195 St Didier/R.
- 219 St Laurent d'A.
- 228 St Maurice
- 237 St Sorlin
- 241 Taluyers

Canton de GIVORE

- 046 Chassagny
- 080 Echalas
- 091 Givors
- 096 Grigny
- 135 Millery
- 150 Montagny
- 179 St Andéol
- 213 St lean de T.
- 236 St Romain en G.

Canton de VAUGNERAY

- 028 brindas
- 044 Charbonnières
- Col Courzieu
- 069 Craponne
- 089 Francheville
- 094 Grézieu la V.
- 127 Marcy 1'E.
- 131 Messimy
- 154 Pollionay
- 190 Ste Consorce
- 205 St Genis les O.
- 221 St Laurent de V.
- 249 Thurins
- 255 Vaueneray
- 269 Yzeron

CHAPITRE II

LES ELECTIONS POLITIQUES PENDANT

LA CINQUIEME REPUBLIQUE

Il s'agit maintenant d'exposer les circonstances et les résultats des opérations par lesquelles s'est exprimée l'opinion politique des électeurs de la huitième circonscription.

La méthode chronologique nous a semblé préférable pour procèder au recensement des faits électoraux, ceci par souci de clarté.

SECTION I : LES DEBUTS DE LA CINQUIEME REPUBLIQUE

Pour étudier la mise en place de ses institutions, nous verrons d'abord le référendum du 28 Septembre 1958, puis les élections législatives de Novembre 1958.

§ I . LE REFERENDUM DU 28 SEPTEMBRE 1958

A. La conjoncture politique

Il convient ici de rappeler brièvement les évènements qui ont engendré cette élection référendaire. Après le soulèvement civil et militaire d'ALGER au mois de Mai 1958, le Général de GAULLE est appelé à former un nouveau gouvernement. Ce dernier apparait alors comme envoyé par la providence et peut s'imposer à l'ensemble de la nation. Pour différentes raisons,

il ne veut pas reprendre la constitution de 1940 qui était d'ailleurs tres critiquée, et se fait investir du pouvoir de révision par le Parlement le 3 Juin 1958. Il fait donc préparer un projet de constitution et décide de le soumettre à un référendum dont la date est fixée au 28 septembre 1958.

Quelles étaient les conséquences de ce vote ? Bien sûr accepter ou rejeter les nouvelles institutions, mais ce référendum avait cependant un caractère plébiscitaire certain. En effet, il s'agissait surtout d'un vote de confiance envers la personne du Général de GAULLE, qui d'ailleurs n'avait pas encore précisé les objectifs de sa politique relative au statut de l'Algérie. Et de fait, on vota surtout pour ou contre le Général de GAULLE.

Une victoire du "oui" augmentait encore son prestige et lui permettait d'asseoir son pouvoir sur une majorité conséquente.

B. Les prises de position

Dans l'ensemble la campagne ne fut pas très animée : la prériode des vacances se terminait seulement, et surtout, l'adoption de la constitution ne semblait être qu'un moindre mal tandis que leproblème principal restait pour beaucoup celui de l'Algérie.

La plupart des formations politiques préconisèrent le "oui"

Dès le début, les Indépendants, les Républicains Sociaux et les Gaullistes de gauche, parti nouveaufondé en Septembre 1958, firent connaître leur position inconditionnellement favorable à une réponse affirmative. Puis d'autres partis se joignirent à eux après quelques hésitations. Le M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire) décida de voter favorablement, car il trouvait que c'était là le seul moyen de sauver la République. Pour lui, ce texte, bien que comportant certains défauts, qui seraient sans doute corrigés par la suite, garantissait les libertés fondamentales.

La S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière) fut d'abord divisée : certains étaient opposés à
un vote positif qui cependant, pour la majorité des membres
favoriserait la possibilité d'application d'une politique libérale en Algérie. Cette dernière opinion fut d'ailleurs celle
de M. DEFERRE qui vota "oui" alors qu'il s'était prononcé
contre l'investiture du Général de GAULLE. Finalement presque tous les adhérents de la S.F.I.O. se rallièrent aux partisans du "oui" alors qu'une partie de la minorité faisait
sécession pour fonder le P.S.A. (Parti Socialiste Autonome).

Les Radicaux préconisèrent aussi le "oui", après l'avoir décidé par 716 mandats contre 544 au Congrès de LYON.

En face de ce bloc assez important, un petit nombre seulement de formations politiques fit campagne pour une réponse négative.

Pour le parti communiste, il s'agissait de refuser en bloc la constitution, le 13 Mai, le Général de GAULLE et le fascisme.

Une partie de la gauche non communiste fut également favorable au "non". Le P.S.A. que M. MENDES FRANCE et quelques Radicaux dissidents avaient rejoint fasait trois reproches princpaux à la consultation : d'abord le scrutin manquait de clarté puisque les réponses n'auraient pas la même signification en Algérie et en Métropole, en second lieu il était fait mau-

vais usage du référendum et enfin le texte lui même comportait de trop importantes contradictions. L'Union de La Gauche Socialiste prit également position en faveur du "non" et l'in peut dre que les opinions de la gauche non communiste tournaient en général autour du principe de refus du fascisme et du plébiscite.

L'extrême droite, elle, fut très partagée et une partie rejoignit le camp des "non". Il y avait en effet conflit entre deux impératifs primordiaux : refuser la venue du Général de GAULLE au pouvoir et conserver l'Algérie dans le patrimoine français. La position des partisans de l'extrême droite varia donc selon que l'un ou l'autre de ces impératifs était plus fort que l'autre.

C. Résultats et commentaires

Une constatation s'impose: la victoire écrasante du "oui" par 37.346 voix contre 8.359. La constitution de la cinquième république fut donc approuvée par 80,50 % des votants, c'est à dire que le nombre des voix affirmatives était supérieur à la moyenne nationale qui fut de 79,25 %. L'abstentionnisme ne fut pas très important puisque seulement 12,90 % des électeurs inscrits, soit 6.867 personnes n'ailèrent pas voter.

Quant à la répartition des votes, nous remarquons tout de suite que les plus fots pourcentages de "oui" se situent dans les localités traditionnellement conservatrices, c'est à dire dans la zone rurale comprenant les cinq cantons de l'ARBRESLE, CONDRIEU, MORNANT, SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et VAUGNERAY. Le maximum, sependant est obtenu dans les cantons purement agricoles de SAINT SYMPHORIEN et de MORNANT où plus de 90 % des électeurs ont voté de façon affirmative. Dans certains villa-

ges du canton de MORNANT, on arrive parfois à 100 % de "oui" : c'est le cas notamment de DAINT DURLIN et de SAINT ANDRE LA COTE.

Dans les autres cantons ruraux, si la victoire du "oui" n'est pas aussi importante ,on ne peut cependant pas dire que son avance soit négligeable puisque 77,97 % des suffrages exprimés sont constitués par des "oui". On peut tout de même noter que dans le canton de l'ARBRESLE où l'industrie est un peu plus développée que dans les autres cantons ruraux, on trouve seulement 70 % de "oui", alors quedans la région de VAUGNERAY, zone agicole et résidentielle, il y en a 78 % .

Mais le comportement le plus étonnant reste celui de GIVORS. En effet, si l'enthousiasme pour les nouvelles institutions est loin d'être égal à celui qui existe dans les cantons ruraux, il est quand mêmetrès fort puisque 60,22 % des suffrages exprimés sont des "oui". C'est sans doute dans la ville même de GIVORS où la population ouvrière est la plus dense , que l'avance des "oui" est la plus forte avec un écart de plus de 1.000 voix. Les consignes des partis politiques semblent donc y avoir été suivies avec moins d'application que d'habitude et ceci semble propre à cette élection puisque ce phénomène se reproduit dans le reste de la France où des départements traditionnellement "rouges" ont donné souvent plus de 70 % de "oui".

Après cette écrasante victoire, tant au niveau local qu'au niveau national, les institutions de la cinquième République allaient être mises en place. Il fallait alors élire la nouvelle assemblée nationale.

§ II. LES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

La constitution nouvelle adoptée, les élections de Novembre entraient dans le cadre habituel des législatives. La première assemblée de la cinquième République devait être élue et ceci

au scrutin uninominal de circonscription à deux tours ,les 23 et 30 Novembre.

Dans la huitième circonscription, six candidats se présentent: M.CHARVET Indépendant, M.VALLIN communiste, M. JEANPIERRE radical, M. LATASTE difficile à classer politiquement mais qui se voulait le porte parole d'une paysannerie conservatrice et M. FOURNERET, sans étiquette politique.

La situation politique est encore marquée par le référendum de Septembre et les gaullistes attendent des électeurs qu'ils précisent leur vote du 28 Deptembre. Dans leurs programmes, tous, sauf les candidats de la gauche se voudront fidèles au Général de GAULLE, afin de s'attirer des voix.

Les résultats dénotent une augmentation sérieuse des abstentions dans la huitième circonscription, puisque 11.463 électeurs, soit 20,85 % des inscrits n'ont pas voté. Ce phénomène peut s'expliquer de différentes façons . Certains peut être , n'ont pas voulu revoter, pensant que leur voix favorable en septembre devait suffire. En outre , les communistes et d'une façon générale, les opposants qui avaient voté "oui" lors du référendum, ne voulaient tout de même pas que le siège soit accordé à un député réactionnaire.

Dès le premier tour, les résultats donnent M.CHARVET indépendant, vainqueur avec 23.030 voix, soit 53,68 % des suffrages exprimés, donc avec plus que la majorité absolue. L'essentiel des suffrages en sa faveur provient de la commune de l'ARBRESLE dont il est le maire et où il recueille 24,32 % des suffrages exprimés, ainsi que des cantons de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN où il eut plus de la majorité absolue avec respectivement 65,94 % et 75,82 % des suffrages exprimés. L'assiette de son électorat est donc surtout rurale puisque ses plus faibles résultats se situent dans la zone industrialisée du canton de GIVORS où il obtient moins de 30 % des suffrages exprimés.

M. VALLIN , le candidat communiste arrive à la seconde place avec 8292 voix, soit 3171 voix de moins que le candidat indépendant. Son électorat semble très localisé, ce qui accentue encore le contraste entre une zone rurale et une zone industrialisée. En effet, plus de la moitié des voix communistes sont regroupées dans le canton de GIVORS qui a accordé plus de 40 % de ses suffrages exprimés à M.VALLIN.

M.LATASTE recueille un peu moins de voix puisque 6646 électeurs seulement ont voté pour lui.Si ces électeurs sont assez régulièrement répartis géographiquement,il semble tout de même se distinguer dans le canton de CONDRIEU où il bénéficie de 29,34% des suffrages exprimés.Ailleurs il ne recueille guère plus de 12 % des suffrages exprimés.

Le candidat radical eut en sa faveur les suffrages de seulement 4217 électeurs dont un tiers environ ont voté dans le canton de GIVORS, tandis que M.FOUNERET, candidat sans étiquette politique arrivait en dernière position avec 4,37 % des suffrages exprimés, se répartissant à peu près également entre les divers cantons.

Donc, dès le premier tour, un des candidat obtenait la majorité absolue, laissant loin derrière lui ses concurrents. C'était donc un grand succès pour la droite classique et ceci surtout dans la zone rurale catholique.

SECTION II : LE REFERENDUM DU 8 JANVIER 1961

§ I . LA SITUATION POLITIQUE

Un an après le réferendum de 1958, le Général de GAULLE annonce trois possibilités de statut pour l'Algérie: la sécession, la francisation complète ou le gouvernement des algériens par les algériens avec l'aide de la France. Il ne cache pas cependant sa préférence pour la troisième solution. A partir de ce moment, son attitude deviendra de plus en plus ambigüe. Tantôt il semble défendre l'Algérie Française: pendant les journées des barricades, il fera savoir aux français d'Algérie qu'il les soutient. Tantôt, il assouplit sa position en offrant des négociations aux représentants des mouvements partisans de l'indépendance. Sa position reste équivoque jusqu'au 4 Novembre 1900, où il évoque de façon précise une "Republique Algérienne", ce qui exclut toute idée de Francisation. En même temps, il fait allusion à la possibilité d'un prochain référendum pour faire approuver sa politique d'autodétermination.

Le texte du projet qui sera connu du public le 8 Décembre, comprend deux parties différentes pour lesquelles une seule réponse devra suffire. La première porte sur le principe de l'autodétermination en Algérie, tandis que la seconde concerne la mise en place de pouvoirs publics provisoires avant l'autodetermination.

En fait ce référendum aussi, avait une couleur plébiscitaire et le Général de GAULLE voulait non seulement voir son prestige et son autorité s'accroître mais aussi, savoir si les modifications de sa position officielle étaient ou non acceptées par le pays. Si elles l'étaient, il pourrait continuer d'agir à son gré.

§ II . LES PRISES DE POSITION

A cette époque, il existait contre le président de la République une double opposition, à l'extrême droite d'une part et à gauche d'autre part.

L'extrême droite ,voyant les chances de conserver l'Algérie diminuer de plus en plus, prit position pour une réponse négative

Optèrent également pour le "non", la majorité des Indépendants et le Regroupement National pour l'unité de la République. Les partisans de l'Algérie Française s'étaient en effet regroupés dans ce comité de coordination qui comprenait notamment M. SOUS-TELLE, les membres du mouvement " Jeune Nation ", les partisans de F. MORICE et de M. LAFAY, anciens Radicaux, certains intellectuels et certains militaires.

Pour des raisons différentes, la gauche préconisa aussi le "non ". Le parti communiste et le P. S.U., en effet, désiraient une négociation aussi rapide que possible, et même s'ils étaient partisans du principe d'autodétermination, refusaient le caractère plébiscitaire de la consultation. Les mots d'ordre de la C.G.T. se conformèrent à l'opinion du parti communiste.

Une partie de la S.F.I.O. derrière M. LEJEUNE et M. GAZIER, se joignit à eux. De même les Radicaux, à une faible majorité, optèrent pour le " non ", mais tout en laissant un choix relativement libre à ses militants.

Comme partisans du " oui ", on pouvait trouver l' U.N.R.

(Union pour la Nouvelle République), dont la réponse enthousiaste était surtout un " oui à de GAULLE ". Le M.R.F. et la S.F.I.O. préconisaient aussi le " oui ", mais de façon beaucoup plus nuancée : il s'agissait d'approuver ce qui avait trait à la question algérienne, mais non de cautionner l'ensemble de la politique présidentielle et gouvernementale. Il faut signaler que seule la tendance centriste majoritaire de la S.F.I.O. était favorable au référendum, les courants d'opposition de droite et de gauche ayant rallié le camp des " non ".

A côté de ces deux groupes, certaines formations politiques recommandèrent l'abstention : ce fut le cas du mouvement " Patrie et Progrès ". D'autres, bien qu'ayant pris position, décidèrent de laisser un libre choix aux électeurs.Les Indépendants le décidèrent, au nom du principe de la liberté de vote, expression fondamentale de la liberté de conscience.

De même les Radicaux ,qui s'étaient décidés pour le "non" par 1.200 mandats contre 620 ,agirent de cette façon.

§ III . RESULTATS ET COMMENTAIRES

Le niveau de la participation fut assez modeste : 77,36 % des électeurs inscrits ont voté, alors qu'en 1958, il y en avait eu86%. On peut, certes, considérer que la participation de 1958 fut exceptionnelle, mais il est sûr que l'ambigüité de la question posée a un peu désorienté les électeurs. Beaucoup sans doute, ont préféré "laisser faire "sans se mêler de la question. Il s'agissait donc là d'un abstentionnisme à caractère politique. Les conditions climatiques ont peut être joué un rôle dans le comportement des électeurs, mais ne suffisent pas à expliquer une telle différence.

Cependant, on pent dire que la victoire du "oui" reste nette et importante puisqu'il n'y a que 10.678 "non" pour 24.605 approbations. De plus si les "oui" ont perdu 4816 suffrages, les "non" n'en ont gagné que 1.847. La confiance en la personne du Général de GAULLE reste donc assez forte, même si certains ne sont pas d'accord sur la politique menée en Algérie. Et si ces derniers n'ont pas voulu voter "oui" au second réferendum, ils ont sans doute préféré s'abstenir plutôt que de voter "non", afin, peut être de montrer qu'ils pensaient quand même que le Général de GAULLE était la personne la plus qualifiée pour remplir la mission dont on l'avait chargé.

Si l'on examine les résultats un peu plus en détail, on remarque que s'il y a eu un recul général des "oui", il est le plus important dans les cantons de GIVORS, VAUGNERAY, SAINT SYMPHORIEN en étant le plus fort dans celui de MORNANT . Quant à l'augmentation de la proportion des "non", on la constate surtout dans le canton de GIVORS. Les électeurs de ce canton étaient sans doute plus oppesés au pou voir personnel du chef de l'Etat qu'à la

politique algérienne, ceci conformément à l'opinion des partis de gauche.

Dans l'ensemble, donc, la population reste très favorable à l'action du Général de GAULLE;

SECTION III : LE REFERENDUM DU 8 AVRIL 1962

§ I . LE CONTEXTE POLITIQUE

Depuis le référendum de Janvier 1961 sur l'autodétermination, le problème algérien n'avait fait que s'aggraver. Une nouvelle révolte militaire avait eu lieu à ALGER sous l'impulsion des Généraux CHALLE, ZELLER, JOUHAUD et SALAM. Ce mouvement avait d'ailleurs tourné court mais les Généraix SALANet JOUHAUD avaient pris le maquis et organisé l'O.A.S.. Le président de la République avait alors déclaré la mise en application de l'article 16. Aumois de Mai, des négociations franco-algériennes s'ouvraient à EVIAN. Finalement, le 18 Mars 1962, après une conférence de douze jours, les " accords d'EVIAN" étaient signés entre le gouvernement français et les représentants algériens. Le lendemain, le Général de CAULLE annonçait la conclusion des négociations qu'il demandait au pays d'approuver.Le 21 Mars, le texte était publié:il comprenait des accords de cessez le feu en Algérie, des déclarations relatives à l'Algérie portant sur l'organisation des pouvoirs publics pendant la période transitoire et sur ses rapports avec la France, et enfin des décrets concernant le règlement du référendum d'autodétermination.

Cette fois, donc, seuls les partisans de l'Algérie Française devaient voter "non". Mais si pour une fois, la question posée aux français avait l'air simple, il se posait en revanche le problème de l'inconstitutionnalité de cette consultation : le référendum rentrait-il dans le cadre de l'article 11, était-il possible d'exclure du vote des français résidant en Algérie, le Président de la République pouvait-il demander au peuple de lui conférer des pouvoirs appartenant au Parlement ou au Premier Ministre afin de prendre des mesures législatives ou règlementaires relatives à l'application des déclarations du 19 Mars 1962.?

§ 2 Les prises de position

Constitutionnelle ou non, la consultation devait avoir lieu et déjà les partis politiques prenaient position. Ceux qui optèrent pour le "oui" furent de loin les plus nombrex, les opposants étant surtout les partisans de l'Algérie Française.

Mais en fait seuls l'U.N.R. et l'U.D.T. eurent une position favorable sans restriction. Tous lesautres demandèrent aux électeurs de voter "oui à la paix" mais en se rendant compte que cela les conduisait à approuver implicatement la politique du Chef de l'Etat. Ce fut le cas du Parti Communiste, du M.R.P., du Parti Radical et de la S.F.I.O.

D'avis contraire, on trouvait principalement le mouvement "Unité de la République" et le "Bureau de Rassemblement National des Français rapatriés d'Afrique du Nord ou d'Outre-Mer" pour lesquels le référendum était illégal, et les Poujadistes pour qui la conduite de la politique gouvernementale constituait un risque plus grand pour le Pays qu'une guerre étrangère.

Entre les deux, le P.S.U., bien que non autorisé à faire campagne, favorable aux accords d'EVIAN mais ne voulant pas plébisciter le Chef de l'Etat, demanda aux électeurs de voter nul avec cette formule : "oui à la paix, non au pouvoir gaul-

liste". De même le Centre Républicain laissa le choix entre le "non" et l'abstention pour protester contre l'exclusion du vote des Français de quinze départements d'Algérie et contre les pouvoirs illimités demandés par le Général de GAULLE.

La campagne fut dans l'ensemble peu animée, la partie semblant pour beaucoup, gagnée d'avance.

§ 3. Résultats et Commentaires.

La victoire du "oui" fut écrasante : 35.996 bulletins favorables pour .4.052 "non". Ces chiffres montrent sans doute assez clairement que tout en étant dans l'ensemble de droite, l'emprise de l'extrême droite dans la huitième circonscription était assez faible et qu'on se trouvait plus précisément devant une population d'opinion modérée.

Les abstentions semblent avoir été assez nombreuses (12.110, soit plus de 22 % des électeurs inscrits). Le niveau de la participation restait cependant relativement stable par rapport à la situation de 1961. En fait la caractère de l'abstention était certainement encore plus politique que lors du dernier référendum. Dans le cas qui nous intéresse, la question posée était beaucoup moins ambigüe puisqu'elle ne comprenait qu'un seul point. Beaucoup, même s'ils étaient favorables à la paix en Algérie, ne voulaient pas cautionner la politique du Président de la République, d'autres peut être manifestaient une certaine méfiance à l'égard de la paix gaulliste.

Ce fut dans le canton de GIVORS, où les partis de gauche jouissent d'une certaine audience, que se rencontra la plus faible participation puisque celle ci atteignit la proportion de 71 % des éleuteurs inscrits. Or, bien que les partis de gauche aient préconisé le "oui", ils l'avaient fait avec une certaine réserve. Dans les autres cantons, l'abstentionnisme restait à un niveau relativement stable.

On voit donc que dans l'ensemble, cette circonscription avait une position assez modérée, la faiblesse des "non" démontrant le peu d'audience de l'extrême droite, et le nombre assez élevé d'abstentions par rapport à 1958 marquant un recul vis à vis de la politique du Général de GAULLE, autre que celle menée en Algérie.

SECTION IV: LE REFERENDUM D'OCTOBRE 1962 ET LES ELECTIONS

LEGISLATIVES DE NOVEMBRE

§ I . LE REFERENDUM DU 28 OCTOBRE 1962

A . La situation politique

Unefois la question algérienne réglée, les parlementaires étaies bien décidés à ne plus permettre au Chef de l'Etat de recourir au référendum pour une question decrévision constitutionnelle, à moins que ce ne soit sur la base de l'article 89. Le problème de révision constitutionnelle semblait d'ailleurs relégué à l'arrière plan pendant les vacances de l'été 1962. Mais, à la suite de l'attentat du "Petit Clamart", le 22 Août 1962, le Général de GAULLE pensa qu'il devrait prendre certaines mesures permettant d'assurer à son successeur une plus grande autorité pour mener les actions dont il aurait la charge. Cela le conduisit le 12 Septembre, à déclarer au cours du conseil des ministres, que le Président de la République devrait être élu au suffrage universel direct.

Un communiqué publié à l'issue de ce conseil fit connaître à la population l'intention du Chef de l'Etat de lui demander son avis à ce sujet.

Dès l'annonce de ce référendum, une controverse juridique

opposa les caullistes et les autres partis traditionnels à propos de ce nouveau changement dans la constitution.

Les réticences des formations politiques tenaient surtout à la procédure employée et au bien fondé de l'élection du Président de la népublique au suffrage universel. Il était fait appel aux articles 11 et 89 alors que seul le second pouvait faire aboutir constitutionnellement une telle modification. C'était donc la seconde fois en moins de six mois que la charte de base adoptée en 1956 était violée par l'organisation d'une consultation populaire directe. Le Conseil Constitutionnel, dont les pouvoirs sont d'ailleurs seulement consultatifs, se déclara incompétent.

Quant à l'opportunité de l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, elle résidait seulement dans le rapprochement opéré ainsi entre le peuple et les gouvernants. Les formations politiques reprochaient surtout à une telle réforme le fait que l'accession au pouvoir d'un quelconque "Général BOULANGER "puisse être opérée trop facilement si les circonstances étaient favorables. D'autre part le Président aurait pu être obligé de gouverner avec une majorité d'opposition à la Chambre.

B . Les prises de position

Les opinions déclarées par les différentes formations politiques furent donc relativement simples : d'une part, seuls les Gaullistes, c'est à dire les partis de l'U.N.R. et de l'U.D.T., même si certaines réticences s'étaient fait jour à certains moments, étaient inconditionnellement favorables au " oui ".

D'autre part, l'opposition était alors très importante et la situation juridique lui donnait un certain avantage. Parmi ces opposants, on trouvait l'ensemble de toutes les formations poli-

tiques, hormis les Gaullistes.

Le parti communiste, le P.S.U. et la S.F.I.O. refusèrent catégoriquement le " oui " pour différentes raisons : le P.S.U., pour sa part, avait toujours voté contre le Général de GAULLE depuis 1958 ; quant à la S.F.I.O., elle décida de dire " non à la monarchie absolue et au nouveau Second Empire " .

Le M.R.P., par 110 mandats contre 23, préconisa le "non", après avoir dénoncé les violations de la constitution et le déséquilibre apporté encore par le projet aux mécanismes des pouvoirs. De même, le Centre Républicain, les Indépendants et les Radicaux se prononcèrent pour le refus du projet.

Beaucoup d'universitaires, la plupart des syndicats, des conseils généraux et municipaux prirent aussi position dans ce sens, ainsi que l'extrême droite.

Une motion de censure contre le gouvernement fut déposée et le 5 Octobre fut votée par 280 voix, ce qui représentait une large majorité. Le lendemain, en réaction, le Général de GAULLE prononça la dissolution de l'Assemblée.

Dès lors, la campagne électorale s'annonça comme assez mouvementée, car les partis préparaient non seulement le référendum mais aussi les futures élections législatives.

Les partis d'opposition, sauf le parti communiste, regroupés en un " cartel de non " rédigèrent un tract commun et les déclarations radio-télévisées se multiplièrent.

Les Gaullistes, en contre partie, voyaient leur situation se détériorer. Aussi le Général de GAULLE lança- t-il trois appels à la population les 4, 18 et 26 Octobre. Il fit appel non seulement au désir de sécurité des français en démontrant dans quel chaos tomberait le pays si les anciens partis revenaient au pouvoir, mais aussi à l'amour propre des citoyens en faisant

l'éloge de la procédure référendaire, de la réforme proposée et du même coup de l'oeuvre du régime Gaulliste.

C . Résultats et commentaires.

Le 28 Octobre, le "oui "l'emportait encore, mais ce n'était qu'une assez modeste victoire puisque les résultats donnaient seulement 26.775 voix favorables pour 16.128 "non". Près de 58 % des suffrages exprimés du canton de GIVORS étaient négatifs. Ailleurs les "oui "l'emportaient (59 % des suffrages exprimés), mais ils étaient en très net recul relativement aux élections de 1958. Un canton surtout restait favorable au Général de GAULLE et à son action, celui de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, qui adoptait la réforme proposée par 83 % des suffrages exprimés.

Le niveau de la participation électorale était sensiblement inférieur à celui atteint au niveau national, puisque 72,50 % seulement des électeurs inscrits étaient allés voter, alors que dans le reste de la France, cette proportion atteignait 76,9 %. Là encore, l'abstention était de caractère politique, motivée sans doute par l'inconstitutionnalité du référendum et sa couleur plébiscitaire.

Les suffrages exprimés représentaient une assez modeste victoire du " oui ", mais les voix négatives n'avaient tout de même pas considérablement augmenté par rapport aux précédentes consultations et eeci surtout dans les cantons de GIVORS, l'ARDITELLE et CONDRIEU.

En conclusion, si le "oui "l'emportait encore, on peut dire cependant que cette victoire était beaucoup moins massive que celles observées antérieurement. Au niveau de cette circonscrüption, comme au niveau national, le Général de GACLLE, s'il s'était encore montré plus fort que la coalition des partis préconisant

le " non " , voyait l'enthousiasme que lui manifestait la population grandement diminué.

Même si les "non "n'étaient pas en fin de compte très nombreux, il fallait bien voir que la huitième circonscription avait jusque là constituér un des bastions du "oui "et qu'il y avait là un important changement.

Le projet ayant été adopté par la Nation, il fallait alors se préoccuper des élections législatives.

§ 2 . LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

Comme nous l'avons vu précédemment une motion de censure avait été déposée par les députés qui condamnaient la procédure de référendum. En réaction, le 6 Octobre, la dissolution de l'Assemblée Nationale avait été prononcée.

Dans la huitième circonscription, les électeurs avaient à choisir au premier tour entre cinq candidats que nous essaierons de présenter d'après leur position au moment du référendum.

Un seul partisan du " oui " se présentait, M. CHENEVAT, membre de l'Association pour la Cinquième République. D'autre part, nous trouvons un candidat sans étiquette politique, M. LATASTE et trois opposants à la consultation du 28 Octobre : M. CHARVET, Indépendant, député sortant, M. BUGNET, membre du M.R.P. et un communiste, M. VALLON, unique représentant de la gauche.

Lors du premier tour, le 18 Novembre, le niveau de la participation restait un peu en dessous de celui atteint lors du référendum, n'arrivant cette fois qu'à 71,20 % du nombre des électeurs inscrits .On constatait une forte participation dans quelques villages des cantons de SAINT SYMPHORIEM et de MORNANT, comme COISE et SAINT SORLIN où respectivement, 88 % et 90,76 % des inscrits avaient voté.Par contre le canton de l'ARBRESLE était celui où les abstentions étaient les plus nombreuses en atteignant le nombre de 3.431, représentant 33,76 % des inscrits.

Dans l'ensemble de la circonscription, il n'y eut que 37.551 suffrages exprimés,5,71 % des votants ayant voté blanc ou nul.

A l'issue de ce premier tour de scrutin, le candidat Indépendant arrivait en tête avec 13.080 voix. Il faut dire que M. CHARVET député sortant, était en plus le maire de L'ARBRELE, donc une personnalité connue dans cette région. Ce n'est cependant pas dans le canton de l'ARBRESLE qu'il; obtint les meilleurs résultats, mais dans ceux de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEM où il recueillit respectivement 46,17 % et 46,78 % des suffrages exprimés. Par contre, ce fut dans le canton de GIVORS qu'il eut le moins de voix avec un peu plus de 17 % des suffrages exprimés.

Ensuite, venaient presqu'à égalité, les candidats Gaulliste et Communiste, M. VALLON accusant une légère avance avec 91 voix de plus que M. CHENEVAT.

M. CHENEVAT, avec 9.163 voix était bien loin d'avoir la confiance de tous ceux qui avaient voté positivement le 28 Octobre, bien que le Président de la République ait appelé les français à ne pas contrarier l'orientation de la première consultation par leur vote de Novembre. Le candidat Gaulliste obtint rarement plus de 23 % des suffrages exprimés environ, sauf dans le canton de SAINT SYMPHORIEN où il arriva à 31,43 % avec 1679 voix. On peut dire aussi qu'il fut en relativement bonne position dans le canton de VAUGNERAY avec 29,38 % des suffrages exprimés en sa faveur Ce fut dans le canton de GIVORS qu'on vota le moins pour lui, pui; que dans cette région, il arriva à peine à recueillir 16,75 % des voix. De même, c'était là que les "non" avaient été les plus nombreux lors du référendum.

M. VALLON; candidat communiste venait donc en seconde position avec 9254 voix en sa faveur, soit un peu plus de 24 % des suffrages exprimés. En fait il n'obtint pas énormément de succès

où les abstentions étaient les plus nombreuses en atteignant le nombre de 3.431, représentant 33,76 % des inscrits.

Dans l'ensemble de la circonscription, il n'y eut que 37.551 suffrages exprimés,5,71 % des votants ayant voté blanc ou nul.

A l'issue de ce premier tour de scrutin, le candidat Indépendant arrivait en tête avec 13.080 voix. Il faut dire que M. CHARVET député sortant, était en plus le maire de L'ARBRSLE, donc une personnalité connue dans cette région. Ce n'est cependant pas dans le canton de l'ARBRESLE qu'il; obtint les meilleurs résultats, mais dans ceux de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN où il recueillit respectivement 46,17 % et 46,78 % des suffrages exprimés. Par contre, ce fut dans le canton de GIVORS qu'il eut le moins de voix avec un peu plus de 17 % des suffrages exprimés.

Ensuite, venaient presqu'à égalité, les candidats Gaulliste et Communiste, M. VALLON accusant une légère avance avec 91 voix de plus que M. CHENEVAT.

M. CHENEVAT, avec 9.163 voix était bien loin d'avoir la confiance de tous ceux qui avaient voté positivement le 28 Octobre, bien que le Président de la République ait appelé les français à ne pas contrarier l'orientation de la première consultation par leur vote de Novembre. Le candidat Gaulliste obtint rarement plus de 23 % des suffrages exprimés environ, sauf dans le canton de SAINT SYMPHORIEN où il arriva à 31,43 % avec 1679 voix. On peut dire aussi qu'il fut en relativement bonne position dans le canton de VAUGNERAY avec 29,38 % des suffrages exprimés en sa faveur Ce fut dans le canton de GIVORS qu'on vota le moins pour lui, pui, que dans cette région, il arriva à peine à recueillir 16,75 % des voix. De même, c'était là que les "non" avaient été les plus nombreux lors du référendum.

M. VALLON, candidat communiste venait donc en seconde position avec 9254 voix en sa faveur, soit un peu plus de 24 % des suffrages exprimés. En fait il n'obtint pas énormément de succès

dans les cantons ruraux puisqu'il n'y trouva même pas la moitié de ses électeurs. C'est dans le canton de SAINT SYMPHORIEN qu'il fut le plus désaventagé, ainsi que dans certaines communes de celui de MORNANT où parfois il n'eut augune voix, comme ce fut le cas à ORLIENAS. Par contre, c'est à GIVORS qu'il remporta le plus grand succès avec 4.863 voix, c'est à dire 51,40 % des suffrages exprimés, proportion atteinte par aucun candidat dans quel canton que ce soit. Cette victoire était sans doute due à l'influence du maire communiste de GIVORS sur la ville même et ses environs.

En dernière position, arrivaient M. LATASTE sans étiquette politique et M. BUGNET, membre du M.R.P. avec respectivement 1851 et 3942 voix.Il y eut donc un recul certain de l'influence du M.R. par rapport à la situation qu'il avait connu antérieurement dans cette région.

Au second tour, trois candidat restaient donc en présence : le candidat Indépendant, M. CHARVET, le Gaulliste M. CHENEVAT et le Communiste, M. VALION.

Avec 4.932 voix d'avance sur le second, M.CHARVET l'emportait Il atteignait les plus forts pourcentages dans les cantons de SAINT SYMPHORIEN et de MORNANT avec respectivement 53,51 % et 55,89 % des suffrages exprimés. A CHAUSSAN et à MONTALON notamment, il obtint 70,38 % et 66,23 % des suffrages exprimés.

En seconde place, on trouvait le candidat caulliste avec 29,93 % des suffrages exprimés.Le canton où il bénéficia le plus du vote des électeurs fut celui de SAINT SYMPHORIEN où les voix en sa faveur représentaient 41,22 % des suffrages exprimés.

L'électorat communiste pour sa part ne représentait que 27,0 des votants effectifs mais fut très localisé. Il s'agissait évidemment du canton de GIVORS où plus de la moitié des électeurs avaient donné leur voix à M. VALLON. Il ne fut pas très important dans les cantons ruraux et encore moins dans les cantons purement agricoles de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE.

SECTION V: LES ELECTIONS PRESID NTIELLES DE 1905

Les Français ayant approuvé en Octobre 1902, le projet concernant l'élection du Président de la République au suffrage universel, devaient alors choisir entre six candidats. Le Général de GAULLE se représentait face à cinq concurrents: M. MITTERAND, seul représentant de la gauche, M. LECANUET, ancien Président du M.R.P., Maître TIXIER VIGNANCOURT représentant l'extrême droite, M. MARCILHACY, un centriste de droite et M. BARBU.

La campagne fut assez animée et l'on peut dire que les émissions radio- télévisées y jouèrent un grand rôle.

M. MITTERAND était soutenu par la gauche dans son ensemble, tandis que M. LECANUET bénéficiait de l'appui de certains Radicaux de la majorité du M.R.P. et des Indépendants non Gaullistes.

Le premier tour eut lieu le 5 Decembre 1965. A l'issue de cette journée de vote, on remarque que les abstentions ont été un peu moins nombreuses qu'à l'habitude, le plus haut niveau de participation se rencontrant à LA CHAPELLE SUR COISE où 95,8 % des inscrits sont allés voter. La très forte participation fut en général le cas des petites communes, excepté le cas de SAINT MARTIN EN HAUT, MORNANT et SAINT SYMPHORIEN SUR COISE où l'on trouve plus de 90 % de participation.

Les bulletins blancs et nuls furent assez peu nombreux puisque pour la circonscription, ils atteignirent seulement la proportion de 1,12 %, soit 562 bulletins.

Les suffrages obtenus par le Général de GAULLE furent assez uniformément répartis si l'on excepte la zone sud représentée par GIVORS et ses environs. Partout ailleurs, il recueillit à peu près 40 % des voix, le plus fort pourcentage étant obtenu dans le canton de SAINT SYMPHORIEN avec 41,81 % et le plus faible dans le canton de CONDRIEU avec 36,13 % des suffrages exprimé

Dans le canton de GIVORS, il bénéficia seulement de 27,45 % des voix, la plupart des électeurs ayant péferé M. MITTERAND qui d'ailleurs n'obtint la majorité absolue que dans cette région aves 51,15 % des suffrages exprimés. Dans GIVORS même le candidat de la gauche recueillit 50,70 % des suffrages exprimés. L'électorat de gauché était dons une fois de plus très localisé dans la zone industrielle par opposition aux communes rurales.

L'électorat des trois autres candidats était également facilement localisable.

M. TIXIER VIGNANCOURT recueillit des voix surtout dans la zone montagnarde du sud, notamment dans le canton de MORNANT où il obtint 5,88 % des suffrages exprimés. A SAINTE CATHERINE en partculier, plus de 19 % des électeurs votèrent pour lui.

M. LECANUET n'obtint pour sa part que 14.244 voix soit 32,14 % des suffrages exprimés, et s'il a trouvé des électeurs dans tous les cantons, la majorité des voix en sa faveur provenait cependant des localités rurales. Il faut dire à ce sujet que le député de la circonscription, M. Charvet, avait soutenu ce candidat. Les meilleur s performances de M. LECANUET se rencontraient donc dans les cantons de VAUGNERAY, MORNANT et LAINT SYMPHORIEN SUR COISE. Dans le village de LA CHAPELLE SUR COISE, il obtint la majorité absolue.

L'influence du M.R.P. dans cette région avait sans doute aussi aidé à déterminer le comportement des électeurs.

Donc, on le voit, le candidat Indépendant recueillit le moins de voix dans la région industrialisée de GIVORS (14,33 % des suffrages exprimés) tandis que la majorité de son électorat se trouvait dans la zone rurale agricole et résidentielle.

Les deux derniers candidats, M. BARBU et M. MARCILHACY n'obtinrent que peu de voix, puisque seulement 703 électeurs votèrent pour le premier et 1362 pour le second, les suffrages en leur faveur ne pouvant être répartis géographiquement. Au deuxième tour, le 19 Decembre, il ne restait en présence que les deux candidats arrivés en tête quinze jours auparavant, c'est à dire le Général de GAULLE et le candidat de la gauche, M. MITTERAND.

La participation resta dans l'ensemble élevée en atteignant 84,5 % du total des électeurs inscrits. On ne peut donc pas dire qu'il y ait eu une grande différence par rapport au premier tour.

Avant d'examiner les bulletins blancs et nuls, il faut voir quelles avaient été les consignes données pour ce second tour de scrutin.

M. TIXIER VIGNANCOURT appela ses électeurs du premier tour à voter pour M. MITTERAND afin de créer un barrage à l'élection du Général de GAULLE.Les trois autres candidats firent de même, mais de façon beaucoup plus discrète.Voyant le groupe d'opposition se renforcer en nombre, le Général de GAULLE, déjà un peu déçu par les résultats du premier tour, utilisa tous les moyens mis à sa disposition pour la campagne, notamment les interventions télévisées qu'il avait un peu dédaignées avant le 5 lecembre.

Beaucoup d'électeurs des quatre candidats éliminés après le premier tour suivirent les consignes en ne votant pas pour le Général de GAULLE, mais ne voulaient pas cependant voter pour un Socialiste. Ce phénomène se traduisit par une augmentation sensible des bulletins blancs et nuls, ceux-ci étant surtout nombreux chez les électeurs d'extrême droite ayant voté pour M. TIXII VIGNANCOURT et ceux ayant donné leur suffrage à M. LECANUET.

Les résultats de ces élections renforcèrent encore la coupure entre le canton de GIVORS d'une part et les cinq autres d'autre part. Si le Général de GAULLE l'emportait dans toute la zone rural. N. MITTERAND gagnait encore des voix dans la région sud.

Au niveau de la circonscription, le ténéral de CAULLE était

élu aveC 8.100 voix d'avance sur son adversaire, ayant recueilli 65,06 % des suffrages exprimés, tandis qu'il trouvait son succès le plus grand dans les localités à vocation agricole des cantons de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et de MORNANT.

On remarque donc que le second tour n'a pas changé l'orientation du premier, les consignes de voter pour M. MITTERAND, nota
ment de la part de M. TIXIER VIGNANCOURT n'ayant pas été scrupuleusement suivies. Les deux candidats en présence n'ont fait chacun que renforcer leur position respective. M. MITTERAND voyait
son électorat s'aggrandir, mais cela dans le canton de GIVORS où
il avait déjà obtenu la majorité absolue au premier tour, tandis
que le caractère rural de l'électorat Gaulliste S'affirmait encor
plus nettement que le 5 Décembre.

SECTION VI : LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967 ET DE JUIN

1968

§ I . LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967

La seconde législature de la Cinquième République ayant vécu sa durée normale, les Français furent appelés le 5 Mars 1967 à choisir leurs nouveaux députés.

Dans la circonscription qui nous intéresse, le député sortan M. CHARVET, ne se représentait pas, et les électeurs avaient le choix entre cinq candidats: un Gaulliste appartenent au " Comité d'Action pour la Cinquième République ", M. MORISON, un candidat du Centre Démocrate, M. PALLUY, un Communiste , M. PAVIOT, un représentant de la F.G.D.S. (Fédération de la Gauche Démocrate et Sovialiste), M. RAGOT et un candidat sans étiquette politique, M. LATASTE.

La campagne se déroula comme à l'ordinaire, c'est à dire avec une mise en oeuvre assez faible des moyens disponibles qui avaient déjà prouvé leur inefficacité auprès des électeurs de cette circonscription caractérisée par l'absence de tout engagement politique intense.

Lors du premier tour, le 5 Mars, la participation fut min peu moins élevée que pour les élections présidentielles mais resta tout de même à un niveau honorable, puisque 18,61 % des inscrits seulement n'allèrent pas voter. Le canton de SAINT SYMPHORIEN fut de loin celui où l'on vota le plus, puisque la participation fut de 88,69 % et que dans certains villages comme COISE, elle attint 93,9 %. Ailleurs elle resta en général assez stable.

Les bulletins blancs et nuls furent un peu plus nombreux que lors des élections présidentielles de 1965 en se chiffrant à 1.333 l'ais ils furent presque inexistants dans certaines communes rurales comme LA CHAPELLE SUR COISE pù 93,3 % des votes constituèrent des suffrages exprimés.

Quant aux résultats, ils semblent quelque peu différents de ceux obtenus en 1962.

Le candidat Gaulliste, M. MORISON, arrivait en tête avec 14.834 voix (soit 31,92 % des suffrages exprimés) assez inégalement réparties géographiquement. A L'ARBRESLE où il exerçait
la profession de notaire, il obtint 622voix, soit 38,34 % des suffr
ges exprimés, tandis que dans les cantons ruraux de MORNANT et de
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, il arrivait après M. PALLUY. Sa position était donc meilleure que celle de M. CHENEVAT en 1962, et ceci
surtout à L'ARBRESLE où, en plus de l'influence qu'il pouvait
avoir, il bénéficia des suffrages des anciens électeurs de M. CHARV

Le candidat du Centre Démocrate, M. PALLUY arrivait en sewonde position avec 11.987 suffrages en sa faveur, soit 25,79 % des suffrages exprimés. Il obtint son succès le plus grand dans le canton de MORNANT dont il était Conseiller Général, avec 2.643 voix. Ailleurs, il semble avoir été beauvoup moins bien placé que M. LECANUET en 1965, notamment dans le canton de l'ARBRESLE. Il bénéficia capendant de 43,51 % des suffrages exprimés à SAINT JEAN DE TOUSLAS, petite localité du canton de GIVORS, On voit donc que son électorat ne peut pas être considéré comme urbain, les suffrages lui ayant permis de venir au deuxième rang étant surtout recueillis dans la zone rurale agricole de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE.

M. PAVIOT, Communiste, quant à lui, vit sa situation se dégrader par rapport aux élections précédentes. En effet, cette fois deux représentants de la gauche se présentaient, ce qui allait conduire à un partagedes voix de gauche. En fait, le recul du candidat Communiste fut beaucoup moins net dans les communes agricoles où les suffrages communistes avaient toujours été assez faibles, que dans les communes industrialisées. Ainsi, dans les cantons de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, on ne peut pas dire que la situation ait été tellement différente. En revanche dans le canton de GIVORS, il ne recueillait que 4.907 voix et ce phénomène de régression se retrouva dans tous les centres industriels tels que l'ARBRESLE, SAIN BEL et SAINTE COLOMBE.

Par contre, M. RAGOT, candidat de la F.G.D.S. bénéficia de ces transferts En effet, ce fut dans les cantons où le recul du candidat Communiste avait été le plus net, que les voix en sa faveur furent les plus nombreuses (1040 à CIVORS, 1453 dans le canton de l'ARBRESLE, 1123 à CONDRIEU), alors que dans les cantons à vocation agricole de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et de MORNANT, elles étaient beaucoup moins conséquentes, ceci correspondant à la stabilité de l'électorat communiste de ces localités.

Quant à M. LATASTE, il n'obtint pas un succès plus grand que lors des précédentes élections. Son électorat restait localisé essentiellement dans les zones rurales. On peut cependant faire une comparaison avec la position de M. TIXIER VIGNARCOURT au soir du 5 Décembre 1965, tous deux ayant surtout trouvé des électeurs au sud de la région montagnarde, notamment dans le canton de MORNANT.

Au second tour restaient en présence les trôis candidats arrivés en tête, M. PAVIOT, M. MORISON et M. PALLUY.

ment inciter les électeurs à voter, le niveau de la participation ne semblait pas avoir beaucoup changé depuis le premier tour.

Il fut surtout élevé dans la zone montagnarde mais augmenta tout de même un peu au sud de la circonscription dans les zones industrialisées.

Quant au total des bulletins blancs et nuls, il fut sensiblement plus faible qu'au premier tour.

Les résultats désignaient M. MORISON, candidat pour la Cinquième République, vainqueur de ces élections avec 21.907 voix. Il gagnait notamment en plus des voix obtenues au premier tour, les suffrages d'électeurs de M. RAGOT qui n'avait pas voulu suivre les consignes d'union de la gauche. Il accentuait nettement son avance à SAINT SYMPHORIEN et à GIVORS. Le total des voix obtenues fut cependant inférieur au nombre des électeurs Gaullistes de 1965, ceci étant dû au fait que les Centristes qui n'auraient certainement pas voté pour la gauche avait encore un candidat présent.

Ce candidat, M. PALLUY, gagna en général des voix bien que les cantons peu urbanisés de SAINT SYMPHORIEN et de MORNANT aient sans doute préféré voter pour celui des deux qui avait le plus de chances d'être élu, c'est à dire, le candidat Caulliste. Mais il faut bien voir que, comme M. MORISON, le candidat Centriste bénéficia aussi du transfert des voix de la F.G.D.S., ceci notamment dans les cantons de l'ARBRESLE, de VAUGNERAY et de CONDRIEU, où, si la population voulait bien d'un député Socialiste

elle ne voulait cependant pas être représentée par un Communiste, et ceci même à GIVORS où le total des voix obtenues restait stable.

Quant au candidat Communiste M. PAVIOT, il arrivait en seconde position avec 14.628 voix, c'est à dire avec plus de 2.000voix d'avance sur le candidat Centriste.C'était donc de très peu que M. PAVIOT arrivait à dépasser le niveau obtenu par M. MITTERAND au premier tour des élections de 1965. Ceci était dû au fait que la plupart des électeurs de la F.G.D.S. avaient plutôt mal suivi les consignes d'union de la gauche, et ceci, nous l'avons vu, surtout dans les cantons peu industrialisés.

Donc, si la parti communiste l'emportait uniquement dans le canton de GIVORS où les voix en faveur de M. PAVIOT représentaient 54,72 % des suffrages exprimés, on remarquait une opposition totale entre la zone urbanisée du sud et la zone rurale. Dans cette zone au comportement traditionnel et modéré, on pouvait peut être accepter un candidat Socialiste, mais la réaction ancienne contre le parti communiste restait vive et les électeurs ne voulait absolument pas d'un de ses membres comme député.

§ 2 . LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1968

Un an après les élections pour la troisième législature de la Cinquième République, le corps électoral fut de nouveau sollicité à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, qui avait du abandonner l'idée d'un projet de référendum sur la participation.

Les évènements de Mai 1968 s'étaient traduits de la même façon qu'ailleurs, mais grâce à la radio et surtout à la télévision, qui tinrent la population au courant, les électeurs de la huitième circonscription furent nettement plus touchés que d'habitude. On craignit même la guerre civile, ce qui se répercutera évidemment sur les votes.

Pour le premier tour de scrutin, les électeurs avaient le choix entre six candidats. Trois s'étaient déjà présentés un an plus tôt aux élections législatives : il s'agissait du député sortant, M. MORISON, candidat U.D.R., de M. RAGOT représentant la F.G.D.S. et de M. LATASTE sans étiquette politique. M. VALLIN, pour sa part s'était déjà présenté quelques années plus tôt. Outre ces quatre anciens candidats, on pouvait trouver M. DEJAKDON, membre du P.S.U. et M. GERIN représentant du mouvement P.D.N.

La participation des électeurs à la consultation fut assez forte puisqu'il n'y eut pour l'ensemble de la circonscription que 17,64 % d'abstention, les plus forts pourcentages de votants se situant dans les deux cantons de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN

Les bulletins blancs et nuls furent aussi très peu nombreux puisque leur nombre représentait 0,4 % des suffrages exprimés. Ces fait peuvent sans doute être mis sur le compte des évènements de Mai 1968, qui par les moyens d'information actuels ,ont vraiment touché la population de cette région.

M. MORISON, le candidat Gaulliste arrivait en tête avec 19.756 voix, représentant 41,38 % des suffrages exprimés. Il bénéficiait d'une très nette avance puisque le candidat arrivant en seconde position disposait de 9.680 voix de moins que lui.De même que nous l'avons vu en étudiant les précédentes élections, l'assiet te de son électorat restait essentiellement rurale, les plus forts pourcentages en faveur de l'U.D.R. ayant surtout été le fait des communes des cantons de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN. De plus l'augmentation du nombre des voix gaullistes fut particulièrement sensible puisqu'un an avant, ce même candidat n'avait obtenu que 14.834 voix , par conséquent seulement 51,92 % des suffrages exprimés.

Le candidat P.D.M. arrivait en seconde position prequ'à égalité avec le Communiste M. VALLIN. Son électorat ne semblait

pas être propre à certaines communes en particulier, cependant on peut remarquer que plus de 22 % des suffrages en sa faveur provenaient du canton de VAUGNERAY.

Quant au candidat Communiste, il n'obtint que 9.688 voix dont la plupart furent recueillies dans le canton de GIVORS.

Mais on peut voir que le recul du parti communiste déjà amorcé en 1967 se confirmait sans s'accroître. M. VALLIN obtint sensiblement les mêmes résultats que M. PAVIOT, un an avant. Ce phénomène semble être du, outre les circonstances particulières de cette élection, au fait que le candidat Communiste n'était plus l'unique représentant de la gauche et que ce dernier voyait dons certains de ses suffrages redistribués aux candidats de la F.G.D.S et du P.S.U.

Cependant, le candidat de la F.G.D.S. voyait sa position se déteriorer depuis les élections précédentes lors desquelles, il avait recueilli 1.150 voix de plus.

En dernier lieu, M. DEJARDON représentant le P.S.U. et M. LATASTE bénéficiait seulement de 1.854 et 1.851 voix.Cela ne doit guère nous étonner. Pour M. LATASTE, il faut bien voir que dans cette circonscription traditionnelle, les candidats aux programmes "fantaisistes " ne sont guère appréciés.

Quant au candidat P.S.U., il était facile de prévoir que les élec-

teurs ne lui accorderaient pas énormément de suffrages, ne serait ce que parce que le parti qu'il représentait était trop à gauche pour une telle circonscription.

Au second tour, la partie se joua seulement entre deux candidats, M. MORISON, Gaulliste, député sortant et M. VALIIN maire communiste de GIVORS et Conseiller Général.

Le nombre des abstentions sans atteindre un niveau alarmant, fut tout de même important lorsqu'on considère la tendance habi-

tuelle desélecteurs de cette circonscription à voter. En effet, 13.598 électeurs inscrits (soit 23,20 %) ne sont pas allés voter. Le niveau de participation le plus élevé restait cependant celui atteint dans le canton de SAINT SYMPHORIEN où il y eut seulement 14,25% d'abstentions.

Le total des bulletins blancs ou nuls se chiffrait à 1.610, représentant ainsi 3,58 % des suffrages des votants.

M. MORISON obtint la majorité dans tous les cantons hormis celui de GIVORS. Il bénéficia notamment de 88,06 % des suffrages exprimés dans le canton de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, et de 77,57 % dans celui de MORNANT, certaines communes ayant voté à plus de 90 % en sa faveur, comme ce fut le cas à SAINT MAURICE. Son électorat restait done essentiellement rural puisque s'il avait été élu par les deux tiers de la population en général, ce n'était pas le cas du sud industrialisé de la circonscription, où il ne recevait que 43,16 % des suffrages exprimés.

Le candidat Communiste, M. VALIIN, par contre obtint dans cette région la majorité absolue avec 6.175 voix (soit 56,04 % des suffrages exprimés). Ailleurs, il ne recueillit jamais beaucoup de voix.

SECTION VII: LE REFERENDUM DU 27 AVRIL 1969

§ I . LA SITUATION POLITIQUE

Au printemps 1969, le Général de GAULLE décida de recourir à nouveau au référendum, afin de faire sanctionner par l'opinion publique un projet de loi relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat. Il fit connaître sa décision le 2 Avril et fixa la date de la consultation au 27 Avril 1969.

Il convient de signaler que depuis longtemps, le Président de la République pensait à une telle réforme. Le 24 Mai 1968, le Général de GAULLE, à LYON, avait fait part de son désir d'une réforme régionale en déclarant : "L'effort multiséculaire de centralisation qui fut longtemps nécessaire pour réaliser et maintenir l'unité de notre pays ne s'impose plus désormais. Au contraire, ce sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de sa puissance économique de demain."

Et déjà à la fin du mois de Mai 1968, le Président de la hépublique avait déclaré qu'un référendum devrait avoir lieu, mais le décret le prévoyant avait été abrogé, ce qui avait eu pour conséquence la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Le texte de loi proposé comportait deux objets bien distincts nous l'avons vu, la régionalisation et la réforme du Sénat.

sur le plan de la régionalisation, le changement principal résidait dans le fait que les régions deviendraient des collectivités territoriales, ceci entraînant donc modification de l'article /2 de la constitution. La région devrait devenir un nouveau centre d'action politique dont la mission serait de "contribuer au développement économique, social et culturel, ainsi qu'à l'aménagement de la partie correspondante du territoire national."

Pour cela, un Conseil Régional serait institué pour règler les affaires de la région, qui, outre des Conseillers Régionaux territoriaux élus par les Conseils Cénéraux et Municipaux, et des Conseillers Régionaux socio-professionnels désignés par des organismes représentatifs, comprendrait les députés à l'Assemblée Nationale élus dans la région.

Le projet de loi prévéyait aussi un préfet de région chargé d'assurer l'instruction préalable des affaires soumises au conseil, et l'exécution des délibérations.

En ce qui concernait la rénovation du Sénat, le Général de GAULLE partait du principe que le sénat était inadapté par son

caractère peu représentatif et par les attributions limitées dont il disposait. Désormais, si le projet de loi était agréé par l'opinion publique, la composition du Sénat serait modifiée :

- les nouvelles régions seraient représentées par des sénateurs territoriaux.
- des sénateurs socio-professionnels feraient partie de la seconde chambre du parlement, ceci pour compenser la suppression du Conseil Economique et Social.

En second lieu, les attributions sénatoriales seraient modifiées. Les pouvoirs du Sénat ne seraient plus seulement consultatifs en ce sens qu'il donnerait son avis sur toutes les lois avant les débats à l'Assemblée Nationale, alors que dans l'état actuel des choses, les décisions étaient toujours prises en dernier ressort par l'Assemblée Nationale.

Outre ces deux objectifs, le Général de GAULLE donna un caractère tout à fait plébiscitaire à la consultation en déclarant : "Si je suis désavoué par une majorité d'entre vous, je cesserai aussitôt d'exercer mes fonctions...si au contraire, je reçois la preuve de votre confiance, je poursuivrai mon mandat jusqu'au 'terme régulier' en 1972".

Il est certain que ce caractère plébiscitaire encore plus net que dans les quatre précédentes consultations référendaires, a pu influencer bon nombre d'électeurs, désireux surtout de voir le Général de GAULLE abandonner le pouvoir, alors que d'autre part, ils n'avaient peut être pas prêté spécialement attention à la question posée, d'ailleurs complexe et ambigüe puisqu'une même réponse devait suffire pour deux questions très différentes.

§ 2 . LES PRISES DE POSITION

Au niveau national on ne peut pas dire que les partsans d'une réponse affirmative aient été très nombreux. En effet, toutes les formations politiques ou presque toutes, manifestèrent leur opposition, ceci pour des raisons diverses.

En effet, l'U.D.R. seulement, semblait soutenir ce projet. Pour M. POMPIDOU, il s'agissait de voter affirmativement " par bon sens, par fidélité au passé mais aussi à l'avenir ". Et tous les partisans du "oui" d'une manière générale, semblai nt se regrouper autour du principe de fidélité au Général de GAULLE, plus qu'autour d'une approbation réelle du projet.

Face aux Gaullistes, les défenseurs du "non" formaient un bloc assez considérable. On y trouvait aussi bien une partie de la droite que le centre derrière M. LECANUET et M. GISCARD d'ESTAING, et que le parti radical-socialiste, M. MONNERVILLE s'opposant notamment au caractère illégal et plébiscitaire d'une telle consultation. Etaient également du même côté, le parti socialiste, le parti communiste et le P.S.U.

Considérant cette forte opposition, l'U.D.R. se lança dans une campagne énergique auprès des électeurs. M. JEANNENEY, ministre d'Etat chargé de la réforme, déclara : "Rhône-Alpes, la 'région 'par excellence. Celle que l'on cite comme un véritable modèle : par son étendue, l'importance de sa population, sa diversité physique, l'extrême variété de ses activités, le dynamisme de ses hommes, le nombre des villes qui la structurent: LYON, SAINT ETIENNE, GRENOBLE, ANNECY, CHAMBERY, VALENCE, ROANNE."

Mais les efforts de propagande, tant au niveau national que local n'eurent que peu de poids par rapport aux oppositions.

M. PRADEL et la grande majorité du conseil de la communauté urbaine demandèrent de voter " non ", car un tel projet, selon le maire de LYON " n'était pas sérieux ".

De nombreux sénateurs du Rhône s'élevèrent aussi contre cette consultation. On peut cependant signaler que le Président du Conseil Général, M. CARTERON, originaire de BAINT SYMPHORIEN, prit parti pour le " oui ". En cela peut être, influença-t-il une partie de l'électorat de ce canton.

§ 3 . RESULTATS ET COMMENTAIRES

Au niveau de la circonscription, le projet fut repoussé par une faible majorité : 22.540 "oui " contre 24.032 "non ".

Dans tous les cantons les votes positifs et négatifs tendaient à s'équilibrer, sauf dans ceux de SAINT SYMPHORIEN et de GIVORS.

C'était dans le premier qu'on trouvait la plus forte proportion de "oui " (67,41 %), alors que le second se distinguait par une très nette majorité de voix négatives.

GIVORS s'était toujours distingué des autres par son orientation plus à gauche et son électorat avait sans doute suivi les consignes des partis et syndicats de gauche. Quant au canton de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, son habituelle position politique à droite avait pu être renforcée par l'opinion du Président du Conseil Général, M. CARTERON.

La distribution des voix dans les autres cantons correspondait finalement assez bien aux positions habituelles. La majorité des votes positifs se retrouvait dans les cantons les moins industrialisés et les plus à droite, ceux de VAUGNERAY et de MORNANT, alors que ceux de L'ARBRESLE et de CONDRIEU avaient une faible majorité de " oui ", ceci venant sans doute du fait que le premier jouit d'un peu plus d'industrialisation que les autres cantons ruraux, et que le second subit un peu l'influence de GIVORS.

SECTION VIII: L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 1969

Les résultats du référendum d'Avril ayant été négatifs, le Général de GAULLE cessait d'exercer ses fonctions. M. POHER devait alors lui succéder jusqu'à ce que les Français aient élu leur nouveau Président.

Le premier tour de l'élection présidentielle fut fixé au 1° Juin 1969, le second tour devant avoir lizu quinze jours plus tard.

Cette élection est intéressante à cause du grand nombre des candidats: M. POMPIDOU, représentant de l'U.D.R. qui se présentait en faisant valoir son désir de continuation de la politique du Général de GAULLE, M. POHER, Président du Sénat, de tendance centriste, M. DUCATEL d'extrême droite, M. DUCLOS Communiste, M. DEFERRE, Socialiste, M. BOCARD et M. KRIVINE, tous deux représentant l'extrême gauche héritière de Mai 1968.

Cette fois, d'une part, la gauche n'était pas uniquement représentée par un candidat Socialiste, Contre part un candidat centriste prenait part à l'élection. Le problème était donc de savoir, si les voix qui en 1965 s'étaient portées sur M. MITTERAND n'allaient pas être disséminées sur les autres candidats de la gauche et du centre.

Au soir du premier tour, les abstentions atteignaient le nombre de 11.087 (18,50 % des électeurs inscrits) et1.515 bulletins étaient blancs ou nuls.

M. POMPILOU bénéficiait de 21.642 voix (45,38 % des suffrages exprimés), tandis que M. POHER avec 12.642 voix venait à la seconde place. Si partout le candidat U.D.R. arrivait en tête, il se distinguait cependant dans la zone montagneuse (59,90 % dans le canton de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE). L'électorat de M. POHER, par contre, semblait assez également réparti entre les cantons traditionnellement de droite, en réalisant son meilleur score dans le canton de VAUGNERAY, avec 31,30 % des suffrages exprimés.

Le candidat Communiste, M. DUCLOS, recevait 20 % des suffrages exprimés (9.610 voix), mais s'il restait en relativement bonne posture dans le canton de GIVORS, la présence de plusieurs représentants de la gauche lui avait porté préjudice dans les autres cantons. M. DEFERRE qui appartenait à la vieille tendance S.F.I.O. (1.547 voix), lui enlevait des voix dans la zone de tradition modérée. De même, si M. KRIVINE ne remportait pas un grand succès dans la région de GIVORS, il recevait cependant un peu plus de 1 % de suffrages exprimés dans le canton de VAUGNERAY.

M. ROCARD (P. S.U.) recueillait 1.740 voix représentant 3,37 % des suffrages exprimés et ceci non seulement dans la zone modérée (4,23 % des suffrages exprimés à VAUGNERAY), mais aussi dans la région de GIVORS (4,38 % des suffrages exprimés).

Donc, si dans l'ensemble, les électeurs du canton de GIVORS restaient fidèles au parti communiste, dans la zone rurale, de nombreuses voix s'étaient reportées sur les candidats Socialiste et d'extrême gauche.

Seulement 625 électeurs avaient voté pour M. DUCATEL qui recevait ainsi 1,02 % des suffrages exprimés. Son électorat avait une assiette essentéellement rurale et comme celui de M. TIXIER-VIGNANCOURT était surtout localisé dans la zone montagneuse du sud de la circonscription.

Au niveau global, les résultats donnaient donc aux candidats modérés une plus grande victoire qu'au niveau national, tandis que les candidats extrèmistes voyaient leur succès beaucoup دسام faible.

Quinze jours plus tard , M. POHER et M. POMPIDOU se représentaient : le choix des électeurs était donc assez limité, ce qui détémina les prises de position des partis politiques. Le parti communiste préconisa l'abstention ainsi que le P.S.U., tandis que les Radicaux et le parti socialiste soutenaient la candidature de M. POHER. Mais il faut aussi noter que les députés du Rhône appartenant à la majorité s'étaient prononcés pour la participation à l'élection.

Malgré cela, les abstentions atteignirent le nombre de

18.610 (26,61 % des inscrits). Le niveau le plus élevé se rencontrait dans le Canton de GIVORS où seulement 53,15 % des électeurs inscrits avaient voté. En outre, 4,89 % des bulletins étaien blancs ou nuls.

A ce dauxième tour, l'élection n'intéressait donc plus qu'une minorité de personnes.

M. POMPIDOU arrivait en tête avec 23.799 voix (60,53 % des suffrages exprimés), tandis que N. POHER n'avait reçu en sa faveur que 15.484 bulletins (39,47 % des suffrages exprimés).

Partout, N. POMPIDOU arrivait en tête. Seuls le canton de CONDRIEU et celui de L'ARBRESLE donnaient des résultats assez voisins pour les deux candidats. Ailleurs, les résultats étaient nettement meilleurs pour le candidat Gaulliste (69,41 % des suffrages exprimés en faveur de N. POMPIDOU dans le canton de SAINT SYMPHORIEN

La répartition des voix entre les deux candidats restait donc sans grand changement depuis le premier tour de scrutin.

SECTION IX : LE REFERENDUM DE 1972

Le 16 Mars, à l'occasion d'une conférence de presse, le Président P6MPIDOU annonçait qu'un référendum aurait lieu le mois suivant, concernant la politique européenne et plus précisément l'élargissement du Marché Commun. Le 5 Avril, le texte définitif de la question posée aux Français, ainsi formulé, était adopté par le conseil des ministres: "Approuvez vous, dans les perspectives nouvelles qui s'ouvrent à l'Europe, le projet de loi soumis au Peuple Français par le Président de la République et autorisant la ratification du Traité relatif à l'adhésion de la Grande pretagne, du Lanemark, de l'Islande et de la Norvège aux Communautés Européennes.

Aussitôt des oppositions se firent jour. De nombreux partis incitaient le Peuple à répondre affirmativement, tandis que la gauche semblait opposée à un tel projet. En fait, ce n'était pas tant contre la question posée que contre le contexte de cette consultation que ces partis s'élevaient. En effet, pour beaucoup, ce n'était que la continuation de la technique employée par le Général de Gaulle qui consistait, par le biais d'un référendum à se faire plébisciter par la mation. Le Président de la hépublique pourrait ainsi aborder le sommet européen prévu pour l'automne en position de force, et de plus, des élections législatives étant prévues pour l'année suivante, cette consultation populaire direct pouvait permettre de mesurer le soutien dont disposait la Majorité actuelle dans l'opinion publique.

Aussi, dans le camp des "non", trouvions nous le Parti Communiste, de même que certaines formations politiques de droite comme la Nouvelle Action Française.

Pour d'autres partis, il s'agissait non pas de refuser la ratification du traité, mais de s'opposer à cet emploi de la procédure référendaire, donc de ne pas voter. Ce fut la position du Parti Socialiste, du P.S.U., de la Ligue Communiste et d'une minorité du Parti Radical.

Face à cette opposition, l'U.D.R. préconisait le "oui", ainsi que la majorité des Hadicaux qui s'était ralliée à l'opinion de son Président, le Centre et les membres de l'Alliance Républicaine de M. TIXIER VIGNANCOURT.

Les résultats de cette consultation devraient permettre de mesurer l'impact des partis politiques dans la huitième circonscription. Par le nombre des abstentions notamment, il est possible de juger de l'audience des partis ayant recommandé cette attitude.

L'abstentionnisme fut très élevé, souvent bien supérieur à ce qu'il avait été lors du deuxième tour des élections présidentielles de 1969. En effet, 35,28 % des électeurs n'étaient pas allés voter. C'était donc la première fois depuis le début de la Cinquième République qu'un tel niveau était atteint.

Les différences entre les pourcentages d'abstentionnisme de 1972 et de 1969 pouvaient donner une indication de l'obéissance à la consigne donnée par le Parti Sovialiste et les autres partis de gauche, excepté le Parti Communiste, et donc en partie de leur audience. Cette audience parait sensiblement égale dans les différents cantone, mais le nombre des abstentions fut nettement supérieur aux suffrages o tenus par les candidats de ces formations politiques en 1969.

Il semble donc que, outre les consignes électorales données avant la consultation, le manque d'intérêt de l'opinion pour ce sujet a joué.

Par ailleurs les "oui" l'emportaient largement sur les "non" (24.295 "oui" contre 9.977 "non"). Partout les voix affirmatives étaient supérieures aux autres, excepté dans le canton de GIVOR: où 54,65 % des suffrages exprimés étaient constitués par des "non".

Le Parti Communiste ayant recommandé le "non", id est possible de suivre l'évolution des voix communistes depuis 1969.

Cantons	Voix de M. DUCLOS 1969	NON 1972
L'ARBRESLE	16,44 %	25,49 %
VAUGNERAY	12,79 %	20,98 %
CIVORS	43,10 %	54,65 %
CONDRIEU	16,32 %	26;71 %
MORNANT	10,33 %	20,09 %
SAINT SYMPHORIEN	3,81 %	12,09 9

Ces taux sont loin d'être voisins puisqu'ils varient parfois du simple au triple. Mais on ne peut certainement pas parler d'une telle augmentation de l'audience du Parti communiste.

Quant aux "oui", leur nombre dénotent une grande différence relativement aux voix favorables à la majorité en 1969.

CANTONS	POMPIDOU 1º tour	POMPIDOU 2° tour	0UI 1972
L'ARBRESLE	45,04 %	57,94 %	74,51 %
VAUGNERAY	55,03 %	60,36 %	79,02 %
GIVORS	30,36 %	60,31 %	45,35 %
CONDRIEU	43,75 %	54,05 9	69,29 %
SAINT SYMPHORIEN	59,32 %	69,35 %	87,91 9
MORNANT	50,07 %	61,53 %	79,91 %

si la politique du Président POMPIDOU était agréée par bon nombre d'électeurs de cette circonscription, on ne pouvait pas dire pour autant que la majorité actuelle disposait d'un soutien aussi important. En effet, les abstentions étaient trop nombreuses pour ne pas avoir un caractère politique, et signifiaient sans doute que la technique employée n'était pas acceptée.

Malgré cela, on pouvait constater que les grandes tendances n'avaient pas disparu : on retrouvait une majorité de "non" dans le canton de GIVORS, tandis que les voix positives se répartissaient entre les cinq autres cantons, tout en étant les moins nombreuses dans le région de L'ARBRESLE et de CONDRIEN.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis les dernières élections législatives. Les Français devaient dons choisir leurs nouveaux députés.

Dans la huitième circonscription, sept candidats se présentaient : M. DEHAN, représentant le P.S.U., M. EYDAN, le F.G.D.S. M. GERIN, le C.D.P., M. HAMEL, Républicain Indépendant, M. RAGOT, Réformateur, M. VALLIN, Communiste et M. PALLUY, sans étiquette politique.

Les électeurs avaient donc un choix assez large, ce qui se répercuta sur le niveau de la participation électorale (83,23 % des inscrits). Quant aux bulletins blancs et nuls, ils furent au nombre de 1.120, représentant ainsi 2,22 % de l'ensemble des bulletins.

Au soir du 4 Mars, M. HAMEL arrivait en tête, sans cependant avoir obtenu la majorité absolue, aves 12.373 voix, représentant 24,75 % des suffrages exprimés. Ce candidat Républicain Indépendant se présentait pour la première fois dans cette région. Conseiller à la cour des comptes, il avait été chargé de mission dans plusieurs cabinets ministériels, et était à cette époque Président du Comité d'atude pour le Développement de 1'Ouest Lyonnais.

Il était cependant suivi de très près par M. VALIIN, personnalité plus connue des électeurs, qui arrivait en seconde position avec 11.596 voix en sa faveur, soit 23,17 % des suffrages exprimés. Ce candidat représentant le Parti Communiste obtenait la majorité seulement dans le canton de GIVORD, avec 46,96 % des suffrages exprimés, tandis que M. HAMEL arrivait en tête

dans tous les autres cantons, en réalisant ses meilleurs résultats dans la région de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE.

Après ces deux premiers candidats, venaient, avec des scores beaucoup moins élevés, M. PALLUY, sans étiquette politique, Conseiller Géneral du canton de MORNANT, avec 14,74 % des suffrages exprimés et M. RAGOT, candidat Réformateur qui recevait pour sa part, 14,62 % des suffrages exprimés de la circonscription.

Ils obtenaient des résulats sensiblement égaux dans les cantons de CONDRIEU et de VAUGNERAY, tandis que dans la région de MORNANT, L'ARBRESLE et SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, le candidat Réformateur accusait une très nette avance.

Le représentant de la F.G.D.S., M. EYDAN, recueillait 10,37 % des suffrages exprimés (soit 5.188 voix), répartis à peu près également entre les différents cantons. Son plus haut score se trouvait néanmoins réalisé dans la région de GIVORS où il bénéficiait de 13,62 % des suffrages exprimés. L'audience de la F.G.D.S. ne semblait donc pas très différente de ce qu'elle était au moment des élections législatives de 1968, lors desquelles son représentant, M. RAGOT, avait eu en sa faveur 9,59 % des suffrages exprimés.

M. GERIN, le candidat représentant le C.D.P., recevait 4484 voix, c'est à dire 8,97 % des suffrages exprimés dans l'ensemble de la huitième circonscription, les électeurs du caton de CONDRIEU semblant cependant de loin les plus favorables à ces idées, en lui ayant accordé 19,99 % de leurs suffrages exprimés. Par contre , dans le canton de GIVORS, il bénéficiait tout juste de 3 % des suffrages exprimés.

M. DEHAN, candidat du P.S.U., arrivait en dernière position avec 1.674 voix (3,34 % des suffrages exprimés), réalisant ses meilleurs résultats dans le canton de CONDRIEU où il recueillait 4,23 % des suffrages exprimés.

Au second tour, le 11 Mars, trois candidats se représentaier M. HAMEL, M. VALLIN et M. RAGOT.

La participation fut de 84,77 % des électeurs inscrits. Les résultats donnaient M. HAMEL vainqueur avec facilité, puisqu'il obtenait 49,15 % des suffrages exprimés. Les électeurs des cimq cantons ruraux avaient en grande partie voté pour lui, tandis que M. VALLIN, représentant le parti communiste avait la majorité absolue dans le canton de GIVORS seulement, arrivant à la seconde place au niveau de la circonscription avec 17.985 voix, soit 35,58 % des suffrages exprimés.

Le candidat Réformateur, M. RAGOT réalisait de moins bonnes performances en ne recevant que 7.716 voix (15,27 % des suffrage exprimés).

Il apparait certain que le maintien de M. RAGOT lors de ce deuxième tour a facilité la victoire de M. HAMEL, car le candidat Réformateur a sans doute enlevé des voix au représentant de la gauche. Il semble notamment que les électeurs de M.EYDAN au premier tour aient préféré voter pour M. RAGOT plutôt que pour le représentant communiste. En effet, M. RAGOT augmentait son score de 404 voix, tandis que M. VALLIN ne faisait pas le plein des voix de gauche. Il manquait 463 voix à ce candidat sur le premier tour.

Quant à M. HAMEL, il ajoutait aux voix qu'il avait obtenue au premier tour, celles de M. PALLUY et de M. GERIN. Il se peut aussi que quelques électeurs de M. RAGOT aient préférévoter pour lui au second tour. Une fois de plus un candidat de droite sortait vainqueur des élections législatives, les voix communistes du canton de GIVORS ayant été annihilées par celles du reste de la circonsecription. Il n'en ressort pas moins que si la victoire de M. HAMEL a été facile, les voix de gauche ont augmenté un peu depuis ces dernières années.

SECTION XI : L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 1974

Le soir du 2 Avril, les Français apprenaient la mort du Président POMPIDOU. Pour la deuxièmre fois depuis le début de la Cinquième République, un mandat présidentiel n'avait pas vécu sa durée normale et l'article 7 de la constitution était appliqué. Le Président du Sénat, M. POHER, devait donc assurer l'intérim jusqu'à l'élection du futur Président fixée au 5 Mai.

Aussitôt, de nombreux candidats se présentaient aux élections et le Journal Officiel du 19 Avril faisait connaître les noms des postulants parmi lésquels les électeurs devraient choisir leur nouveau Président. Le Conseil Constitutionnel avait en effet déclarer recevables, les candidatures de douze personnes: M. CHABAN DELMAS, député-maire de BORDEAUX, représentant l'U.D.R., M. GISCARD d'ESTAING, jusque là ministre de l'économie et des finances, Républicain Indépendant, M. MITTERAND, représentant de la gauche, M. KRIVINE, candidat du Front Communiste Révolutionnaire, Mademoiselle LAGUILLER représentant le mouvement Trotskyste Lutte Ouvrière, M. DUMONT écologiste, M. MULLER, Démocrate Socialiste, M. HERAUD, Régionnaliste ainsi que M. SEBAG, M. RENOUVIN, candidat pour la Nouvalle Action Française, M. LE PEN Président du Front National et M. ROYER, sans étiquette politique.

Le combat s'annonçant assez serré, la campagne se révéla animée. En effet, les dernières élections législatives avaient dénoté une augmentation sérieuse des voix favorables à la gauche relativement aux consultations précédentes et la division de la droite accentuait les chances de réussite du candidat de l'union de la gauche.

Aussi, une élection présidentielle en France, n'avait-elle jamais autant retenu l'attention du public.

A l'issue du premier tour, les résultats ne furent guère surprenants. Comme partout ailleurs, les abstentions étaient pau nombreuses, puisque seulement 13,38 % des électeurs inscrits n'avaient pas voté. Les bulletins blancs et nuls, quant à eux, n'étaient pas très conséquents en ne re présentant même pas 1 % des votes. Cet état de choses était très explicable, d'un côté par l'acuité du combat et de l'autre par le nombre des candidatures. En effet, même si la quasi totalité des électeurs avait prévu l'existence d'un second tour entre M. GISCARD d'ESTAING et M. MITTERAND, beaucoup désiraient faire connaître le soutien qu'ils portaient à certaines personnalités qui s'étaient présentées uniquement afin de pouvoir exprimer leurs idées.

Dans l'ensemble de la circonscription , le candidat Républicain Indépendant, M. GISCARD d'ESTAINC, arrivait en tête avec 23.530 voix représentant 41,54 % des suffrages exprimés. S'il était celui rour lequel on avait le plus voté, excepté dans le canton de GIVORS, son succès était particulièrement important dans les cantons de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et de VAUGNERAY, où il bénéficiait respectivement de 56,21 % et de 47,50 % des suffrages exprimés.

Lors de ce premier tour, M. MITTERAND, candidat de l'union de la gauche, suivait de très près M. GISCARD d'ESTAING (39,39 % des suffrages exprimés). Seuls les électeurs du canton de GIVORS lui avaient donnéle majorité absulue en lui accordant 59,20 % de leurs suffrages exprimés. De même, il arrivait en tête dans certaines communes comme L'ARBRESLE, SAIN BEL, SAINT PIERRE LA PALUD, SOURCIEUX LES MINES, AMPUIS et SAINTE COLOMBE.

En troisième position, se trouvait M. CHABAN DELMAS, représentant de l'U.D.R. avec 6.389 voix, soit 11,27 % des suffrages exprimés. Il venait donc nettement loin derrière les deux premiers candidats, et si les résultats qu'il avait obtenus étaient rarement très bons, on pouvait noter cependant que c'était dans la région montagneuse qu'il réalisait son meilleur score en bénéficiant de 14,96 % des suffrages exprimés dans le canton de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, de 13,50 % dans le canton de CONDRIEU et de 12,40 % dans celui de MORNANT.

Quant aux autres candidats, ils ne remportèrent pas de succès notoires, les suffrages exprimés en leur faveur étant rarement supérieurs à 3 % du total.

M. ROYER, cependant recueillit 3,41 % des suffrages exprimés et son électorat semblait principalement localisé au sud ouest dans la région de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et de MORNANT.

Les candidats d'extrême gauche, M. KRIVINE et Mademoiselle LAGUILLER bénéficièrent respectivement de 2,56 % et de 2,49 % des suffrages exprimés. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la majorité des voix d'extrême gauche ne provient pas du canton de GIVORS dont les électeurs votaient traditionnellement pour la gauche. En effet, c'est même dans cette région que leurs résultats furent les plus faibles puisque Mademoiselle LAGUILLER ne recevra que 1,82 % des suffrages exprimés et M. KRIVINE 0,22 %. Dans l'ensemble, donc, les électeurs d'extrême gauche étaient régulièrement répartis, excepté dans le canton de GIVORS où, si la gauche a une certaine influence, celle ci reste tout de même à un niveau modéré.

M. DUMONT, écologiste recueillit 1,59 % des suffrages exprimés dans l'ensemble de la circonscription, ses meilleurs résultats ayant été obtemus dans le canton de VAUGNERAY (2,05 % des suffrages exprimés), tandis que ses idées ne semblaient pas avoir beaucoup touché les électeurs, ni dans la zone purement agricole, ni dans la zone industrialisée de GIVORS.

Après ce candidat écologiste, venaient avec des scores assez voisins, M. LE PEN, M. RENOUVIN, M. SEBAG, M. MUDLER et M. HERAUL

Les suffrages exprimés en faveur de M. LE PEN(0,71 % des suffrages exprimés), dénotaient un très net recul de l'extrême droite depuis les élections de 1965. Et si l'électorat de Maître TIXIER VIGNANCOURT était localisé principalement dans la zone montagnarde sud, il est à remarquer que neuf ans plus tard, il ne semble pas y avoir de région plus favorable à l'extrême droite que d'autres.

M. RENOUVIN, voyait de même son électorat assez dispersé et même en ajoutant ses résultats à ceux de N. LE PEN, le nombre des voix obtenues par l'extrême droite était en très net recul depuis les élections de 1965.

La situation de M. MULLER et de M. SEBAG ne fut guère meitleure (M. MULLER : 0,6 % des suffrages exprimés . M. SEBAG: 0,14% et leur électorat ne semble pas avoir été très localisable.

Donc, à l'issue de ce premier tour, deux candidats se distinguaient des autres : le candidat de l'union de la gauche et le représentant des Républicains Indépendants. Si dans l'ensemble de la France il en était de même, les résultats étaient cependant très différents de ceux obtenus au niveau national. Alors que, comme nous l'axons vu, F. MITTERAND avait eu en sa faveur 39,39 % des suffrages exprimés et M. GISCARD d'ESTAING 41,54 %, pour l'ensemble du pays, le rapport était inversé : 32,00 % pour M. GISCARD d'ESTAING et 43,24 % pour M. MITTERAND.

Au second tour, ces deux candidats se représentaient donc. Pour la première fois la partie ne semblait pas gagnés d'avance et tous les électeurs se rendaient compte que les scores de M. MITTERAND et de M. GISCARD d'ESTAING seraient très proches.

Aussi, les candidats évincés après le premier tour firent connaître avec instance leur position. M. CHABAN DELMAS rejoignit le camp des partisans de M. GISCARD d'ESTAING, tandis que M.KRIVIN et Mademoiselle LAGUILLER préconisaient l'élection de M. MITTERANI comme un moindre mal. M. DUMONT, le candidat écologiste déclarait sa préférence pour le représentant de l'union de la gauche, mais en laissant le libre choix à ses électeurs.

Les abstentions fuzent encore moins nombreuses qu'au premier tour en se chiffrant seulement à 6.141 (9,35 % des électeurs inscrits). En effet, les électeurs ne voulaient pas risquer de perdre une chance de voir leur candidat élu.

Les bulletins blancs et nuls furent au nombre de 1.002, représentant 1,6 % des votes.

Les résultats obtenus par les deux candidats en présence confirmèrent l'attitude observée jusqu'à présent chez les électeurs de la huitième circonscription : le candidat Républicain Indépendant , M. GISCARD d'ESTAING, arrivait en tête avec 33.224 voix (56,80 % des suffrages exprimés), tandis que le représentant de l'union de la gauche n'avait que 25.264 voix (43,20 % des suffrages exprimés) en sa faveur.

Si M. GISCARD d'ESTAING arrivait également en tête au niveau national, son succès était nettement plus accentué au niveau de la circonscription. La situation restait inchangée par rapport au premier tour dans le canton de l'ARBRESLE, tandis que le score de M. MITTERAND augmentait encore dans le canton de GIVORS (64,199 des suffrages exprimés) où il réalisa ses meilleurs résultats.

Bien que les voix en faveur de M. GISCARD d'ESTAING soient aussi plus nombreuses (35,82 % des suffrages exprimés au lieu de

25,29 %), on remarquait que l'électorat de gauche restait fidèle à lui même.

Dans le canton de MORNANT, les voix des candidats éliminés au premier tour se reportaient également, alors que dans celui de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, M. MITTERAND ajoutait à ses résultats du premier touf, les voix obtenues par M. KRIVINE et par Mademoiselle LAGUILLER et celles d'autres candidats.

Donc, comme pour les autres élections, l'électorat de gauche restait localisé dans le canton de @IVORS, tandis que le candidat Républicain Indépendant se voyait attribuer 63,90 % des suffrages exprimés des électeurs des cinq autres cantons.

CHAPITRE III

ANALYSE DU COMPORTEMENT ELECTORAL

Nous essaierons ici de déterminer les traits caractéristiques de ce comportement, puis de décrire les facteurs capables de l'orienter. Mais il est bien entendu que nous nous limiterons à l'observation de corrélations entre certains traits et l'attitude politique, sans pour cela affirmer catégoriquement qu'il y ait là des liens de cause à effet.

Nous distinguerons naturellement deux points : d'une part l'étude des caractères du comportement électoral dans la huitième circonscription, d'autre part l'étude des facteurs possibles de l'orientation du vote.

SECTION I : LES TRAITS CARACTERISTIQUES DU COMPORTEMENT ELECTORAI

Deux points surtout ont attiré notre attention : le niveau moyen de l'abstentionnisme d'une part, et d'autre part, en ce qui concerne les élus, leur personnalité et leur tendance politique.

§ I . L'ABSTENTIONNISME

Lorsque l'on calcule le hiveau moyen de l'abstentionnisme, on peut facilement voir qu'il ne diffère pas énormément du nivea national, les écarts, lorsqu'il y en a, se retrouvant aussi bien au niveau de la France entière, ceci bien sûr pour les élections présidentielles et référendaires.

En ce qui concerne les élections législatives, la comparaison est plus hasardeuse puisque les mêmes problèmes ne se poseront pas à tous les Français. Pourtant certains sociologues ont évalué le niveau moyen des abstentions, lors de ces élections, à environ 20 % du total des électeurs inscrits.

Si l'on ne doit certainement pas accorder une valeur certaine à cette déduction, on peut cependant la rapprocher du niveau de l'abstentionnisme dans la huitième circonscription lors des élections législatives. Nous voyons qu'en somme ces taux sont très voisins encore que la participation au niveau local soit souvent plus forte.

On peut donc dire qu'il s'agit là d'une région où l'on vote facilement.

Cependant, la situation n'est pas la mâme dans toutes les régions que l'on peut en effet différencier : une zone de plus faible abstentionnisme apparait ainsi, couvrant le sud ouest de la circonscription, correspondant aux cantons de MORNANT et de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE, cantons à vocation purement agricole. Les résultats électoraux dans les autres cantons dénotent une participation un peu moins forte, mais surtout beaucoup plus variable, d'une élection à l'autre.

Après avoir vu quelle était la tendance générale, nous allons essayer d'analyser les significations de l'abstention.

En général, on distingue trois types d'abstentionnisme :

- un abstentionnisme " nécessaire " qui correspond à une
marge d'électeurs inscrits qui , se désintéressant totalement
de la vie politique ne votent jamais.

en effet, que chaque fois qu'il a atteint un niveau élevé, le

- un abstentionnisme " forcé " ou " local ", c'est à dire, dépendant de certaines circonstances matérielles.

- enfin, un abstentionnisme politique. The Company and

citer le cas du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1969, où les abutentions étaient motivées par le phoix limité existant entre les deux candidats en présence.

Bous pouvons donc dire que dens l'ensemble, les électeurs ruraux votent plus que les autres et que, si les abetentions sont en général faiblée, elles dépendent beaucoup des circons-

§ 2 . LA PERSONNALITE DES ELUS

Nous ne nous attacherons ici qu'à la personnalité des élus locaux, plus proches que les autres de la population, permettant donc plus facilement de rendre compte des relations entre élus et électeurs. Nous n'examinerans que le cas des députés et des conseillers généraux, le nombre des communes constituant la huitième circonscription rendant difficilement réalisable l'étude de la personnalité des maires.

En ce qui concerne la tendance politique des élus, le caractère le plus frappant est constitué par le fait que tous sont
de droite modérée. Jamais un candidat d'extrême droite n'a essayé
de se présenter aux élections et il en va de même pour l'extrême
gauche. L'électorat communiste est extrèmement localisé, dan s
un canton au sud de la circonscription et sa force est insuffisante
pour faire contre-poids aux cinq cantons de droite. Quant aux
représentants du P.S.U. qui se sont présentés aux élections législatives, ils ne recueillirent qu'un faible nombre de suffrages en leur faveur.

Les électeurs de cette circonscription sont donc en général très fidèles à leurs opinions et cela se constate même au niveau des élections cantonnales. Il est en effet très rare en France, que les tendances politiques des conseillers généraux et des députés correspondent, or c'est le cas ici. Les élections cantonnales effectuées dans les cantons ruraux ont toujours donné comme vainqueurs des candidats qui, s'ils n'appartenaient pas exactement au même parti que leur député, étaient cependant de la même tendance modérée. De plus, si l'on considère le canton de GIVORS à part, on remarque que son conseiller général est M. VALLIN, membre du parti communiste et que lors des élections législatives, ce canton est le seul à donner une majorité souvent absolue au candidat communiste.

ELUS LOCAUX

Conseillers Généraux					
Canton	Nom	Etiquette politique			
L'ARBRESLE	M. LEVRAT	Indépendant Paysan			
CONDRIEU	M. GERIN	Tendance Centriste			
ST. SYMPHORIEN	M. CARTERON	Indépendant			
MORNANT	M. PALLUY	Centre Tendance N.R.P.			
GIVORS	M. VALLIN	Communiste			
VAUGNERAY	M. VILLARD	Centre Tendance M.R.P.			

	Députés					
Election	Nom	Etiquette politique et qualités				
1958 19 6 2	M. CHARVET	Indépendant Maire de l'ARBRESLE				
1967 1968	M. MORISON	U.D.R. Notaire à l'ARBRESLE				
1973	M. HAMEL	Républicain Indépendant Conseiller à la Cour des Comptes Président du comité d'étue pour le développementde l'Ouest Lyonnais				

Un autre trait caractéristique apparait quant à l'origine des élus.

Il faut signaler d'abord que les électeurs de cette circonscription préfèrent voter pour le candidat sortant, par définition, candidat de droite modérée, que de voter pour quelqu'un d'inconnu. Ceci se vérifie aussi bien pour les élections cantonnales que législatives.

En ce qui concerne le milieu social proprement dit des élus, les électeurs semblent avoir une nette préférence pour les notables. Il n'est besoin pour le constater que d'examiner la situation des députés élus lors des çinq élections législatives de la Cinquième République. M. CHARVET, élu en 1958 et en 1962 était le maire de la commune de l'ARBRESLE, c'est à dire une notabilité de la région. M. MORISON, élu en 1967 et 1968 exerçait la profession de notaire dans cette même commune. Quant à M. HAMEL, les fonctions qu'il avait occupées avant de se présenter aux élections législatives auront certainement joué en sa faveur.

Ayans déterminé quelles étaient les constantes du comportement des électeurs de la huitième circonscription , il faut examiner maintenant les facteurs de ce comportement.

SECTION II : LES FACTEURS POSSIBLES DE L'ORIENTATION DU VOTE

Successivement, nous envisagerons les élé ments de la situation qui peuvent influencer les attitudes des électeurs de la huitième circonscription en nous gardant cependant de les exposer comme des causes certaines.

Comme point de départ, nous prendrons l'opposition qui existe entre le canton de GIVORS au sud et les cinq cantons ruraux, et nous examinerons quelles sont leurs caractéristiques propres, déterminant ainsi des corrélations entre certains facteurs et le comportement électoral. La différence fondamentale entre ces deux régions réside dans le fait qu'elles sont apposées économiquement et socialement : c'est sur cette opposition que nous bâtirons notre raisonnement.

Nous verrons donc dans un premier point l'influence de la position socio-économique, puis les conséquences que cette position entraîne, notamment la conscience plus ou moins forte d'appartenir à un groupe.

§ I . L'INFLUENCE DE LA POSITION SOCIO-ECONOMIQUE

On ne surprendrait personne en disant que le vote est plus orienté à droite lorsque les électeurs bénéficient de revenus élevés et de l'indépendance économique. Mais il s'agit de voir si cette constatation se vérifie dans le cas de la huitième circonscription. Nous étudierons donc l'influence de la position socio-professionnelle et celle du niveau de revenu.

A . L'INFLUENCE DE LA POSITION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Dansle canton de GIVORS, la population active comprend en moyenne 56 % d'ouvriers et 9,31 % d'autres salariés. Donc plus de 60 % de travailleurs sont dans une situation de dépendance économique, et leur vote a toujours été, nous l'avons vu, favorable à la gauche.

Si maintenant nous regardons la répartition de la population active dans les autres cantons, nous remarquons qu'elle est différente selon leur situation. En effet, nous pouvons distinguer là deux catégories de communes : d'une part celles qui demeurent exemptes d'industrie et qui, par leur éloignement ne permettent pas d'aller travailler dans les villes, c'est à dire essentiellement celles qui peuvent être regroupées dans les cantons de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et de MORNANT, d'autre part celles qui forment la périphérie de LYON.

Si nous examinons les catégòries socio-professionnelles du canton de MORNANT, nous voyons que 40,28 % de la population active est constitué par des agricultaurs propriétaites de leur exploitation et 10,02 % par des personnes exerçant des professions indépendantes économiquement. A SAINT SYMPHORIEN, ces rapports existent de façon encore plus accentuée puisque les exploitants agricoles représentent 52,21 % de la population active et les travailleurs indépendants 9,31 % . Or ces deux cantons sont ceux où les suffrages en faveur de la droite sont les plus nombreux de façon constante.

Si au contraire, nous étudions un canton plus proche d'une grande ville comme le canton de VAUGNERAY et où les résultats des élections donnent une victoire moins massive aux candidats de droite, nous remarquons que le pourcentage de la population agricole descend à 20,75 % tandis que les autres travailleurs non salariés constituent 14,59 % de la population active.

Donc en comparant les classes sociales des deux pôles politiques de la huitième circonscription, nous constatons qu'il existe une corrélation avec le comportement électoral. Plus la situation économique des pravailleurs est indépendante, plus les suffrages de ces personnes sont en faveur de la droite et inversement.

Ce lien peut paraître évident, soit que l'on estime que les idées politiques et leur incarnation partisane sont toujours au service d'une classe, soit que l'on estime que l'électeur vote vraisemblablement en fonction de ce qu'il croit être son intérêt matériel. Mais une constation paradoxale apparaît au niveau de l'influence des revenus des travailleurs considérés lors de l'étude des classes sociales.

B . L'INFLUENCE DU NIVEAU DES REVENUS

En effet, dire que les travailleurs dans un état de dépendance économique votent plus à gauche et inversement devrait revenir à dire que plus leurs revenus sont bas, plus ils sont poussés à voter à gauche. Or cela ne semble pas se vérifier.

Si l'on compare deux cantons comme celui industrialisé de GIVORS dont la population active est en grande partie constituée de salatiés et surtout d'ouvriers, et celui de VAUGNERAY, zone qui peut être qualifiée de résidentielle, nous remarquons effectivement que les votes correspondent à l'échelle des revenus. Il est vraisemblable que bon nombre de personnes ont une vie plus aisée que les ouvriers de GIVORS, et ainsi, les suffrages orientés à droite ou à gauche selon les cantons, seraient explicables.

Mais cette explication n'est absolument plus valable pour les cantons qui votent le plus à droite. Dans les cantons de SAINT SYMPHORIEN SUR COISE et de MORNANT, la majeure partie de la population active est constituée d'exploitants agricoles, mais leur situation d'indépendance économique ne doit pas être considérée comme signifiant un revenu élevé. En effet, le climat et l'état du terrain ne facilitant pas l'agriculture et on ne peut certes pas dire que les revenus de ces agriculteurs soient meile leurs que ceux de la population ouvrière de GIVORS.

Nous pensons donc qu'à ce niveau socio-économique, il y a une double constatation à faire :

- d'une part, plus la dépendance économique est faible, plus le vote est orienté à droite.
- d'autre part, plus les revenus sont faibles, plus les suffr ges vont vers la gauche, mais ceci seulement jusqu'à un certain stade à partir duquel, la situation se renverse. On peut donc

penser que, même si la situation des agriculteurs des deux cantons montagnards n'est pas désastreuse, l'influence de l'indépendance économique a poussé ces électeurs à voter à droite avant d'atteindre ce stade.

Le facteur socio-économique, s'il est pour quelque chose dans l'orientation des votes, n'est certainement pas le seul en cause. Certains sociologues, s'étant intéressés à l'étude du comportement électoral, ont remarqué que l'appartenance à un groupe favorisait la formation d'attitudes politiques plus intenses. Or ceci semble se vérifier ici.

§ 2 . L'APPARTENANCE A UN GROUPE ORGANISE

Nous ne considérerons pas ici des groupes dont la vocation est explicitement politique et dont l'appartenance est active, puisque nous pensons essentiellement à l'Eglise Catholique et au groupe beaucoup plus primaire qu'est la cellule familiale.

A. L'INFLUENCE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, au niveat de la pratique religieuse, nous pouvons distinguer deux régions : celle du sud dont l'esprit religieux n'est pas extraordinaire et celle de la montagne où l'implantation de la religion est très forte. Il s'agit de voir si ce clivage a un rapport avec le clivage politique.

Affirmer qu'il y en ait un, peut sembler exagéré à notre époque, dans la mesure où le clergé français ne donne plus guère de consignes électorales dans les sermons du dimanche. D'autre part, les attitudes traditionnelles de l'Eglise qui tendaient à favoriser l'ordre établi, sont précisément contestées de l'intérieur même de la hiérarchie. On pourrait donc penser qu'à l'heure actuelle, le clivage religieux n'est plus un clivage politique.

Pourtant, les résultats des élections teneraient à prouver qu'il n'en est rien.

De même que la ligne de partage entre les zones religieuses ou non, et entre les zones politiquement opposées coïncident, on pemt remarquer que chaque fois que l'Eglise Catholique a fait connaître sa position, les votes de la région montagnarde ont paru être influencés. Ainsi, lors du référendum de 1958, le 17 septembre, les Cardinaux de France firent savoir que " ni l'absence de référence à Dieu dans la constitution, ni l'utilisation du terme laïque dans l'expression 'République laïque', ne pouvaient empêcher les catholiques de voter selon leur conscience et en vue du bien commun ". Le même lors du référendum de 1961, ils avaient déclaré que tout Français devait voter. Il est probable que ces interventions de la part des représentants de l'Eglise Catholique n'ont pas été sans conséquences sur le niveau de l'abstention.

Outre ces moyens d'influence officiels, l'esprit religieux lui même doit être pris en considération. En effet, il s'agit d'un esprit très traditionnel, et les modifications de la position de l'Eglise ne semblent pas toujours avoir été perçues dans ces localités. Pour certains de leurs habitants, l'Etat et la laïcité sont synonymes de gouvernement de gauche. Il faut dire que les querelles religieuses du début du siècle ont profondément marqué la population de cette région et que les séquelles ne se sont encore pas totalement résorbées.

Donc, l'influence de la religion se manifeste sans doute dans les résultats des élections, car il semble difficile de croire qu'il n'y ait là qu'une simple coîncidence.

Mais même si la fidélité à l'Eglise Catholique apparait comme un critère de la répartition des votes, il reste cependant à déterminer s'il s'agit là d'une variable autonome ou d'une variable secondaire liée à la position sociale par exemple.

B . L'INFLUENCE DE LA CELLULE FAMILIALE

Dans cette région, l'influence de ce groupe primaire est certainement aussi importante que celle des mouvements organisés. En effet, à voir la force de l'esprit familial dans les villages de la campagne, notamment dans la zone montagneuse, il est difficile de penser qu'il ne se répercute pas au plan politique.

Le vote des femmes, lorsqu'il fut institué, n'a pas apporté de grands changements aux résultats globaux des élections, c'est donc la preuve que d'une manière générale, les femmes votent de la même façon que leurs maris. De même, les enfants semblent avoir aussi des idées conformes à celles de leur famille.

En effet, la population des cantons autres que celui de GIVORS, a toujours semblée effrayée par les idées trop avancées, ce qui logiquement aurait du changer si les plus jeunes avaient voté différemment.

Ce phénomène semble aller dans le sens contraire des conclusions d'études récentes qui ont porté sur des consultations électorales en France et où leurs auteurs ont trouvé effectivement des écarts selon l'âge. On en avait en effet déduit que si la catégorie la plus jeune se désintéressait de la vie politique, celle qui y prêtait attention, avait tendance à voter plus à gauche que ses aînés.

Or , pour la huitième circonscription, on peut citer le cas d'une élection parallèle tentée lors des élections législatives de 1967 auprès des jeunes dont l'âge était compris entre 18 et 21 ans. Il semblait à cette époque que beaucoup de ces futurs électeurs étaient des sympathisants du P.S.U.: or les résultats furent du plus surprenant. Sur 150 bulletins, on trouvait 40 voix pour ce parti en question, et 39 pour le candidat

UNA or APF

représentant le P.P.F., qu'en fait aucun ne connaissait, les autres voix se répartissant entre les diverses formations politiques.

Il faut dire ici que cette enquête avait été réalisée, non pas dans une localité retirée, mais dans la commune de CRAPONNE, proche de LYON et représentant la zone la plus <u>i</u>ndustrialisée du canton de VAUGNERAY. On se serait dès lors attendu à ce que les résultats soient sensiblement différents des opinions des catégories plus agées.

Au terme de cette étude, il est possible de dégager quelques traits caractéristiques du comportement des électeurs de la huitième circonscription.

Tout d'abord, ces électeurs sont toujours apparus très constants dans leur attitude lors des élections. Tout au long de la période étudiée, les grandes tendances ont été retrouvées sans jamais être contrariées : le sud représenté par le canton de GIVORS a toujours accordé la majorité de ses suffrages aux candidats des partis de gauche, ceci en opposition avec les cinq cantons ruraux.

Ce phénomène peut être explicable par le fait que les conditions socio-économiques n'ont jamais subi de grands changements, mais il faut certainement aussi compter avec le tempérament très modéré de la population à l'égard de la vie politique.

En effet, jamais les électeurs de cette circonscription ne se sont engagés politiquement de façon intense, et de plus, les résultats électoraux ont toujours montré que seuls les partis modérés disposaient d'une certaine audience dans cette région.

A gauche comme à droite, les résultats obtenus par les représentants des partis extrêmistes ont toujours été faibles. Si dans les cantons ruraux la tendance générale est conservatrice, les électeurs n'ont jamais pour cela préféré l'extrême droite. De même, les dernières élections présidentielles ont montré que dans le canton de GIVORS, le Parti communiste disposait toujours d'un soutien important mais que les candidats d'extrême gauche réalisaient des scores encore plus faibles que dans le reste de la circonscription.

Cette constance dans le comportement électoral correspond donc avec l'esprit conservateur de la population qui s'est toujours montrée très méfiante à l'égard des nouveautés quelles qu'elles soient.

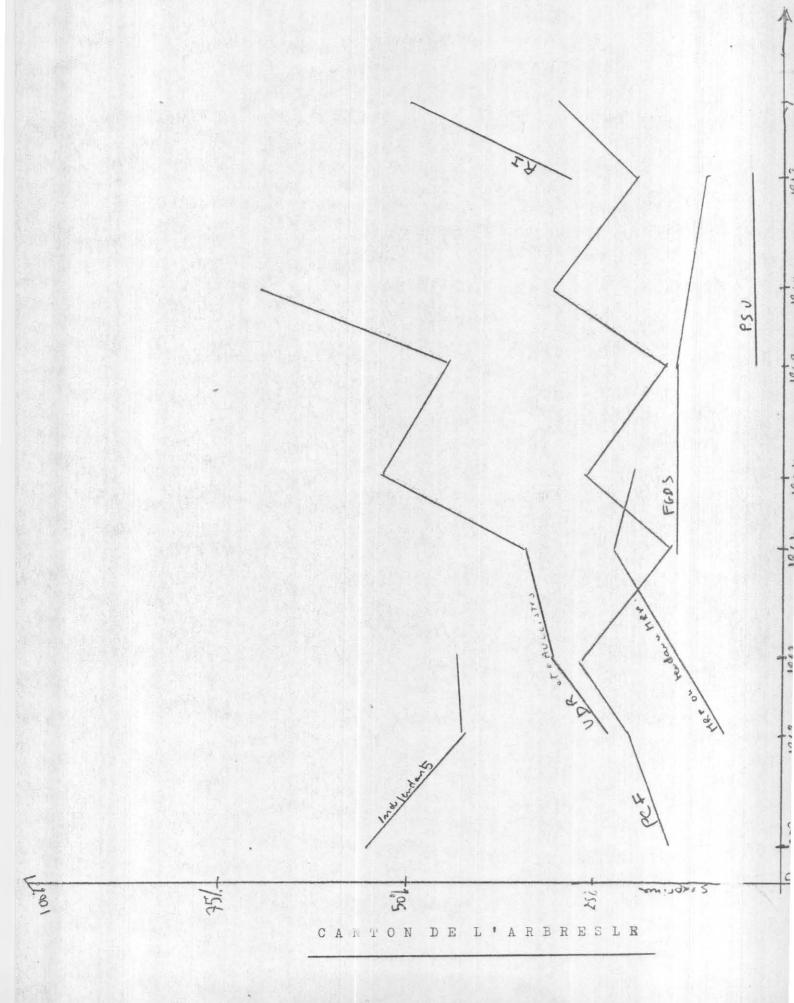
Après avoir dégagé ces quelques caractères du comportement électoral dans cette circonscription, il est permis de se demander quelle pourrait être l'influence d'un bouleversement des conditions socio-économiques, c'est à dire, le développement de l'industrie dans les cantons ruraux ou l'installation massive dans cette région de personnes totalement étrangères à cette circonscription.

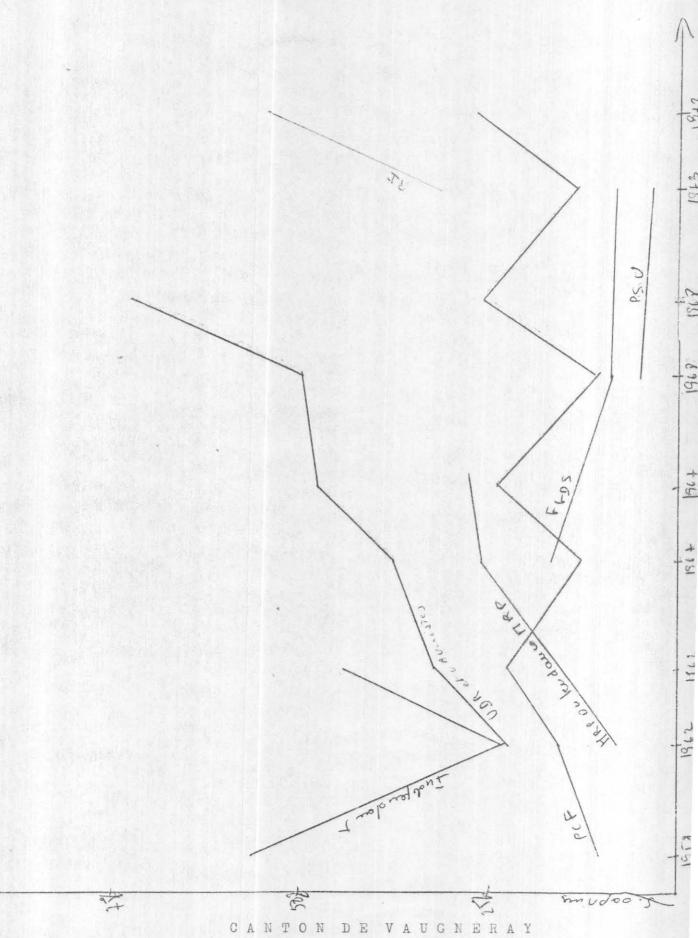
BIBLIOGRAPHIE

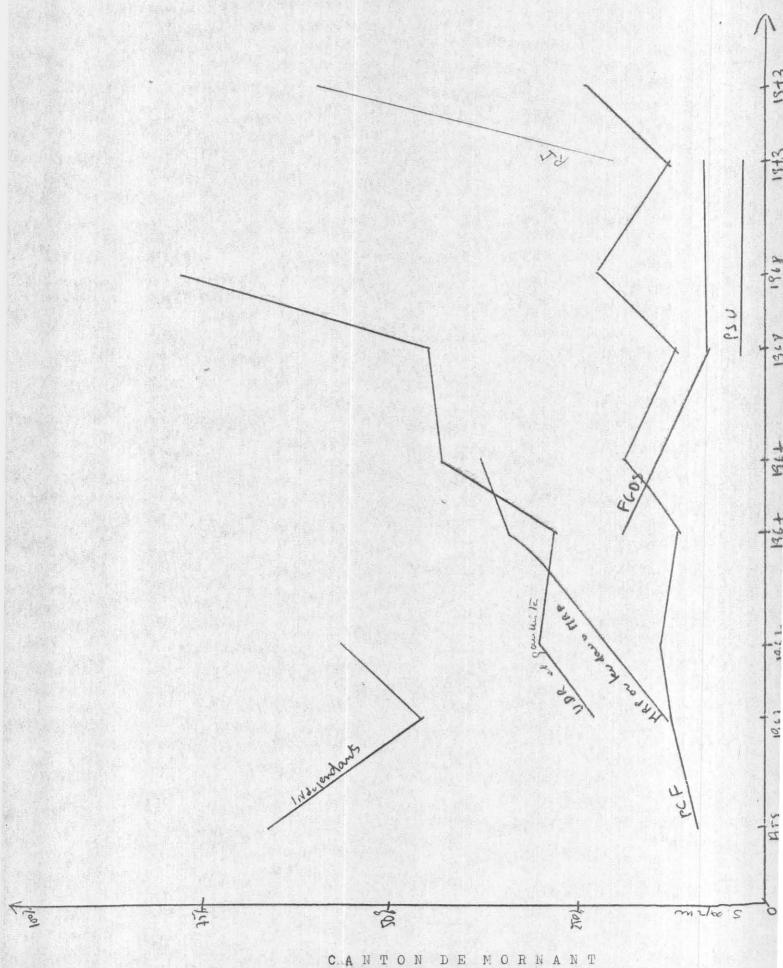
- L'Année Politique
- Le référendum du 8 Janvier 1961 . Cahiers de la Fondation Nationales des Sciences Politiques . nº 119:
- Le référendum du 8 Avril 1962 . Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques . n° 124.
- Le référendum d'Octobre 1962 et les élections de Novembre 1962 Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. n° 142.
- A. BRIMO . Méthode de la géo-sociologie électorale.
- DOGAN et NARBONNE . L'abstentionnisme électoral en France.
- GOGUEL . La sociologie électorale en France.
- A.M. MAGNOU. Les grands courants de l'opinion politique en Haute Garonne sous la quatrième République d'après les statistiques électorales.
- J.F. VIPPLE. Vie politique et élections dans l'Allier pendant la Troisième République.
- J. AUBERT . Les élections législatives dans l'arrondissement d'AURILLAC .

- F. DUCRAY. Le Parti Socialiste et les élections législatives de 1973 en Saône et Loire.
- BORTOLI . Sociologie du référendum dans la France moderne.
- A . LANCELOT . Les attitudes politiques .
 - J. MEYNAUD . La participation des Français à la vie politique.
 - F . BORELLA . Les partis politiques dans la France moderne.
 - F . GOGUEL et A . GROSSER . La politique en France .
 - P . BRAUD . Le comportement électoral des Français .

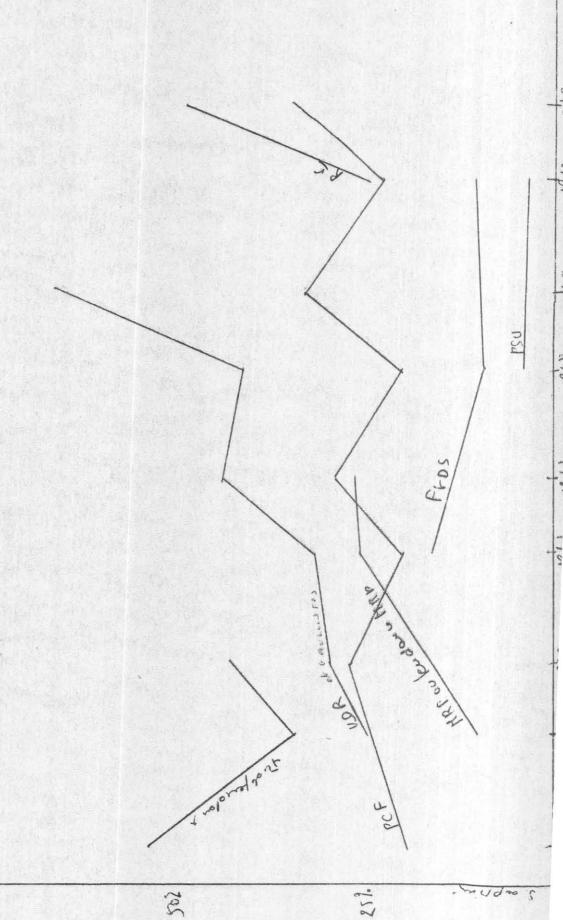
cituation des partis politiques d'après les résultats des élections législatives 1943 Sepublicains in distandans 1973 PSC 1967 198 S. rap ri mis. 75% CANTON DE CONDRIEU







CANTON DE MORNANT



HUITIEME CIRCONSCRIPTION

REFERENDUM DU2c SEPTEMBRE 1958

L'Arbresle 1872 1652 1252 387 Bessenay 863 725 561 56 Bibost 187 168 154 11 bully 674 558 516 29 Chevinay 199 168 152 14 Dommartin 260 228 168 58 Eveux 284 196 154 57 Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 S. bel 860 555 662 576 420 151 Darcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 464 45 Sourcieux 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Fontagny 269 213 160 52	Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Bessenay 863 725 561 56 Bibost 187 168 154 11 bully 674 558 516 29 Chevinay 199 168 152 14 Dommartin 260 228 168 58 Eveux 284 196 154 57 Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. bel 860 763 549 207 St uermain 367 328 294 30 St uermain 367 328 294 30 St pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieux 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Footagny 269 213 160 52	Canton de l'Arbresl	e			
Bibost 187 168 154 11 bully 674 558 516 29 Chevinay 199 168 152 14 Dommartin 260 228 168 58 Eveux 284 196 154 37 Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 5 uermain 367 328 294 30 5 ulien 311 268 260 5 Fierre la P. 662 576 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Fontagny 269 213 160 52	L'Arbresle	1872	1652	1252	387
Dully 674 558 516 29 Chevinay 199 168 152 14 Dommartin 260 228 168 58 Eveux 284 196 154 37 Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 S termain 367 328 294 30 S Julien 311 268 260 5 S Pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieux 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Bessenay	863	725	561	56
Chevinay 199 168 152 14 Dommartin 260 228 168 58 Eveux 284 196 154 57 Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 100 17 S. Bel 860 763 549 207 St Germain 367 328 294 30 St Julien 311 268 260 5 St Pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieux 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 4/1 110 Canton de Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34	Bibost	187	168	154	11
Dommartin 260 228 168 58 Eveux 284 196 154 37 Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 Stuermain 367 328 294 30 Studien 311 268 260 5 Studien 311 268 260 5 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 464 45 Sourcieus 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 <t< td=""><td>bully</td><td>674</td><td>558</td><td>516</td><td>29</td></t<>	bully	674	558	516	29
Eveux 284 196 154 37 Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 S termain 367 328 294 30 S Julien 311 268 260 5 S Pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La Lour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Frontagny 269 213 160 52	Chevinay	199	168	152	14
Fleurieux 427 351 297 46 Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 Stuermain 367 328 294 30 Studien 311 268 260 5 Stpierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La rour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Dommartin	260	228	168	58
Lentilly 745 644 581 57 Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 St Germain 367 328 294 30 St Julien 311 268 260 5 St Pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieux 470 393 319 72 La rour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Lveux	284	196	154	37
Nuelles 134 123 105 17 S. Bel 860 763 549 207 St Germain 367 328 294 30 St Julien 311 268 260 5 St Pierre la P. 662 578 420 151 Barcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Hontagny 269 213 160 52	Fleurieux	427	351	297	46
S. Bel 860 763 549 207 St Germain 367 328 294 30 St Julien 311 268 260 5 St Pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 464 45 Sourcieum 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Frontagny 269 213 160 52	Lentilly	745	644	581	57
st Germain 367 328 294 30 st Julien 311 268 260 5 st Pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 4/1 110 Canton de Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Nuelles	134	123	105	17
st Julien 311 268 260 5 st Pierre la P. 662 578 420 151 Sarcey 278 249 231 17 savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Fontagny 269 213 160 52		860	763	549	207
St Pierre la P. 662 578 420 151 Barcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La rour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Nontagny 269 213 160 52		367	328	294	30
Sarcey 278 249 231 17 Savigny 605 535 484 45 Sourcieum 470 393 319 72 La rour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	5 ^t Julien	311	268	260	5
Savigny 605 535 484 45 Sourcieus 470 393 319 72 La rour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	s ^t Pierre la P.	662	578	420	151
Sourcieum 470 393 319 72 La Tour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Civors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Sarcey	278	249	231	17
La rour de Salvagny 630 584 471 110 Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	savigny	605	535	484	45
Canton de Givors Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Sourcieum	470	393	319	72
Givors 8316 7018 3794 2967 Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	La Tour de Salvagny	630	584	471	110
Chassagny 174 134 95 37 Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Canton de Givors				
Echalas 365 314 273 34 Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Givors	8316	7018	3754	2967
Grigny 2599 2399 1309 971 Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Chassagny	174	134	95	37
Millery 822 733 565 162 Montagny 269 213 160 52	Echalas	365	314	273	34
Montagny 269 213 160 52	Grigny	2599	2399	1309	971
	Millery	822	733	565	162
		269	213	160	52
S ^t Andeol le C. 289 255 229 23	S ^t Andeol le C.	289	255	229	23
s ^t Jean de T. 180 167 162 5		180	167	162	5
s ^t Martin de C. 44 41 23 18	S ^t Martin de C.	44	41	23	18
s ^t Romain en Giers 228 · 195 116 7/4	s ^t Romain en Giers	228	195	116	7/4

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de Vaugner	ay			
Vaugneray	1264	1100	920	174
prindas	696	591	528	57
Uharbonnières	1135	982	877	93
Courzieu	627	509	453	55
Craponne	1631	1429	1308	105
Francheville	2038	1809	1457	325
Grézieu la V.	746	659	568	88
Marcy 1'E.	246	233	221	11
Messimy	608	533	488	43
Pollionay	365	323	296	26
te Consorce	257	234	218	14
s ^t Genis	54	35	30	5
s ^t Laurent de V.	57	52	47	3
Thurins	849	779	736	41
Yzeron	340	299	289	8
Canton de Mornant				
Mornant	1169	1014	913	85
Chaussan	265	234	221	13
Orlienas	457	385	329	54
Riverie	131	122	106	16
nontalon	401	367	356	11
s André la C.	86	74	74	O
S ^{te} Catherine	364	330	323	4
st Didier /Riv.	478	412	385	26
St Laurent d'A.	475	424	368	54
S ^t Maurice	689	618	539	73
s ^t Sorlin	158	149	148	U
Taluyers	912	746	611	119
boucieu en J.	355	306	264	39

Oommunes	Inscrits	votants	Oui	Non
Canton de Condrieu				
Condrieu	1571	1369	1097	238
Ampuis	1050	861	714	144
Les Haies	231	193	176	14
Loire	834	723	570	140
Longes	331	285	267	13
ste volombe	1188	949	788	148
st Cyr /Rhône	180	146	132	12
s ^t Romain en Gal	721	637	544	83
Trêves	187	154	125	29
Tupins et Semone	187	157	129	24
Canton de baint bymp	phorien sur	coise		
s ^t symphorien	1801	1673	1478	178
Aveize	526	439	407	27
La Chapelle /C.	160	153	152	1
Coise	317	287	285	1
Duerne	325	305	299	6
Grézieu le M.	372	331	319	11
Larajasse	1003	895	876	12
Meys	430	367	351	14
Pomeys	405	370	367	3
st Martin en Ht.	1454	1359	1321	27

ELECTIONS	L E G I	S L A	TIV	ES	DE	1 9	9 5 8
Communes Canton de L'Arbres	Insc.	Vot.	CHARVET	FOURNERET	Jenweierre	LATASTE	VALLIN
L'Arbresle	1957		836	56	99	236	312
	885	1569 669	394	31	58	113	55
Bibost	190	150	113	1	16	11	7
				21	29	59	40
bully	693	496	337	6	2	12	
Chevinay	204	156	117				19
Dommartin	265	201	114	15	8	10	50
Eveux	227	190	122	5	13	10	27
rleurieux	432	294	172	14	27	45	31
Lentilly	776	598	191	22	52	65	58
Nuelles	137	108	67	8	7	10	16
S. Bel	900	790	262	39	46	169	266
5 Germain	370	285	174	13	20	34	35
b Julien	318	242	169	2	7	48	6
t Fierre la F.	689	512	238	11	59	68	128
parcey	278	223	157	14	5	29	17
pavigny	620	493	345	8	32	57	35
Sourcieux les M.	472	332	176	10	45	44	50
La Tour de S.	636	514	251	35	68	64	84
Canton de Condrieu							
Condrieu	1617	1328	534	55	110	366	226
Ampuis	1059	779	304	25	56	239	140
Les naies	233	170	91	2	4	64	7
Loire	845	686	285	17	89	149	136
Donges	337	269	172	8	2	74	8
s ^{te} colombe	1215	843	308	42	121	234	128
b ^t cyr/n.	183	136	79	7	7	34	8
t nomain en G.	731	577	225	32	67	167	74
Trêves	187	139	75	8	4	25	25
Tupins et S.	193	151	71	3	16	40	18

Communes Canton de Givors	Insc.	Vot.	CHARVET	fourneret	Jen w Pierre	LATASTC	vaccin.	
Givors	8692	6843	1630	132	810	807	3343	
Chassagny	175	125	59	2	15	10	36	
Echalas	389	317	217	9	21	19	43	
Grigny	2679	2194	591	66	337	162	1016	
Millery	848	683	304	26	97	93	152	
Montagny	295	200	76	8	23	14	77	
S ^t Andéol le C.	286	228	99	10	24	65	25	
s ^t Jean de T.	186	159	117	6	5	26	3	
S ^t Martin de C.	46	36	20	2	2	2	10	
S ^t Romain en G.	251	201	68	9	17	23	81	
Canton de Vaugner	ray							
Vaugneray	1283	1030	576	48	108	148	129	
Brindas	727	512	258	41	44	112	53	
Charbonnières	1215	917	368	56	161	234	78	
Courzieu	628	439	306	18	32	41	37	
Craponne	1693	1240	585	68	178	270	102	
Francheville	2165	1706	753	148	270	253	260	
Grézieu	.771	598	220	39	79	155	75	
Marcy 1'E.	252	219	136	13	28	31	7	
Messimy	633	490	287	43	46	71	36	
Pollionay	371	275	171	20	28	39	12	
Ste Consorce	261	220	114	9	48	32	13	
St Genis les O.	583	458	165	22	93	73	93	
St Laurent de V.	58	51	43	1	5	0	1	
Thurins	882	741	487	35	63	119	25	
Yzeron	339	279	203	13	4	51	4	

Communes Canton de Mornar	Insc.	Vot.	CHARVET	FOURNERET	Seamfierre	LATASTC	VALLIN
Mornant	1184	991	568	36	88	205	75
Chaussan	265	233	194	4	7	12	12
Orlienas	473	359	184	27	58	33	41
Riverie	130	110	72	2	6	20	3
Rontalon	406	351	282	12	5	30	17
S ^t André la C.	86	69	65	0	1	3	0
ste Catherine	374	334	273	7	9	42	3
st Didier /R:	480	383	285	14	8	51	21
St Laurent d'A.	491	388	193	28	46	59	51
S ^t Maurice	701	587	420	23	23	49	64
s ^t Sorlin	157	147	131	1	3	8	1
Taluyers	921	681	365	42	77	90	95
Soucieu en J. Canton de Saint	366 Symphor	287 ien sur	152 Coise	18	40	22	50
S ^t Symphorien	1868	1557	742	104	90	405	147
Aveize	541	416	283	49	17	33	21
La Chapelle /C.	162	145	121	10	4	10	0
Coise	313	282	268	3	1	9	0
Luerne	324	302	246	8	1	45	1
Grézieu le M.	375	320	278	8	12	19	3
Larajasse	1006	874	742	32	12	71	3
Meys	435	342	264	33	4	32	3
Fomeys	409	370	320	14	4	30	0
st Martin en Ht.	1472	1330	992	61	35	213	7

REFERENDUM DU 8 JANVIER 1961 .

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de L'Arbres	le			
L'Arbresle	1947	1462	1005	379
Bessenay	845	608	493	91
Bibost	178	129	111	11
Bully	644	469	389	58
Chevinay	208	168	129	32
Dommartin	258	180	111	59
Eveux	2 58	224	174	42
Fleurieux	431	317	229	78
Lentilly	754	522	411	103
Nuelles	145	112	89	18
S. Bel	929	755	481	239
S ^t Germain	372	266	199	57
S ^t Julien	306	226	200	12
S ^t Pierre la P.	700	545	377	154
Sarcey	272	216	182	22
Savigny	606	449	344	88
Sourcieux	468	325	239	82
La Tour de S.	646	503	669	119
Canton de Condrieu				
Condrieu	1657	1261	865	299
Ampuis	1042	738	522	191
Les Haïes	227	167	137	19
Loire	826	625	475	137
Longes	394	341	212	12
S ^{te} Colombe	1084	822	600	178
st Cyr sur R.	188	147	120	21
S ^t Romain en Gal	759	580	448	109
Trêves	185	133	100	25
Tupins et Semons	186	140	95	36

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de Mornant				
Mornant	1225	980	503	143
Chaussan	257	209	166	31
Orlienas	456	351	279	56
Riverie	124	97	76	11
Rontalon	402	340	300	29
s ^t André la C.	83	68	66	2
S ^{te} Catherine	372	327	272	30
S ^t Didier /R.	473	398	329	59
St Laurent d'A.	466	367	260	89
S ^t Maurice	683	539	393	107
s ^t Sorlin	143	133	122	4
Taluyers	899	651	521	107
Soucieu en J.	359	285	230	53
Canton de Saint Sym	phorien sur	Coise		
s ^t symphorien	1845	1551	1314	190
Aveize	523	401	392	41
Coise	334	298	259	32
Duerne	305	276	265	6
Grézieu le M.	356	312	303	7
La Chapelle sur C.	168	144	130	13
Larajasse	1008	854	798	37
Meys	424	348	325	19
Pomeys	408	365	349	12
S ^t Martin en H ^t .	1471	1276	1178	63

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de Givors				
Givors	8553	6353	3215	2994
Chassagny	164	113	80	30
Echalas	393	272	208	54
Grigny	2716	2140	1105	990
Millery	827	652	463	175
Montagny	340	212	140	66
S ^t Andéol le C;	294	231	179	40
s ^t Jean de T.	176	146	122	22
s ^t Martin de C.	65	44	24	20
S ^t Romain en Giers	236	187	112	70
Canton de Vaugneray				*
Vaugneray	1295	1016	770	212
Brindas	728	494	382	98
Charbonnières	1165	875	672	160
Courzieu	620	451	351	83
Craponne	1724	1251	1007	212
Francheville	2221	1705	1310	363
Grézieu la V.	762	5:6	406	123
Marcy l'E.	265	232	206	26
Messimy	618	467	405	47
Pollionay	363	281	226	44
S Consorce	256	203	152	41
S ^t Genis les 0.	578	450	295	136
S ^t Laurent de V.	59	49	44	4
Thurins	888	741	664	61
Yzeron	331	264	230	26

REFERENDUM D · AVRIL 1962.

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de l'Arbres	le			
L'Arbresle	1896	1391	1121	185
Bessenay	823	617	519	67
Bibost	177	125	107	7
Bully	650	462	390	37
Chevinay	210	170	148	12
lommartin	252	187	144	27
Eveux	261	215	184	18
Fleurieux	447	335	284	43
Lentilly	752	541	439	62
Nuelles	145	110	104	3
S. Bel	947	744	652	57
s ^t Germain	368	255	221	25
S ^t Julien sur b.	303	227	206	9
s ^t Pierre la P.	726	545	473	48
Sarcey	268	195	184	8
Savigny	586	436	384	36
sourcieux les m.	477	344	317	21
La rour de S.	641	501	397	57
Canton de Condrieu				
Condrieu	1693	1262	1006	144
Ampuis	1032	744	598	83
Les maîes	235	178	149	17
Loire	812	607	537	45
Longes	333	247	220	10
s ^{te} Colombe	1089	823	680	74
s ^t Cyr / R.	190	146	126	16
s ^t Romain en Gal	766	617	514	69
Trêves	183	147	137	5
Tupins et Semons	178	142	114	16

Communes	Inscrits	Votants	Cui	Mon
Canton de Vaugneray				
Vaugneray	1293	1006	850	92
brindas	704	524	446	63
Charbonnières	1134	884	674	148
Courzieu	617	443	385	34
craponne	1692	1254	1043	144
rrancheville	2179	1631	1365	165
crézieu	787	607	488	77
Farcy 1'E.	265	236	205	22
Messimy	596	456	401	32
Follionay	357	271	227	26
ste Consorce	252	204	176	18
5 ^t Genis les 0.	583	446	376	42
s ^t Laurent de V.	58	42	38	2
Thurins	879	744	652	68
Yzeron	325	266	233	17
Canton de Givors				
Givors	8692	6096	1511	330
Chassagny	159	96	77	11
Echalas	390	280	240	17
Grigny	2665	2085	1867	113
Millery	822	637	544	38
Montagny	356	216	194	14
S ^t Andéol le C.	297	230	184	21
S ^t Jean de T.	178	152	134	10
S ^t Martin de C.	57	35	29	4
S ^t Romain en Giers	230	105	166	18

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de Mornant				
Mornant	1227	1042	906	78
Chaussin	258	218	187	21
Orlienas	441	343	288	37
Riverie	127	101	65	15
Rontalon	397	323	292	23
S ^t André la c.	84	74	69	4
S ^{te} Catherine	365	310	248	29
S ^t Didier /R.	482	389	332	24
St Laurent d'A.	450	374	296	42
S ^t Maurice /D.	692	550	457	48
S ^t Sorlin	138	130	122	3
Soucieu en J.	890	654	563	49
Taluyers	356	274	227	27
Canton de Saint Syn	phorien sur	Coise		
S ^t symphorien	1842	1557	1156	132
Aveize	528	420	377	25
La Chapelle /C.	169	143	124	16
Coise	296	262	243	11
Duerne	325	269	233	24
Grézieu le M.	369	311	290	11
Larajasse	1000	845	751	58
Meys	427	336	304	20
Pomeys	404	359	330	23
st Martin en HT.	1487	1286	1167	45

REFERENDUM D' OCTOBRE 1962.

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de l'Arbres	le			
L'Arbresl e	1999	1532	806	685
bessenay	836	627	424	179
Bibost	176	125	86	32
Bully	672	477	319	134
Chevinay	218	177	107	67
Dommartin	253	191	113	71
Eveux	271	225	150	62
Fleurieux	441	318	203	108
Lentilly	768	563	369	180
Nuelles	143	102	67	30
S. Bel	973	7 57	404	339
S ^t Germain	387	265	174	76
S ^t Julien	303	2 25	174	35
S ^t Pierre la P.	740	567	321	232
Sarcey	271	203	134	60
Savigny	596	421	281	122
Sourcieux les m.	482	337	213	119
La Tour de S.	672	542	330	190
Canton de Condrieu				
Condrieu	1770	1380	738	563
Ampuis	1035	761	439	295
Les Haïes	236	174	121	49
Loire	837	657	411	224
Longes	330	246	179	50
S ^{te} Colombe	1132	881	474	367
S ^t Cyr /R.	186	150	100	47
S ^t Romain en Gal	781	642	400	223
Trêves	190	139	94	36
Tupins et Semons	184	135	68	57

Communes	Inscrits	votants	Oui	Non
Canton de Vaugneray				
Vaugneray	1345	1066	692	352
Brindas	730	517	326	172
Charbonnières	1183	901	551	329
Courzieu	626	424	282	125
Craponne	1727	1276	874	372
Francheville	2271	1749	1114	597
Grézieu	819	628	383	226
Marcy 1'E.	268	232	175	49
Messimy	596	468	336	120
Pollionay	361	297	216	69
S ^{te} Consorce	257	215	124	84
st Genis les O.	610	464	251	208
St Laurent de V.	56	46	23	21
Thurins	898	760	560	166
ızeron	340	276	198	65
Canton de Givors				
Givors	8754	6946	2625	4177
Chassagny	160	111	50	58
Echalas	390	280	197	72
Grigny	2767	2252	835	1366
Millery	852	683	359	300
Montagny	364	237	127	106
S ^t Andéol le C.	296	230	150	74
S ^t Jean de T.	181	155	115	33
S ^t Martin de C.	55	39	23	16
s ^t Romain en Giers	233	184	90	90

Inscrits	Votants	Oui	Non
1276	1061	123	283
263	221	136	76.
445	332	199	119
135	106	60	37
3 99	334	262	68
82	67	62	4
373	319	237	70
484	391	267	112
465	391	251	149
706	559	350	1/2
130	123	110	9
911	664	463	170
367	291	201	86
mphorien sur	Coise		
1852	1553	1160	355
530	435	329	99
168	148	120	21
299	278	253	22
334	288	237	39
371	309	274	24
1020	870	728	120
428	345	291	45
414	371	326	43
1489	1279	1035	186
	1276 263 445 135 399 82 373 484 465 706 130 911 367 mphorien sur 1852 530 168 299 334 371 1020 428 414	1276 1061 263 221 445 332 135 106 399 334 82 67 373 319 484 391 465 391 706 559 130 123 911 664 367 291 mphorien sur coise 1852 1553 530 435 168 148 299 278 334 288 371 309 1020 870 428 345 414 371	1276 1061 723 263 221 136 445 332 199 135 106 60 399 334 262 82 67 62 373 319 237 484 391 267 465 391 251 706 559 356 130 123 110 911 664 463 367 291 201 pmphorien sur coise 1852 1553 1160 530 435 329 168 148 120 299 278 253 334 288 237 371 309 274 1020 870 728 428 345 291 414 371 326

E	L	E	C	T	I	0	IV	S	L	E	G	I	S	L	A	1	I	V	L	5	1)	E		1	9	6	2
---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	---	---	---	---

PREMIER	т о	UR:	18	N O.V	EMBI	RE	
Communes	Insc.	Vot.	5 F H	HAGVET	HENEWAT	ASTC	1100
Canton de l'Arbre	sle		Buch	E 3	СВС	LA 1	>
L'Arbresle	1997	1398	57	572	295	79	335
Bessenay	835	553	36	273	132	49	43
Bibost	176	112	12	62	19	3	13
ully	670	430	31	183	128	20	53
Chevinay	218	151	6	69	35	12	29
Lommartin	253	161	17	61	30	6	45
Eveux	271	208	67	52	46	6	29
fleurieux	440	251	26	104	58	15	36
Lentilly	766	474	37	213	122	34	54
Nuelles	142	106	22	42	25	1	13
S. Bel	973	677	30	193	135	53	244
S ^t Germain	387	247	22	106	68	7	39
s ^t Julien	303	185	19	85	43	11	12
st Pierre la P.	742	473	23	166	88	24	154
barcey	271	183	11	113	22	10	19
Savigny	596	378	50	164	73	29	48
Sourcieux	482	269	15	117	54	7	71
La Tour de S.	672	477	28	176	130	29	96
Canton de Condrie	u		(
Condrieu	1766	1158	144	271	299	74	313
Ampuis	1035	673	51	224	145	50	181
Les Hales	236	152	12	93	20	13	12
Loire	837	610	45	214	158	35	135
Longes	330	231	50	123	31	3	14
s ^{te} Colombe	1170	771	83	175	229	33	207
s ^t cyr /R.	186	122	9	43	45	3	17
s ^t Romain en G.	785	562	95	116	182	32	119
Trêves	190	130	7	53	31	3	30
Tupins et S.	184	139	11	54	25	3	43

	Communes Canton de Givors	Insc.	Vot.	BUCNET	CHARVET	CHEMENAS	1450056	אשר רד ביי
	Givors	8745	6085	478	915	246	193	3316
		160	92	10	40	11	2	27
	Chassagny	389	239	23	98	49	10	50
	Echalas	2763	2006	186	253	349	45	1107
	Crigny	851	643	229	104	90	17	180
	Millery		211	62	34	32	- 5	76
	Montagny	365		39	68	39	13	32
	s ^t Andéol	296	205		80	30	6	10
	S Jean de T.	179	146	17		10	0	12
	s ^t Martin de U.	55	36	4	9	28		29
	S ^t Romain en G.	236	159	19	50	20	5	
100	Canton de Vaugne	eray						
	Vaugneray	1343	923	56	342	283	38	167
	Brindas	730	409	35	164	93	38	68
	Charbonnières	1182	742	39	262	258	43	111
	Courzieu	624	359	25	193	62	13	48
	Craponne	1727	995	72	300	395	38	148
	Francheville	2269	1494	126	409	527	58	329
	Grezieu la V.	819	518	36	191	139	33	93
	Marcy 1'E.	267	207	11	110	46	16	16
	Messimy	594	389	60	140	96	22	48
	Pollionay	361	257	28	154	32	14	24
	S ^{te} Consorce	255	193	13	125	33	4	14
	s ^t Genis les O.	610	384	11	153	114	20	99
	S ^t Laurent de V		38	1	26	5	0	6
	Thurins	895	672	96	311	160	39	41
	Yzeron	340	248	22	121	64	19	17

Communes	Insc.	Vot.	Bucker	CHARVET	CHE WEUR?	7104147	VALLOW.
Canton de Mornant							
Mornant	1275	977	181	3/2	240	32	101
Chaussan	263	218	32	136	22	8	15
Orlienas	445	275	37	109	69	7	46
niverie	132	102	10	59	18	9	4
Rontalon	399	328	48	192	60	3	15
t André la C.	82	65	7	35	16	4	2
S ^{te} catherine	373	252	23	160	75	20	€
st widier /R.	483	362	35	202	61	1.2	45
S ^t Laurent d'A.	465	360	29	156	75	18	68
b t Maurice	700	495	92	166	124	25	73
S ^t Sorlin	130	118	24	67	22	3	0
Taluyers	910	566	41	205	160	38	95
poucieu en J.	367	250	20	105	43	12	59
Canton de paint p	ymphor	ien sur	Coise	∌ -			
e ^t symphorien	1852	1428	192	414	504	62	131
Aveize	531	405	44	217	74	20	36
La Chapelle /0.	166	137	15	69	37	14	- 1
Coise	298	264	16	152	83	6	3
Duerne	334	270	177	166	66	11	7
Grezieu le M.	371	296	45	116	114	9	5
Larajas e	1014	812	75			44	
reys						16	
Fomeys	414	356	51	212	69		
St Martin en Bt.	1489	1188	166	514	352	112	18

DEUXIE1 E	TO A B			-	-	
Communes	Insc.	Vot.	Exp.	BRJC	0000	20 7
Canton de L'Arbre	sle			3	*3	3
L'Arbresle	1997	1388	1347	632	340	375
Bessenay	835	525	515	281	167	67
Bibost	176	108	108	69	25	14
Eully	670	431	424	212	149	63
Chevinay	218	145	144	65	48	31
Dommartin	253 -	168	1 6	79	37	50
Eveux	271	206	186	59	93	34
Fleurieux	440	291	285	125	106	54
Lentilly	766	465	452	226	160	66
luelles	142	105	104	42	40	22
S. Bel	973	679	659	204	184	271
St Germain	387	235	231	107	88	36
St Julien	303	175	171	98	59	14
St Pierre	742	472	461	166	120	175
Carcey	271	180	175	121	36	18
Savigny	596	350	338	191	103	44
Sourcieum les M.	482	246	239	106	62	71
La Tour de S.	672	440	321	187	138	96
Canton de Condri	eu					
Condrieu	1766	1235	1195	426	374	395
Ampuis	1035	688	668	278	175	215
Les Haïes	236	164	159	111	30	18
Loire	837	623	600	287	172	141
Longes	330	243	239	185	87	17
Ste Colombe	1170	765	731	259	234	238
St Cyr /R.	186	132	128	62	45	21
St Romain en G.	785	568	556	208	211	137
Trêves	190**	138	137	70	33	34
Tupins et S.	184	141	138	60	36	42

Communes Canton de Vaugne	Inse.	Vot.	Exp.	CHARVET	T BUSINET	A CLOS
Vaugneray	1343	944	917	417	303	197
Brindas	730	416	411	71	104	236
Charbonnières	1182	742	722	290	302	130
Gourzieu	624	350	350	225	70	35
Craponne	1727	1052	1011	357	476	178
Francheville	2269	1506	1460	530	577	353
Grézieu la V.	819	544	523	243	1/4	106
Marcy l'E.	267	205	202	127	56	19
lessimy	594	39I	377	175	144	58
Pollionay	361	257	254	181	49	24
Ste Consorce	255	193	185	133	40	12
St Genis les 0.	610	394	385	152	125	108
St Laurent de V.	56	41	40	26	7	7
Thurins	895	678	659	392	211	56
Yzeron	340	225	215	153	63	19
Canton de Givors						
Givors	8745	6366	6196	1404	1135	5657
Chassagny	160	97	94	48	14	32
Lchalas	389	249	244	122	71	51
Crigny	2763	2017	1965	452	357	1156
Millery	851	607	584	254	149	181
Montagny	365	211	209	74	51	84
St Andéol la C.	296	208	198	104	54	40
St jæan de 4.	179	144	140	99	32	9
bt Partin de C.	55	38	38	14	9	15
St Romain en G.	236	171	168	66	26	76

Communes Canton de Mornant	Insc.	Vot.	Exp.	CHARVET	CHENEURT	upuon
Mornant	1275	976	931	496	319	115
Chaussan	263	217	206	145	39	22
Orlienas	445	257	251	123	80	48
Riverie	132	92	88	69	12	7
Rontalon	399	313	311	206	86	19
st André la C.	82	61	61	40	20	1
te Catherine	373	297	287	196	83	8
st Didier/R.	483	371	368	230	80	58
St Laurent d'A.	465**	356	346	158	105	83
St Maurice	706	513	501	270	152	79
St Sorlin	130	124	122	76	45	1
Taluyers	910	577	551	252	195	104
Soucieu en J.	367	264	260	133	60	67
Canton de Saint S	ymphori					
St Symphorien	1852	1394	1361	489	721	151
Aveize	531	388	376	263	77	36
La Chapelle /C.	166	137	135	71	61	3
Coise	298	268	263	171	90	2
Duerne	334	258	256	176	74	6
Grézieu le M.	371	291		129	155	5
Larajasse				502	266	10
Neys			314		151	15
Pomeys		352		235		4
St Martin en H.	1489	1202	1170	647	487	36

E L E C T I O N P R E S I D E N T I E L L E

5	DEC	E M B I	R E 1	9 6	5 .			
Canton de L'Arbre	Ins.	Vot.	69860	de GAUTIC	Lecanuct	Marcinocy	n. Herand	Timier.
L'Arbresle	2061	1767	27	666	385	31	530	112
Bessenay	787	702	16	279	243	14	102	45
Bibost	174	157	2	84	34	6	20	10
Bully	665	591	11	253	155	14	94	20
Chevinay	227	205	3	70	57	7	53	11
Dommartin	225	228	6	81	50	2	76	10
Eveux	274	237	4	91	64	3	64	9
Fleurieux	426	356	4	153	97	7	66	27
Lentilly	839	692	9	270	198	11	170	31
Nuelles	139	118	1	51	33	2	31	0
S. Bel	937	838	17	310	167	11	273	50
S ^t Germain	399	346	5	142	101	7	79	10
S ^t Julien	295	238	16	91	85	5	19	28
s Pierre la P.	747	626	10	220	116	14	232	27
Sarcey	263	229	8	77	94	4	43	1
Savigny	601	520	10	188	177	5	111	25
bourcieux les m.	507	413	1	156	116	5	127	4
La Tour de S.	732	651	10	262	146	8	176	43
Canton de Condri	eu							
Condrieu	1836	1598	22	560	334	44	542	76
Ampuis	1022	842	13		207	27	273	34
Les Hales	236	203	3	62	83	2	44	8
Loire	955	834	12	345	156	13	267	33
Longes	316	260	2	90	119	3	25	17
s ^{te} Colombe	1146	1016	18	361	200	16	367	45
st Cyr /R.	167	144	2	59	39	4	36	4
S ^t Romain en Gal	861	746	23	258	184	22	205	65
Trêves	185	159	1	60	42	0	43	9
uppins et S.	182	153	1	56	38	3	49	3

	-11	5-	>	vue	NUCT	reilhory	lond	ċ
Canton de Civors	Ins	.Vot.	6988	defa	LECA	Marci	11. Mero	- inic
Givors	8779	7659	80	1924	882	109	4318	295
Chassagny	168	132	2	51	41	1	34	1
Echalas	394	315	8	134	75	7	79	10
Grigny	3073	2710	24	764	357	44	1336	159
Millery	907	807	12	235	191	12	299	51
Montagny	399	320	5	108	50	4	138	10
s ^t Andéol le C.	297	256	5	92	76	8	61	13
S ^t Jean de T;	185	174	3	48	83	8	21	7
s ^t Romain en G;	234	214	3	69	33	8	95	5
Canton de Vaugnera	У							
Vaugneray	1371	1184	16	482	323	20	280	49
brindas	794	670	16	275	166	15	126	67
Charbonnières	1336	1178	25	487	332	24	228	72
Courzieu	587	462	7	161	166	4	82	33
Craponne	1850	1603	25	762	321	36	350	95
Francheville	2643	2242	26	890	468	55	670	115
Grézieu la V.	873	759	14	295	190	20	189	40
Marcy l'E.	289	268	3	116	82	4	50	12
Messimy	643	554	9	217	171	6	124	22
Pollionay	381	345	2	152	117	5	53	16
Ste Consorce	277	252	4	100	77	3	54	12
St Genis les 0.	664	590	8	214	146	19		35
St Laurent de V.	55	49	0	10	22	0	13	4
Thurins	883	808	8	310	337	19	87	36
Yzeron	343	299	6	121	94	9	39	25

	-11	16-		ורני	17	6.0	7	
	Ins.	Vot.	9	CAU	20 E	ing (c. i h	Wer.	
Canton de Mornar	it		60	-8	3	£	Ì	i
Mornant	1287	1179	20	487	374	11	224	55
Chaussan	241	219	1	60	115	2	23	18
Orlienas	459	414	5	156	126	2	104	20
niverie	146	127	0	51	54	4	11	1
Rontalon	413	361	5	133	179	6	24	13
S ^t André la C.	86	77	1	27	31	4	11.	5
S ^{te} Catherine	362	321	3	98	132	6	19	62
st lidier /R.	487	431	2	139	170	12	74	25
St Laurent d'A.	474	420	15	136	151	5	89	17
S ^t Maurice	715	614	10	186	235	21	136	22
s ^t sorlin	130	125	2	91	23	1	3	5
Taluyers	937	773	10	387	158	18	151	43
Soucieu en J.	389	354	4	129	90	b	100	21
Canton de Saint	sympho	orien s	ur Co	ise				
s ^t symphorien	1889	1708	26	752	512	292	72	42
Aveize	522	450	5	169	132	60	74	7
La Chapelle /C.	164	157	0	49	79	5	23	1
Coise	311	296	5	151	111	12	13	13
Duerne	317	298	1	88	162	15	30	1
orézieu le M.	363	329	0	148	139	18	18	3
Larajasse	969	671	8	320	368	29	117	25
Meys	395	347	4	162	95	27	48	9
Pomeys	404	378	1	165	171	14	18	5
S ^t Martin en h ^t	. 1487	1387	14	578	549	56	168	16

19 БЕСЕМВКЕ 1900.

Communes	Insc.	Votants	de Caulle	Mitterand
canton de L'Arbres	sle			
L'Arbresle	2061	1730	889	753
Bessenay	788	662	426	200
Bibost	174	150	108	35
Bully	663	543	351	162
Chevinay	227	201	105	84
Dommartin	255	218	108	99
Eveux	274	259	129	89
Fleurieux	426	350	208	129
Lentilly	839	682	383	269
Nuelles	139	117	59	46
S. Bel	937	830	403	403
St Germain	400	346	206	119
St Julien	295	237	156	70
St Pierre la P .	747	632	267	344
Sarcey	263	215	118	84
Savigny	601	502	310	164
Sourcieux	507	412	229	168
La Tour de S.	731	629	333	263
Canton de Condri	eu			
Condrieu	1836	1612	810	745
Ampuis	1022	840	417	388
Les Haîes	236	200	101	93
Loire	955	826	439	343
Longes	316	253	169	60
Ste Colombe	1146	100	473	482
St Cyr /R.	167	134	73	51
St Romain enG.	861	738	367	322
Trêves	185	161	91	57
Tupins et S.	182	152	75	73

Communes	Insc.	Votants	de Gaulle	Mitterand
Canton de Vaugner	ay			
Vaugneray	1371	1171	705	413
Brindas	794	651	373	237
Charbonnières	1336	1148	701	383
Courzieu	587	442	267	153
Craponne	1850	1570	939	585
Francheville	2643	2196	1218	927
Grézieu la V.	873	736	398	303
Marcy l'E.	289	257	172	73
Messimy	643	535	330	179
Pollionay	381	326	218	95
Ste Consorce	277	244	153	79
St Genis les O.	664	571	278	276
St Laurent de V.	55	50	15	25
Thurins	883	800	570	187
Yzeron	343	288	197	82
Canton de Mornan	t			
Mornant	1287	1158	698	382
Chaussan	241	208	104	57
Orlienas	459	397	203	170
Riverie	146	125	75	40
Rontalon	413	360	260	64
St André la C.	86	77	58	19
Ste Catherine	362	313	186	73
St Didier /R.	487	437	263	134
St Laurent d'A.	474	417	218	172
St Maurice	715	609	317	244
St Sorlin	130	126	111	11
Taluyers	937	736	483	232
Soucieu en J.	389	348	187	149

Communes	Inscrits	Votants	de Gaulle	Mitterand
Canton de Saint S	Symphorien	sur Coise		
St Symphorien	1889	1687	1135	470
Aveize	522	442	271	144
La Chapelle /C.	164	148	114	23
Coise	311	295	251	32
Duerne	317	290	215	49
Grézieu le M.	363	323	278	40
Larajasse	969	849	619	175
Meys	395	329	241	73
Pomeys	404	377	318	40
St Martin en H.	1487	1353	1009	230
Canton de Givors				
Civors	8779	7666	2473	5012
Chassagny	168	135	60	64
Echalas	394	334	192	126
Grigny	3073	2696	1016	1628
Millery	907	809	383	387
Montagny	399	317	142	172
St Andéol le C.	297	253	131	110
St Jean de T.	185	169	100	51
St Romain en G.	234	212	91	15

ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1967

P	R 1	R M	Т	H R	T	0	U	R	5	M A	R	S

Communes Canton de l'Arbres	Insc.	Vot.	LATASTC	Morison	שרניין	racion.	A 600 P
L'Arbresle	2109	1676	57	622	317	311	315
Bessenay	811	659	44	282	149	61	100
Bibost	178	130	7	64	30	5	21
Bully	647	529	23	205	154	52	80
Chevinay	217	184	4	66	53	22	34
Dommartin	248	197	6	70	35	46	29
Eveux	282	234	13	95	46	18	58
Fleurieux	437	346	17	168	51	45	53
Lentilly	846	643	28	247	163	81	102
Nuelles	135	113	5	31	18	14	44
5. Bel	936	780	38	277	118	203	111
St Germain	408	329	10	134	\$6	38	57
St Julien	295	216	20	71	63	17	30
St Pierre la P.	732	611	33	149	139	54	122
Sarcey	269	215	7	75	56	25	41
Savigny	598	494	23	200	127	57	72
Sourcieux les M.	492	352	3	126	89	59	65
La Tour de S.	772	636	26	255	122	90	119
Canton de Condrieu							
Condrieu	1867	1479	82	473	279	309	291
Ampuis	1023	780	47	217	188	170	142
Les Haïes	232	188	8	39	83	19	37
Loire	980	789	60	267	157	145	134
Longes	311	240	12	59	125	10	23
Ste Colombe	1115	932	45	278	161	186	224
St CYr/R.	169	142	5	42	31	15	48
St Romain en G.	857	696	48	202	142	123	172
Trêves	181	151	7	34	54	26	26
Tupins et S.	191	146	5	33	43	36	26

			ASTE	203.	107	<i>L</i> 0 .	F 0
Communes	Insc.	Vot.	L or	0	, c	5	5
Canton de Vaugner	ay			ت			
Vaugneray	1373	1121	43	380	346	170	144
Brindas	845	666	43	249	163	72	113
Charbonnières	1323	1008	59	422	201	112	189
Courzieu	597	440	33	141	141	53	62
Craponne	1912	1499	90	638	262	174	282
Francheville	2658	2099	97	851	325	357	430
Gréziau	946	744	38	267	149	112	158
Marcy 1'E.	293	251	5	117	74	20	30
Messimy	657	525	18	153	218	41	80
Pollionay	385	330	16	81	160	21	47
Ste Consorce	287	252	15	100	70	21	38
st Genis les O.	671	557	32	174	99	105	129
St Laurent de V.	54	48	1	5	29	6	6
Thurins	887	778	38	254	342	58	67
Yzeron	325	268	65	90	100	22	24
Canton de Givors							
Givors	8990	7228	195	1491	891	3414	1040
Chassagny	164	134	9	24	65	17	17
Echalas	371	274	7	77	120	32	34
Grigny	3179	2693	112	648	293	1079	471
Millery	940	819	38	224	500	183	163
Montagny	387	279	10	73	65	74	49
at Andéol	289	248	11	69	91	30	38
at Jean de T;	187	166	6	33	104	1 11	12
st Romain en G.	238	195	7	40	4	1 67	35

Communes Canton de Mornan	Insc.	Vot.	27.84.72	Horison	201100	phylor	A A Co
Mornant	1283	1133	44	326	4	121	594
Chaussan	241	215	11	26	144	14	20
Orlienas	460	396	19	116	132	50	71
Riverie	159	140	9	44	65	8	7
Rontalon	421	349	10	94	209	18	12
St André la C.	61	63	3	14	34	2	ь
Ste Catherine	359	317	42	67	1/7	8	14
bt Didier/A.	495	422	49	83	208	46	30
St Laurent d'A.	413	406	42	115	127	66	47
St Maurice	709	569	38	138	245	76	54
st borlin	127	121	19	69	20	3	6
raluyers	944	720	28	258	247	84	81
soucieu en J.	387	347	7	78	124	94	33
Canton de paint	bympho	rieņ š	ur Co	ise			
st Symphorien	1899	1660	82	667	998	131	242
Aveize	502	416	80	109	130	35	53
La Chapelle/C.	164	154	30	46	70	3	4
Coise	308_	288	21.	76	174	3	12
Duerne	322	291	29	71	166	8	17
Grézieu le M.	304	326	46	114	135	8	18
Larajasse	952	848	110	277	388	15	42
Meys	370	314	87	118	77	6	19
Fomeys	412	380	22	117	215	3	12
5t Martin en h.	1484	1334	184	540	490	22	59

DEUXIEM TOUR: 12 MARS

Communes	Enscrits	Morison	Palluy	Pavio
Canton de l'Arbres	sle			
L'Arbresle	2109	769	336	543
Bessenay	811	361	171	101
Bibost	178	89	34	14
Bully	647	254	145	90
Chevinay	217	86	59	39
Dommartin	248	87	29	68
Eveux	282	109	54	62
Fleurieux	437	202	75	88
Lentilly	846	291	171	158
Nuelles	135	53	22	31
St Bel	936	35	124	297
s. Germain	408	169	81	59
St Julien	295	117	98	32
St Pierre la P.	732	213	131	240
Sarcey	269	93	70	36
Savigny	598	243	132	98
Sourcieux les M.	492	151	86	117
La Tour de S.	772	306	132	170
Canton de Condrieu	ı			
Condrieu	1867	645	289	546
Ampuis	1023	323	185	294
Les Haïes	232	61	79	49
Loire	980	370	532	263
LOnges	311	89	126	26
Ste Colombe	1115	357	189	380
St Cyr/R.	169	47	55	33
St Romain en G.	857	268	165	239
Trēves	181	51	56	51
Tupins et S.	191	46	41	61
			A S E S S S S S S S S S S S S S S S S S	

Communes	Inscrits	Morison	Palluy	Paviot
Canton de Mornant				
Mornant	1283	464	426	199
Chaussan	241	60	114	27
Orlienas	480	155	116	108
Riverie	159	69	53	12
Rontalon	421	151	168	30
st André la C.	81	16	36	10
ste Catherine	359	138	136	20
St Didier/R.	495	162	176	83
St Laurent d'A.	473	163	130	99
St Maurice	709	219	227	131
St Sorlin	127	97	22	5
Taluyers	944	356	200	136
Soucieu en J.	387	120	93	116
Canton de Saint Sympho	rien sur (Coise		
St Symphorie n	1899	907	385	274
Aveize	502	189	139	56
La Chapelle /C.	164	81	55	6
Coise	308	158	111	9
Duerne	322	140	106	30
Crézieu le N.	364	187	89	29
Larajasse	952	481	266	54
Meys	370	189	79	28
Pomeys	412	229	127	10
5t Martin en H.	1484	823	861	85

Communes	Inscrits	Morison	Palluy	Pavmet
Canton de Vaugneray				
Vaugneray	1373	458	335	269
Brindas	845	309	168	136
Charbonnières	1323	o31	208	251
Courzieu	597	195	164	72
Craponne	1912	767	319	365
Francheville	2658	1012	376	674
Grézieu la V.	946	313	232	176
Marcy l'E.	293	148	56	41
Messimy	657	199	197	120
Pollionay	385	115	148	39
Ste Consorce	287	132	66	43
St Genis les O.	671	210	110	208
St Laurent de V.	54	12	25	13
Thurins	887	356	301	87
Yzeron	325	128	84	49
Canton de Givors				
Givors	8990	1955	898	4332
Chassagny	164	34	67	30
Echalas	371	115	112	62
Grigny	3179	798	329	1446
Millery	940	277	188	311
Montagny	387	88	71	113
St Andeol	289	87	87	62
St Jean de T	186	45	99	18
St Romain en G.	238	68	36	97

ELECTIONS LECISLATIVES DE 1968

PREMIER TOUR: 23 JUIN

Communes Canton de l'Arbr	Insc.	Vot.	Deapto our	serin	CATASTE	#6A S272	haco1	VALLIN
L'Arbresle	2142	1703	. 58	234	39	737	229	308
Dessenay	811	642	14	148	38	302	78	48
bibost	178	134	4	20	10_	60	14	3
Bully	648	508	12	104	16	267	53	48
Chevinay	209	180	9	52	5	67	17	25
Dommartin	242	206	4	36	7	92	16	46
L'veux	289	236	35	39	2	96	31	31
Fleurieux	437	340	14	52	9 %	177	36	42
Lentilly	854	659	23	153	26	305	76	67
Nuelles	142	121	1	18	0	36	49	16
b. mel	915	760	26	88	34	311	94	197
St Cermain .	396	317	11	51	10	151	51	37
t Julien	296	233	6	80	12	99	13	18
it Fierre	741	586	18	72	31	196	120	142
Sarcey	259	214	4	71	9 🗓	81	26	20
avigny	601	482	14	117	15	203	71	58
Sourcieux les M·	507	375	6	58	12	166	60	-66
la lour de S.	762	657	19	111	31	327	72	94
Canton de Condr i	eu							
Condrieu	1868	1510	73	461	82	428	140	308
Ampuis	1023	830	9	335	18	229	47	178
Les Haïes	231	177	2	75	6	60	10	24
Loire	958	776	27	148	28	352	63	140
Longes	313	237	2	120	3	95	3	12
te Colombe	1127	905	42	150	52	339	149	164
St Cyr/R.	183	147	1	57	0	46	25	17
St Romain en G	852	694	33	155	39	271	86	101
Trêves	181	150	15	33	3	53	15	31
Tupins et S.	188	149	5	53	9	29	22	30

Communes Canton de Morna	Insc.	Vot.	Desan Bon	Gerin	LATASTE	HORISON	RACOT	ישוניוש.
Mornant	1243	1119	65	259	36	512	83	143
Chaussan	238	211	5	98	5	70	11	15
Orlienas	483	388	15	82	12	169	43	62
Riveris	156	140	9	39	3	71	9	8
Rontalon	413	365	13	152	11	157	7	20
st André la C.	82**	67	0	26	1	33	3	3
Ste Catherine	364	309	4	140	16	115	19	9
St Didier /R.	493	409	6	160	19	147	25	47
St Laurent d'A.	472	405	5	107	20	163	50	49
St Sorlin	129	119	1	23	5	85	2	2
Taluyers	945	709	17	135	28	387	61	67
Soucieu en J.	376	327	8	61	7	140	32	77
St Maurice	709	577	19	170	28	218	36	106
Canton de Saint	Sympho	rien su	ır Coi	se				
St Symphorien	1904	1676	154	383	36	841	78	163
Aveize	530	419	11	157	21	172	18	34
La Chapelle/C.	157	144	3	68	14	53	4	2
Coise	307	294	7	99	5	173	3	6
Duerne	318	291	7	162	16	85	13	7
Grézieu le M.	346	308	8	106	17	153	15	6
Larajasse	947	814	17	315	37	398	34	19
Meys	367	311	4	108	26	151	9	11
Pomeys	413	387	16	170	4	186	5	3
St Martin en H.	1485	1340	36	403	65	753	47	15

DEUXIEME TOUR: 30 JUIN

Communes	Inscrits	Votants	Morison	Vallir
Canton de l'Arbres	.e			
L'Arbresle	2142	1554	940	530 .
Bessenay	811	584	449	99
Bibost	176	123	103	14
Bully	648	495	3 51	108
Chevinay	209	173	124	42
Dommartin	242	201	121	72
Eveux	289	221	142	60
rleurieux	437	353	243	79
Lentilly	854	613	418	151
Nuelles	142	124	76	35
S. Bel	915	730	421	288
St Germain	396	313	219	78
St Julien	296	213	168	32
St Pierre la P.	741	557	278	252
barcey	259	203	146	51
Savigny	601	459	342	91
Sourcieux les M .	507	341	216	113
La Tour de S.	762	596	398	164
Canton de Condrieu				
Condrieu	1868	1450	857	527
Ampuis	1023	767	470	252
Les Haïes	231	171	121	37
Loire	958	749	506	215
Longes	313	244	207	25
Ste Colombe	1127	889	517	333
St Cyr/R.	183	142	90	33
St Romain en G.	851	653	397	216
Trêves	181	152	91	49
Tupins et S.	188	142	78	55

Communes	Inscrits	Votants	Morison	Vallin
Canton de Mornant				
Mornant	1273	1050	714	236
Chaussan	238	197	131	34
Orlienas	483	344	227	102
Riverie	156	135	98	25
Rontalon	413	335	278	36
St André la C.	81	70	51	15
Ste Catherine	364	302	238	34
st Didier/R.	493	417	327	75
St Laurent d'A.	472	377	275	84
St Maurice	709	568	371	154
St Sorlin	129	118	110	7
Taluyers	945	677	523	128
Tupins et S.	376	323	214	100
Canton de Sains Sympho	rien sur Co	ise		
st symphorien	1904	1610	1195	338
Aveize	530	406	313	70
La Chapelle/C.	157	138	120	9
Coise	307	293	268	14
Duerne	318	278	236	26
Grézieu le M.	346	309	274	25
Larajasse	947	798	707	55
Meys	367	284	250	24
Pomeys	413	383	349	16
st Martin	1485	1312	1166	84

Communes	Inscrits	Votants	Morison	Vallin
Canton de Vaugneray				
Vaugneray	1375	1057	751	255
Brindas	856	638	456	150
Charbonnières	1354	989	734	203
Courzieu	572	390	291	72
Craponne	1908	1442	1030	353
Francheville	2606	1984	1263	629
Grézieu la V.	1006	769	504	239
Marcy 1'E.	296	234	164	30
Messimy	660	507	362	118
Pollionay	394	531	263	55
Ste Consorce	294	247	185	42
St Genis les 0.	664	523	312	187
St Laurent de V.	54	41	21	13
Thurins	903	731	571	115
Yzeron	363	290	241	39
Canton de Givors				
Givors	8915	6906	2508	4181
Chassagny	176	136	91	39
Echalas	377	273	197	62
Grigny	3120	2426	1095	1260
Millery	970	803	462	301
Montagny	397	272	148	117
St Andeol	282	246	149	64
st Jean de T.	182	153	108	31
St Romain en G.	248	190	85	100

REFERENDUM D'AVRIL 1,09

Communes	Inscrits	Votants	oui	non
Canton de Vaugne	ray			
Vaugneray	1934	1176	616	518
Brindas	900	721	319	372
Charbonnières	1373	1101	518	559
Courzieu	584	443	226	193
Craponne	2000	1627	771	817
Francheville	2706	2220	1046	1116
Grézieu la V.	1052	860	358	482
Marcy 1'E.	310	275	157	111
Messimy	702	562	274	256
Pollionay	414	355	193	141
Ste Consorce	327	282	147	127
St Genis les O.	699	591	244	332
St Laurent de V.	55	46	11	29
Thurins	910	776	446	300
Yzeron	355	306	184	111
Canton de Condri	.eu			
Condrieu	1819	1499	649	818
Ampuis	1022	772	368	382
Les Hales	234	192	85	96
Loire	982	802	408	367
Longes	304	223	152	61
Ste Colombe	1152	937	403	516
st Cyr /R.	196	161	80	75
St Romain en G.	859	665	297	372
Trêves	198	160	88	69
Tupins et Semons	s 194	150	61	89

Communes	Inscrits	Votants	Oui	non
Canton de Mornant				
Mornant	1317	1116	562	515
Chaussan	245	215	102	101
Orlienas	505	411	191	210
Riverie	159	131	76	51
Rontalon	425	363	179	167
St André la côte	84	75	43	31
ste Catherine	375	319	184	118
st Didier /R.	497	415	246	160
St Laurent d'A.	484	404	169	200
St Maurice	735	594	271	201
st Sorlin	128	112	81	27
coucieu en J.	952	132	456	259
Taluyers	395	323	151	166
Canton de Saint Sym	phorien sur Co	oise		
st Symphorien	1998	1729	1018	655
Aveize	551	399	229	157
La Chapelke /C.	160	135	88	42
Coise	315	296	239	52
Duerne	317	263	170	99
Grézieu le M.	345	299	214	76
Larajasse	935	792	563	208
Meys	361	312	217	77
Pomeys	409	373	255	76
St Martin en H.	1503	1296	624	419

Communes	Inscrits	Votants	Oui	Non
Canton de L'Arbre	sle			
L'Arbresle	2177	1720	716	952
Bessenay	827	629	332	276
Bibost	179	131	78	49
Bully	646	497	282	184
Chevinay	211	182	89	91
Dommartin	265	231	86	133
Eveux	299	244	107	128
Fleurieux	435	363	181	176
Lentilly	918	722	340	357
Nuelles	142	116	55	56
S: Bel	9,41	785	333	436
St Germain	430	349	186	158
. St Julien	302	229	131	82
St Pierre la P.	737	596	240	334
Sarcey	262	210	124	76
Savigny	612	498	262	215
Sourcieum les m.	524	389	176	203
La Tour de S.	772	656	302	342
Canton de Givors				
Givors	9132	7481	2141	5169
Chassagny	178	134	64	69
Echalas	383	293	164	125
Grigny	3255	2711	904	1750
Millery	974	809	330	449
Montagny	393	290	128	154
St An déol le C.		257	119	126
St Jean de T.	180	157	89	61
St Romain en G.	252	205	89	112

Communes	Insc.	Vot.	Deferre	UCATE!	uctes	e	7,62	3	ورعره
Canton de Vaugne	ray		å	9	4	¥	Po	0	, ,
Vaugneray	1442	1181	36	18	136	12	334	598	34
Brindas	906	712	25	7	79	5	222	342	22
Charbonnières	1376	1111	38	9	110	9	274	610	46
Courzieu	588	436	18	3	32	7	163	194	13
Craponne	2004	1601	60	20	187	18	461	775	64
Francheville	2720	2209	106	28	349	27	489	1074	122
Grézieu	1057	855	39	13	137	8	238	380	33
Marcy 1'E.	312	279	7	2	17	6	64	168	15
Messimy	705	571	7	5	58	3	175	293	20
Pollionay	414	344	15	7	22	3	116	168	9
Ste Consorce	329	276	6	6	17	0	109	128	6
St Genis les 0.	703	579	24	12	90	7	175	244	21
Thurins	920	803	10	10	46	4	262	444	15
St Laurent de V	. 55	47	3	0	6	0	24	4114	0
Yzeron	356	304	5	8	17	2	81	176	10
Canton de Morna	nt								
Mornant	1319	1116	36	20	121	9	342	536	38
Chaussan	246	223	7	2	12	1	108	87	3
Orlienas	507	419	13	4	51	1	144	184	18
Riverie	159	132	6	1	4	5	25	84	6
Rontalon	426	361	7	3	19	3	118	185	24
St André la C.	84	74	3	2	2	1	22	43	1
ste Catherine	376	310	9	9	7	1	105	160	14
St Didier /R.	502	410	11	4	40	3	119	218	11
St Laurent d'A.	486	401	4	7	52	5	138	177	17
St Maurice	735	573	13	5	71	3	185	261	22
St Sorlin	128	116	0	0	5		15	89	1
Taluyers	953	712	16	10	7.7	3	156	429	15
Soucieu en J.	406	335	18	5	69	0	85	145	7

Communes Canton de Saint Sy	Insc.		Cois	a greate	201 0 2 W	Activion	Pe nace	Fourthoon	Kours.	
Canton de Sazii - J										
st Symphorien	2018	1754	50	23	136	12	446	971	102	
Aveize	557	402	5	3	34	2	149	202	5	
La Chapelle /C.	162	145	0	1	0	Ô	43	99	2	
Coise	320	302	5	2	5	4	59	217	8	
Duerne	318	287	2	1	6	0	136	137	4	
Grézieu le M.	348	297	4	6	3	0	104	175	3	
Larajasse	933	805	16	8	13	4	249	500	10	
Meys	363	309	7	2	8	0	94	195	0	
Pomeys	413	386	2	4	3	0.0	76	290	6	
St Martin en H.	1515	1304	1 6	27	19	4	406	788	36	
Canton de Givors										
Givors	9146	7635	224	64	3842	64	105	0 19	74	33
Chassagny	178	134	3	0	27	1	4	3	50	
Echalas	383	287	8	3	40	2	7	4 1	44	1
Grigny	3275	2650	107	29	1018	25	48	7 8	52	10
Millery	974	806	33	10	174	6	19	0 3	43	4
Montagny	392	279	12	5	71	4	6	8 1	09	
St Andéol	298	253	11"	8	39	2	6	9 1	07	1
St Jean de T.	180	158	2	1	9	1	6	1	77	
St Romain en G.	252	203	11	1	69	7	3	1	70	1

DEUXIEME TOUR

Communes	Insc.	Votants	Poher	Pompidou						
Canton de l'Arbresle										
L'Arbresle	2176	1503	642	780						
Bessenay	828	615	247	349						
Bibost	179	132	59	69						
Bully	646	496	167	315						
Chevinay	211	174	73	93						
Bommartin	269	206	82	112						
Eveux	299	224	79	116						
Fleurieux	438	358	134	214						
Lentilly	935	690	269	395						
Nuelles	145	120	60	56						
S. Bel	945	672	286	335						
St Germain	430	304	113	181						
St Julien	303	200	77	116						
St Pierre la P.	738	498	222	222						
Sarcey	262	188	70	113						
Savigny	612	448	175	260						
Sourcieux les M.	525	319	117	191						
La Tour de S.	773	607	226	341						
Canton de Condrie	ı u									
Condrieu	1828	1373	642	641						
Ampuis	1025	674	207	393						
Les Haïes	233	183	89	87						
Loire	989	702	239	421						
Longes	307	247	106	138						
Ste Colombe	1153	841	368	433						
St Cyr/R.	196	147	67	76						
St Romain en G.	859	650	317	306						
Trēves	188	154	68	77						
Tupins et S.	194	142	72	58						

Communes	Inscrits	Votants	Poher	Pompidou
Canton de Vaugnera	y			
Vaugneray	1442	1081	390	650
Brindas	905	658	282	355
Charbonnières	1373	1017	338	631
Courzieu	588	439	203	219
Craponne	2004	1494	601	832
F'rancheville	2720	1944	684	1165
Grézieu	1057	793	336	394
Marcy 1'E.	312	269	85	176
Messimy	705	540	203	521
Pollichay	414	338	153	196
Ste Consorce	329	278	121	145
St Cenis les C.	703	515	222	268
Thurins	920	766	257	488
St Laurent de V.	55	45	29	14
Yzeron	356	286	86	195
Canton de Mornant				
Mornant	1319	1077	406	627
Chaussan	246	222	121	98
Orlienas	507	385	172	199
Riverie	159	133	41	86
Rontalon	426	361	131	216
St André la C.	84	71	23	48
Ste Catherine	376	524	128	190
st Didier /R.	502	401	118	270
St Laurent d'A.	486	387	160	208
St Maurice	735	536	222	286
St Sorlin	122	116	15	97
Taluyers	955	695	201"	479
Soucieu en J.	406	267	107	148

Communes	Inscrits	Votants	Poher	Pompido	u
Canton de saint Sy	mphorien sur	· Coise			
St Symphorien	2018	1676	500	1074	
Aveize	1025	390	157	227	
La Chapelle /C.	233	150	39	111	
Coise	989	300	54	244	
Duerne	307	284	124	156	
Grézieu le M.	1153	293	82	207	
Larajasse	196	815	229	574	-
Meys	859	304	84	219	
Pomeys	188	378	60	511	
St Martin en H.	194	1326	430	869	
Canton de Givors					
Givors	9146	3436	1151	1999	
Chassagny	178	128	55	63	
Echalas	383	266	94	165	
urigny	3275	1774	694	906	
Millery	973	675	255	380	
Montagny	392	236	100	121	
St Andéol	298	228	90	123	
St Jean de T.	180	157	69	83	
St Romain en G.	252	165	69	76	

REFERENDUM D'AVRIL 1972.

Communes	Inscrits	Vota: ts	oui	non
Canton de l'Arbresl	е			
L'Arbresle	2170	1198	753	286
Bessenay	831	493	352	88
Bibost	174	93	60	25
Bully	632	411	313	58
Chevinay	211	145	103	30
Dommartin	329	230	122	60
Eveux	263	178	130	35
Fleurieux	494	295	204	53
Lentilly	1053	594	426	106
Nuelles	151	99	62	22
S . bel	909	565	319	179
S ^t Cermain	450	266	182	48
s ^t Julien sur B.	293	176	132	24
st Pierre la P.	757	417	214	149
Sarcey	264	171	121	27
Savigny	618	419	287	75
Sourcieux les m.	577	299	174	85
La Tour de S.	854	536	352	116
Canton de Condrieu				
Condrieu	1874	1113	655	280
Ampuis	1079	612	374	158
Les Haïes	241	158	107	28
Loire	1012	626	402	152
Longes	301	194	160	18
ote Colombe	1052	630	393	130
St Cyr sur R.	226	150	104	30
s ^t Romain en Gal	819	493	308	101
Trêves	187	130	80	29
Tupins et Semons	192	130	67	40

Communes	Inscrits	Votants	oui	non
Canton de Vaugner	ay			
Vaugneray	1489	903	660	158
Brindas	1048	590	410	115
Charbonnières	1392	811	601	117
Courzieu	576	365	246	71
Craponne	2214	1230	862	228
F'rancheville	3152	1828	1223	399
Grézieu	1129	693	456	158
Marcy 1'E.	333	239	176	24
Messimy	730	430	315	51
Pollionay	458	323	217	62
S ^{te} Consorce	369	260	175	38
S ^t Genis les o.				
Thurins	790	499	283	117
4	57	44	26	11
	925	656	499	91
Yzeron	355	235	175	40
Canton de Givors				
Givors	9127	5436	1785	3234
Uhassagny	192	114	65	34
Echalas	397	236	152	58
Grigny	3528	1951	871	865
Millery	1003	666	429	156
Montagny	419	209	118	65
s ^t Andéol	312	211	139	46
s ^t Jean de T.	187	131	101	9
S ^t Komain en Gier		134	79	39
		35 1	10.00	

Communes	Inscrits	Votants	Uui	Non
Canton de Mornant				
Mornant	1391	962	658	167
Chaussan	275	205	154	35
Orliénas	540	311	201	53
Riverie	160	99	74	15
кontalon	450	315	224	35
S ^t André la C.	91	68	62	2
S ^{te} Catherine	385	263	209	42
s bidier /R.	519	561	275	- 55
St Laurent d'A.	477	307	204	74
S ^t Maurice	490	505	344	101
s ^t sorlin	112	88	72	12
Soucieu en J.	1031	650	4/1	123
Taluyers	426	280	178	72
Canton de Saint :	umphorien sur	Coise		
canton de Saint :	ymphorien sur	COISE		
S ^t Symphorien	2161	1564	1197	200
Aveize	492	338	240	60
La Chapelle / U.	172	139	111	17
Coise	329	287	252	20
Duerne	344	246	190	31
Grézieu le M;	354	268	222	14
Larajasse	897	662	545	64
Meys	352	207	208	45
romeys	412	540	296	22
S ^t Martin en n.	1506	1120	903	100

ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1973

PREMIER TOUR: 4 MARS

Communes	Insc.	Vot.	?	7	2	430	34	6	.3.
	,		E Z	C G		7	4	15	tul tur
Canton de l'Arbre	sie		à	m 2-	3	2	1		5
L'Arbresle	2247	1853	81	174	270	330	56	499	382
bessenay	810	673	14	36	116	163	58	193	73
Bibost	170	118	4	9	24	25	11	28	10
Bully	648	499	11	38	95	166	30	92	54
Chevinay	208	172	3	12	30	38	11	39	21
Dommartin	402	346	10	48	37	90	15	66	63
ьveux	305	261	13	22	26	48	27	91	32
Fleurieux	507	404	16	47	82	99	-25	83	50
Lentilly	1138	920	32	99	156	251	72	192	102
Nuelles	158	131	3	3	24	20	5	51	20
S. Bel	912	743	28	55	92	170	29	146	203
St Germain	467	364	11	30	50	81	20	104	57
St Julien	289	220	3	8	67	51	33	44	9
St Pierre la P.	756	598	30	68	58	103	30	134	161
Sarcey	263	217	5	11	53	51	16	55	14
Savigny	619	514	15	32	112	124	51	106	64
Sourcieux les M.	576	446	14	48	64	98	25	79	109
La Tour de S.	952	834	36	89	89	270	235	128	152
Canton de Condrie	u								
Condrieu	1831	1503	95	144	187	510	83	149	293
Ampuis	1102	917	16	45	376	187	28	54	191
LesHales	241	187	6	10	41	28	43	24	33
Loire	1027	866	31	106	134	189	112	92	180
Longes	297	233	4	13	88	46	48	15	16
Ste Colombe	1071	877	50	156	131	241	44	83	156
St Cyr/R.	230	190	3	15	54	55	8	26	26
St Romain en G.	817	657	28	123	77	186	49	71	111

Trêves

rupins et S.

192 154 6 16 36 22 26 11 34

195 176 4 14 22 66 16 10 39

Communes Canton de Vaugne	Insc.	Vot.	De Ma~	equ en	مدرنم	73767	Pacery	RAGOT	V9	
									-	
Brindas	1096	887	23	116	39	280	137	174	100	
Charbonnières	1504	1232	35	141	101	443	64	251	159	
Courzieu	563	460	19	26	53	89	101	98	62	
Craponne	2340	1899	83	260	85	605	195	325	312	
Grézi e u la V.	1164	974	38	147	62	294	119	136	157	
Marcy l'E.	364	318	29	40	29	96	42	44	26	
Messimy	747	602	20	50	46	158	153	90	74	
Pollionay	483	409	12	19	32	92	112	80	52	
Ste Consorce	395	549	8	39	58	75	57	71	36	
St Genis les O.	936	780	40	99	51	262	46	117	151	
St Laurent de V	. 59	49	2	1	5	6	20	7	8	
Thurins	933	819	19	49	68	245	259	103	53	
Vaugneray	1525	1263	29	85	63	447	281	127	191	
Yzeron	360	310	2	9	8	119	86	46	33	
O 1 2 Norman										
Canton de Mornas	16									
Chaussan	279	252	7	13	5	30	142	28	21	
Mornant	1461	1252	37	109	32	187	576	124	165	
Orlienas	570	489	27	56	20	131	131	54	65	
Riverie	158	128	6	5	4	35	41	19	15	
Rontalon	454	398	9	31	44	62	181	32	22	
St André la c.	98	76	0	4	3	11	45	11	2	
Ste Catherine	368	312	3	13	25	71	134	39	17	
St Didier/R.	531	452	6	31	49	89	180	31	60	
St laurent d'A.	502	434	16	38	25	92	150	44	64	
St Maurice	775	645	15	57	17	117	230	91	106	
St Sorlin	116	109	5	4	1	42	42	4	8	
Taluyers	1031	856	33	77	41	240	249	79	116	
Soucieu en J.	475	420	12	31	9	71	148	35	104	

Communes		Vot.	De HA &	5 4 D B V	Geriu.	HAMEL	ALLUY	RAGET	VALLIN	
Canton de Givor	S						0_	4		
Chassagny	195	157	4	9	7	18	55	10	46	
Echalas	400	314	4	33	31	86	68	18	71	
Givors	10146	8311	215	1025	172	1168	587	433	4559	
Grigny	3663	3016	119	494	84	683	194	168	1219	
Millery	1097	930	34	154	67	217	133	109	207	
Montagny	448	382	17	54	14	55	112	15	102	
St Andéol	338	298	11	31	9	38	110	21	70	
St Jean de T.	189	168	8	18	14	41	67	10	9	
St Romain en G.	219	189	4	23	8	36	31	19	61	
Canton de Saint	Sympho	rien s	ur Coi	se						
Aveize	495	413	7	24	44	128	77	85	40	
La Chapelle /C.	173	147	5	2	29	33	35	38	4	
Coise	327	297	7	6	24	108	77	64	11	
Duerne	344	289	4	9	17	69	96	78	13	
Grézieu le M.	357	315	5	15	31	104	58	81	11	
Larajasse	909	783	12	22	104	262	25	210	26	
Meys	343	297	2	8	29	93	29	110	15	
Pomeys	421	393	7	12	33	132	79	113	10	
St Martin en H;	1495	1322	34	62	116	417	367	226	61	
St Symphorien	2139	1853	66	161	76	577	141	579	211	

DEUXIEME TOUR: 11 MARS

	Insc.	Vot.	namel	Ragot	Valli	in
communes	Insc.	VOU.	namer	nagot	Valla	L 11
Canton de L'Arbre	esle					
L'Arbresle	2246	1875	737	385	679	
Bessenay	810	675	343	198	121	
bibost	180	128	66	53	29	
Bully	648	519	329	78	99	
Chevinay	208	176	93	30	51	
Dommartin	402	347	158	62	120	
Eveux	305	269	121	70	71	
rleurieux	507	426	223	79	116	
Lentilly	1138	932	495	188	231	
Nuelles	158	133	40	56	30	
S. Bel	912	765	321	131	293	
st Germain	467	377	183	74	110	
St Julien	289	223	146	50	21	
st Pierre la P.	756	597	186	115	280	
Sarcey	263	220	123	57	37	
Savigny	619	524	277	120	119	
Sourcieux les M.	576	440	190	79	163	
La Tour de 5;	972	835	457	100	275	
Canton de Condrie	eu					
Ampuis	1102	900	515	70		
Condrieu	1831		MARKET THE	79	283	
Les Hales		1459	774	151	599	
Loire	241	203	109	31	59	
	1027	863	443	297	96	
Longes	297	247	165	39	36	
ste colombe	1071	910	433	93	355	
St Cyr /R.	230	190	115	22	47	
St Romain en G.	817	661	314	80	256	
Trêves	192	158	75	12	63	
Tupins et S.	199	182	96	17	61	

Communes	Inscrits	Votants	Hamel	Ragot	Vallin
Canton de Saint Symp	horien				
Aveize	495	415	233	111	67
La Chapelle/C.	173	151	103	39	8
Coise	327	297	217	58	20
Dierne	344	297	172	94	27
Grézieu le M.	357	305	215	54	30
Larajasse	909	781	543	171	54
Meys	343	277	164	88	24
Pomeys	421	387	291	272	16
St Martin en H.	1495	1340	935	225	154
St Symphorien	2139	1854	1008	415	403
Canton d e Givors					
Chassagny	195	165	78	12	71
Echalas	400	334	180	33	33
Givors	10146	8424	2244	484	5556
Grigny	3662	3041	1018	220	1753
Millery	1097	953	441	129	365
Montagny	448	382	165	40	168
St Andéol	338	295	127	43	119
St Jean de T.	189	172	112	26	29
St Romain en G.	219	193	80	18	93

Communes	Inscrits	Votants	Hamel	Ragot	Vallin
Carton de Vaugneray					
Brindas	1093	870	436	164	259
Charbonnières	1504	1222	703	177	315
Courzieu	563	466	242	100	114
Craponne	2340	1977	946	319	668
Grézieu la V.	1164	996	498	132	344
Marcy l'E.	364	316	179	47	80
Messimy	747	602	359	87	142
Pollionay	483	403	235	93	65
Ste Consorce	395	346	172	93	70
St Genis les 0.	936	781	375	106	282
St Laurent de V.	59	51	19	16	15
Thurins	933	823	533	145	127
Vaugneray	1525	1283	736	193	324
Yzeron	360	310	201	51	50
Canton de Mornant					
Chaussan	279	165	78	12	71
Mornant	1461	1252	657	176	359
Orlienas	570	469	225	81	152
Riverie	158	135	76	27	29
Rontalon	454	384	233	68	66
St André la C.	98	82	56	15	8
Ste Catherine	368	319	227	53	35
St Didier/R.	531	445	298	49	86
St Laurent d'A.	502	426	239	53	131
St Maurice	775	658	342	120	169
St Sorlin	116	111	88	6	16
Taluyers	1031	844	512	97	215
Soucieu en J.	475	422	214	151	51

ELECTION PRESIDENTIELLE DE 1974

PRE	MIE	R T	OU	R	:	5	1	Y A	I					
Communes	Insc	Vot.	Gelmas	1	d'Est.		ž	re r		0 110		2		
Canton de l'A			Chabo in	Sumo.	Gibc ard	HETA CE	KALLINA	רשינים: רוני	G. Per	ritters	HULL	100	Control -	20000
L'Arbresle	2234	1398	164	21	750	1	6	48	13	799	16	1	64	1
Bessenay	812	714	107	12	331	1	0	24	4	193	3	2	30	2
Bibost	169	142	14	0	71	0	0	11	2	32	1	0	7	1
Bully	634	548	73	5	291	0	0	12	8	137	5	2	8	1
Chevinay	218	194	16	4	84	0	0	5	2	64	2	0	15	0
Dommartin	448	411	29	16	192	0	2	10	4	143	0	0	8	0
Eveux	311	277	26	2	117	0	1	6	2	109	2	0	10	0
Fleurieux	513	441	52	7	205	0	0	8	4	146	4	0	11	0
Lentilly	1170	988	83	16	476	0	0	28	4	321	9	4	40	0
Nuelles	160	141	17	3	54	0	1	5	0	50	3	0	6	1
S. Bel	921	804	97	5	285	0	5	27	5	335	4	1	33	1
St Germain	484	423	31	6	211	0	0	14	4	142	6	1	6	0

Canton de Condrieu

St Julien

St Pierre

Sarcey

Savigny

Ampuis	1118	925	152	9	396	1	3	17	3	311	4	3	21	1	
Condrieu	1800	1575	173	28	589	1	5	60	9	646	7	1	48	2	
Les Haïes	228	198	30	8	81	0	2	2	2	61	1	0	9	0	
Loire	1021	913	129	14	376	0	4	24	9	314	4	0	36	0	
Longes	292	248	55	1	106	0	0	7	6	53	0	1	18	0	
Ste Colombe	1085	965	112	28	352	0	2	27	11	374	7	2	39	3	
St Cyr/R.	249	219	35	1	97	0	0	5	3	66	1	0	10	0	
St Romain	822	697	82	24	265	0	2	20	3	270	5	1	20	0	
Trêves	192	171	21	2	68	0	2	13	0	60	0	1	4	0	
Tupins etS.	193	166	29	1	55	1	1	16	1	55	1	2	3	0	

Sourcieux 579 486 65 6 162 0 0 14 3 213 3 0 15 2 La Tour de S. 985 889 103 25 413 © 1 15 7 296 5 0 13 1

293 243 30 1 140 0 0 3 2 44 2 0 17 0

756 657 64 2 173 0 5 29 4 348 5 3 19 1

262 232 29 2 115 0 0 9 1 61 1 1 10 0

622 549 69 6 270 0 1 10 3 154 5 3 24 1

			20 M 3		d'estmin			ŭ,		no.				
Communes	Insc.	Vot.	2 2	TONO		5	3500	* sille	2	3	4	Kenouvi		9 9
Canton de Vaugne	eray		CH &	Twomad	arsc ard	ひゅうかま	Krivin	2	3	Kith	R. J. Cale.	Ken	Royer	S. K. 13
Brindas	1116	965	110	17	476	U	O	32	8	258	7	0	45	2
Charbonnières	1519	1333	144	37	676	1	2	28	10	575	6	4	42	
Courzieu	567	501	63	4	239	0	2	11	6	149	2	2	20	1
Craponne	2369	2065	223	38	937	1	7	42	10	702	18	3	608	38
Francheville	3768	3263	261	74	1382	0	12	54	24	1354	18	4	32	17.
Grézieu la V.	1170	1050	123	24	454	0	1	31	6	368	6	3	26	1
Marcy 1'E.	368	347	27	7	174	0	0	10	4	108	3	1	10	(
Messimy	756	651	59	10	350	0	1	12	5	182	4	1	37	1
Pollionay	499	459	63	12	250	1	Ü	14	9	71	U	0	23	1
Ste Consorce	402	364	46	1	181	0	0	10	3	103	4	1	12	1
St Genis les 0.	982	891	85	29	380	1	5	15	5	320	8	4	35	C
St Laurent	63	58	7	2	38	0	0	1	0	10	0	0	0	0
Thurins	952	866	96	8	496	1	3	19	4	176	4	3	47	1
Vaugneray	1562	1357	152	28	677	0	2	30	12	368	13	5	55	4
Yzeron	356	276	31	3	117	1	0	6	4	55	1	0	56	C
Canton de Givors	3													-
Chassagny	194	167	28	3	61	0	0	2	1	59	1 -	1	7	0

Chassagny	194	167	28	3	61	0	0	2	1	59	1	1	7	0
Echalas	428	368	76	12	114	2	1	8	1	138	1	1	12	C
Givors	10053	8547	709	105	1827	1	15	127	47	5501	40	7	120	10
Grigny	3664	3153	293	36	793	0	9	78	17	1853	16	3	36	5
Millery	1123	1006	103	26	392	0	1	15	3	422	9	2	24	1
Montagny	458	410	39	9	142	0	3	10	3	190	1	1	4	(
St Andéol le C.	359	319	31	3	115	0	2	7	0	148	0	0	9	C
St Jean de T.	195	180	20	2	103	0	1	5	O	45	0	0	3	1
St Romain en G.	225	199	17	1	63	0	0	8	3	91	2	0	5	0

			1967		A' Estain					a		,			
C ommunes	Insc.	Vot.	CHABAN. OCLURAS	5.0	Giscand	Hermos	Kriving	Acuitte	Pen	Witheram.	-	CAOUSE	4	49.	
Canton de Morna	nt		CEASE	2	.5.	Ter	. S	200	2	*:1	TOHY	2	Rod	Sebag	
Chaussan	283	256	34	4	149	O	0	8	2	42	0	1	11	0	
Mornant	1491	1344	156	26	610	0	3	47	8	425	3	1	46	4	
Orlienas	562	506	84	8	202	0	3	9	6	171	2	1	17	0	
Riverie	165	137	21	3	59	0	1	5	1	38	0	1	7	1	
Rontalon	452	394	34	12	215	0	0	12	2	83	6	0	27	0	
St André la C.	107	82	14	2	46	0	0	1	0	17	0	0	2	0	
Ste Catherine	376	329	50	2	176	0	2	14	5	44	2	1	33	0	
St Didier/R.	535	460	56	4	244	0	3	15	3	108	1	1	22	1	
st Laurent d'A.	509	487	52	2	207	0	1	12	2	125	3	1	17	5	
St Maurice	780	674	97	7	289	0	6	20	3	199	6	1	35	1	
st Sorlin	126	119	9	4	71	0	0	4	5	15	0	0	11	0	
Soucieu en J.	1027	912	123	6	431	1	3	15	10	259	9	2	45	0	
Taluyers	489	436	36	11	209	O	0	14	5	140	3	1	12	1	
Canton de Saint	Sympl	n or ie	n su	r Co	ois e										
Aveize	481	423	58	3	225	0	0	12	3	90	3	6)	22	1
La Chapelle/C.	171	150	18	1	98	0	0	10	2	11	1		1	7	0
Coise	321	290	58	1	174	0	4	4	4	27	2		1	14	0
Duerne	345	314	31	4	160	1	2	7	2	56	C) () ,	49	0
Grézieu le M.	346	312	56	1	184	0	0	3	3	40	3	6) :	20	0
Larajasse	895	782	112	4	493	2	0	20	6	91	4		1 4	42	0
Meys	347	310	60	1	155	0	0	8	6	44	3	5 2	2	15	4
Pomeys	431	387	50	0	266	1	0	13	1	37	4	. 2	2	12	0
St Martin en H.	1497	1374	192	10	842	1	0	26	8	159	11	2	1	11	2
St Symphorien	2166	1929	295	40	897	1	7	42	12	513	7	1 4	1 9	95	2

DEUXIEME TOUR: 19 MAI

Communes	Insc.	Vot.	Giscard	Mitterand
Canton de learbre	esle			
L'Arbresle	2234	1979	1023	922
Bessenay	812	723	492	227
Bibost	169	148	101	47
Bully	634	566	383	170
Chevinay	218	200	119	79
Dommartin	447	420	234	179
Eveux	311	282	152	125
Fleurieux	513	459	266	187
Lentilly	1170	1028	650	369
Nuelles	160	153	79	72
S. Bel	919	830	417	403
St Germain	484	436	270	165
St Julien	293	259	207	50
St Pierre la P.	756	668	260	400
Sarcey	262	242	165	73
Savigny	622	574	387	184
Sourcieux les M.	579	503	262	240
La Tour de S.	985	905	562	334
Canton de Condrie	u			
Ampuis	1118	972	609	350
Condrieu	1800	1628	851	757
Les Haïes	228	212	120	88
Loire	1021	923	544	361
Longes	292	269	194	70
Ste Colombe	1085	982	518	455
St Cyr/R.	249	224	145	77
St Romain en G.	822	703	389	303
Trêves	192	173	94	78
Tupins et S.	192	177	100	74

Communes	Insc.	Vot.	Giscard	Mitterand
Canton de Vaugneray				
Brindas	1114	971	635	330
Charbonnières	1518	1380	912	450
Courzieu	566	509	338	164
Craponne	2389	2147	1274	842
Francheville	3768	3378	1797	1544
Grézieu la V.	1170	1081	638	435
Marcy 14E.	368	345	220	124
Messimy	756	680	451	218
Pollionay	499	466	335	125
Ste Consorce	402	380	254	122
St Genis les O.	982	308	513	385
St Laurent de V.	63	59	43	15
Thurins	952	888	652	225
Vaugneray	1562	1398	928	445
Yzeron	356	319	234	81
Canton de Givors				
Chassagny	194	171	94	76
Echalas	428	387	221	161
Givors	10053	8964	2717	6156
Grigny	3664	3242	1142	2073
Millery	1123	1038	540	482
Montagny	458	418	191	222
St Andeol le C.	35 9	332	166	162
St Jean de T.	195	184	131	50
St Romain en G.	225	201	91	103

Commu h es	Insc.	Vot.	Giscard	Mitterand
Canton de Mornan	t			
Chaussan	283	257	186	66
Mornant	1491	1352	820	510
Orlienas	562	511	307	197
Riverie	165	152	103	49
Rontalon	452	406	293	101
St André la C.	107	92	65	25
Ste Catherine	376	346	280	64
St Didier/R.	535	409	336	126
St Laurent d'A.	509	456	283	168
St Maurice	780	698	427	256
St Sorlin	126	122	97	22
Soucieu en J.	1027	929	604	312
Taluyers	489	452	275	169
Canton de Saint	Symphorien su	ır Coise		
Aveize	481	433%	322	107
La Chapelle/C.	171	161	138	23
Coise	321	305	263	41
Duerne	345	310	244	66
Grézieu le M.	345	323	263	58
Larajasse	895	807	676	124
Meys	347	322	253	58
Pomeys	431	401	345	55
St Martin en H.	1497	1387	1164	210
St Symphorien	2166	2015	1370	628